Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ELT 16 – MARSA MATRUH
INTREP
du jeudi 22 septembre 2016

1. Présence de l'armée de l'air égyptienne (EAF) dans la zone d'évolution de l'ALSR

Au cours de la mission MSN82 de l'ELT16 le 21 septembre, l'opérateur Senso de l'ALSR a réalisé une séquence vidéo d'opportunité attestant de la présence d'un avion armé de l'EAF dans la zone d'évolution du Merlin 3. Cet appareil de l'EAF était de type Cessna 208 (indicatif DELMA) armé de missiles Hellfire. Ce modèle est l'outil principal de l'EAF pour endiguer le trafic dans la zone interdite du corridor entre la Libye et les axes routiers menant à la capitale. Le Cessna 208 a été repéré à 13h07L et localisé en 27°:47':37''N 027°:02':37'E.
A 13h46L l'opérateur a réalisé une seconde séquence d'opportunité sur un véhicule en feu localisé en 27°:56':18''N 27°:16':12''E. Ce véhicule venait de subir une frappe cinétique très probablement perpétrée par le Cessna 208 précédemment observé.

Extraits des 2 séquences d'opportunité :

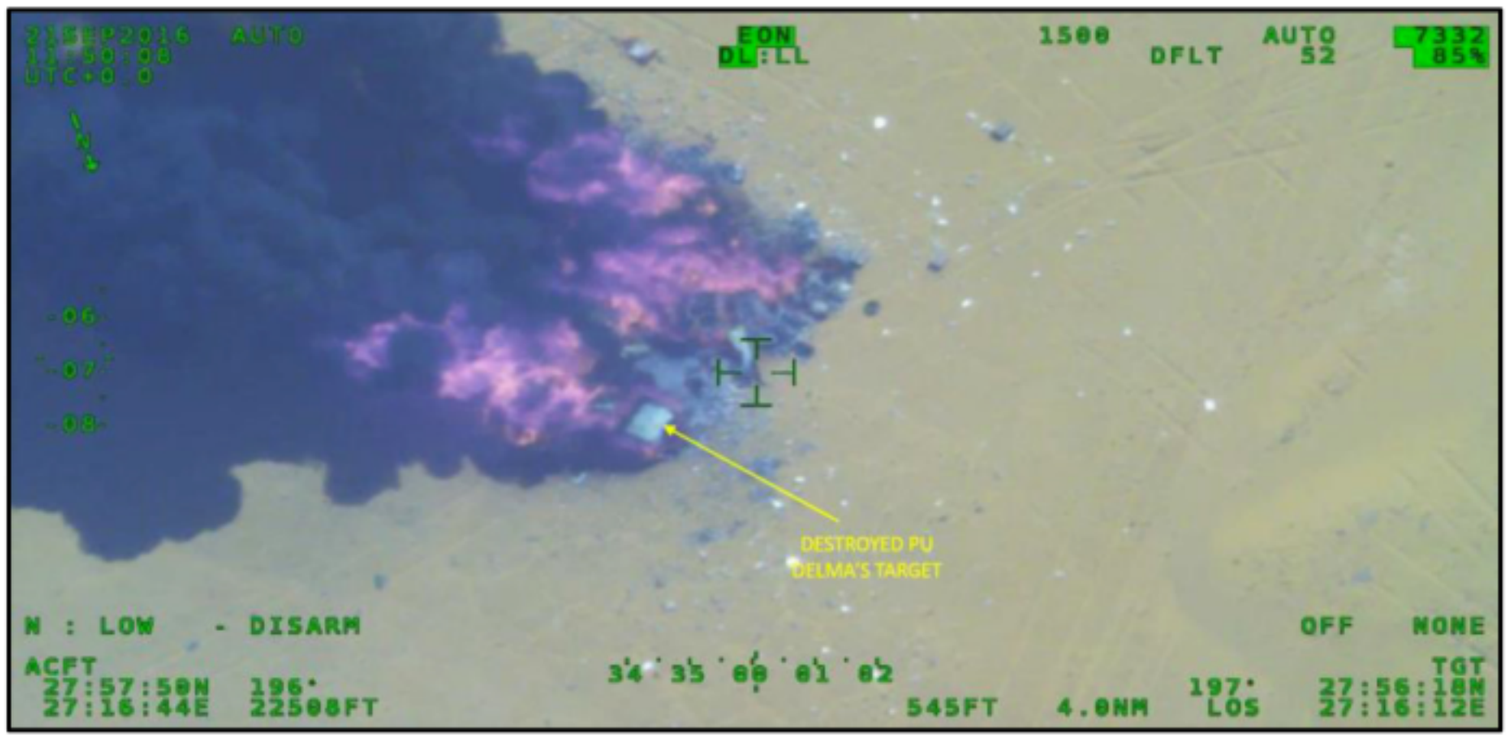

Commentaire de l'ELT16 :

Cette action cinétique pourrait avoir été réalisée en s'appuyant sur des coordonnées de corrélations transmises au partenaire au début de la mission MSN82. A l'heure de la découverte du Cessna de l'EAF trois corrélations avait déjà fait l'objet d'une information vers le partenaire à la demande de l'officier égyptien à bord. Ces coordonnées avaient été transmises à 11h42L, 12h49L et 13h07L; il s'agissait dans tous les cas de véhicules en mouvement. Sans pouvoir établir de lien avéré entre les corrélations et la frappe conduite par l'EAF, la seule présence du Cessna armé atteste de la volonté de l'EAF d'utiliser au mieux les informations de l'ELT16 à des fins répressives contre le trafic local.

2. Activité aérienne sur la base de Marsa Matruh

Aucun décollage de chasseur de type F7 ou MIG-21 constaté depuis 3 semaines.

[redacted]

Officier de liaison DRM

[redacted]

[redacted]

Annexe :Acronymes utilisés

EA	EgyptianArmy
EAF	Egyptian Air Force
EWD	Electronique WarfareDepartment
ISR	Intelligence Surveillance and Reconnaissance
MID	Military Intelligence Department
MAB	Military Attache Branch
PR	Personnalrecovery

Contacts de l'ELT16

Major Général [redacted]	**EAF**	Commandant de la région aérienne Ouest
Major Général [redacted]	**EAF**	Chef d'état-major de la région aérienne Ouest
COL [redacted]	**MID**	Etat-major du MID au Caire
COL [redacted]	**EAF**	Commandant les 25ème et 26ème escadrons de MIG21
COL [redacted]	**MID**	Bureau de lutte antiterrorisme
COL [redacted]	**EW**	Officier spécialiste de la guerre électronique
LCL [redacted]	**MID**	Etat-major du MID au Caire
LCL [redacted]	**EA**	Officier spécialiste de la guerre électronique
LCL [redacted]	**EA**	Etat-major Terre de la région Ouest
LCL [redacted]	**EA**	Etat-major Terre de la région Ouest
LCL [redacted]	**EAF**	Etat-major de l'EAF
LCL [redacted]	**EA**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CDT [redacted]	**EAF**	Pilote F7
CDT [redacted]	**EAF**	Pilote F7
CDT [redacted]	**MID**	Bureau de lutte antiterrorisme
CDT [redacted]	**EAF**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CDT [redacted]	**EAF**	Adjoint au commandant du 26ème escadron de MIG21
CNE [redacted]	**EAF**	Pilote de F16
CNE [redacted]	**EWD**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CNE [redacted]	**EWD**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CNE [redacted]	**EAF**	Pilote de F16

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 04 AVR. 2018

Monsieur le Président, Cher ami,

A l'aube de votre second mandat à la tête de la République arabe d'Egypte, je suis heureux de vous présenter mes vœux personnels et ceux de la France pour la paix, la stabilité, et la prospérité de l'Egypte. Je forme le vœu que les actions que vous avez engagées pour rendre à l'Egypte croissance, emploi, sécurité et démocratie portent leurs fruits. Vous savez pouvoir compter sur le soutien et l'amitié de la France dans cette entreprise capitale pour l'Egypte, la Méditerranée et le Moyen-Orient.

Les dramatiques attentats de ces derniers jours, en France comme en Egypte, ont à nouveau montré, si besoin était, que nos deux nations visées par le terrorisme doivent poursuivre ce combat commun. Vous avez pu compter sur la solidarité et sur l'appui de la France pour la sécurité et pour la défense de l'Egypte. Je tiens à vous faire part de ma volonté de poursuivre cette coopération sécuritaire d'une exceptionnelle densité entre nos deux pays. La France sera à l'écoute de vos besoins et de vos attentes.

Au-delà de la lutte contre les groupes terroristes, il est essentiel que nous mobilisions nos forces au service de la paix. C'est là le seul moyen de faire progresser la stabilité dans cette région. Je souhaite à cet égard approfondir notre collaboration face aux conflits en Libye et en Syrie mais également face à l'impasse israélo-palestinienne.

L'Egypte et sa jeunesse ont plus que jamais besoin de croissance et d'emploi. Je vous propose donc que nous mettions à profit les années qui viennent pour intensifier davantage notre partenariat économique. Vous avez engagé votre pays dans d'ambitieuses réformes et d'importants programmes de grands travaux. La France souhaite accompagner l'Egypte, en mobilisant ses entreprises et ses savoir-faire, pour vous permettre de mener à bien ces grands projets. J'ai ainsi demandé au ministre de l'économie de conduire dans les prochains mois une délégation d'entreprises françaises pour identifier les opportunités qui pourraient renforcer nos liens économiques.

Son Excellence
Monsieur Abdel Fattah AL-SISSI
Président de la République arabe d'Egypte
Le Caire

J'ai également à cœur que nous allions encore plus loin dans ce qui fait le socle de la relation historique entre la France et l'Egypte, la culture et l'éducation. J'ai récemment annoncé des mesures ambitieuses pour développer la francophonie, dont l'Egypte est l'un des hauts lieux. Je souhaite que, ensemble, nos deux gouvernements travaillent à l'accroissement de l'enseignement francophone en Egypte et à l'intensification des coopérations entre nos universités.

Je souhaite aussi poursuivre avec vous le dialogue basé sur la confiance et le respect s'agissant de la protection des droits de l'homme, du pluralisme des médias et de la promotion des libertés publiques. La stabilité de l'Egypte nécessite une société civile dynamique, des ONG et des médias actifs, représentatifs de la diversité de la société.

Je serai également heureux de continuer à travailler avec vous à la cause de la protection de l'environnement, qui constitue un autre grand défi pour nos pays. Il apparaît aujourd'hui nécessaire, suite à la formidable dynamique de l'accord de Paris, de prendre une initiative politique majeure, celle de réunir dans un texte unique, porteur d'un message politique et juridique fort, les différents éléments qui composent le droit international de l'environnement et de les compléter à l'aune des nouveaux enjeux. C'est l'objectif de l'adoption d'un tel texte, appelé Pacte mondial pour l'environnement, que la France porte à l'ONU. Je serais heureux de pouvoir compter sur le soutien de l'Egypte à cette initiative et sur votre disponibilité à mobiliser autour d'elle les membres du G77 dont votre pays assure actuellement la présidence.

Je souhaite que les relations personnelles de dialogue dense, franc et confiant, que nous avons engagé depuis votre visite à Paris fin octobre 2017 puissent se développer encore. C'est la raison pour laquelle j'aurai plaisir à répondre à votre invitation de me rendre en Egypte cette année.

J'ai demandé au Ministre des affaires étrangères et de l'Europe, M. Jean-Yves Le Drian, de se rendre au Caire prochainement pour que nous préparions ensemble ces échéances.

En renouvelant les vœux que je forme pour vous-même et le peuple égyptien, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Emmanuel MACRON

Annexe 2

à la note n° [redacted] du 1er juin 2016

Demandes de licences soumises à l'examen du cabinet du Premier ministre

1 Egypte

Le **secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale** a indiqué que la commission avait souhaité soumettre à la décision du cabinet du Premier ministre une demande relative à la fourniture de 25 véhicules blindés *BASTION* avec tourelleau téléopéré pour arme de calibre 7,62 mm (*RENAULT TRUCK DEFENSE* - 16 00678 - 34,3 M€), à destination de l'armée de terre égyptienne.

Le **secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale** a rappelé que le **ministère des affaires étrangères et du développement international** avait signalé que ces équipements pouvaient potentiellement être utilisés pour des actions de répression interne et qu'il avait par conséquent émis un avis défavorable à cette demande de licence. Il a ajouté que **le ministère de la défense** avait émis un avis favorable en précisant que ces équipements étaient destinés à des unités déployées dans le Sinaï et contribuaient à la lutte anti-terroriste. Il a ajouté que le **ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique** avait également émis un avis favorable.

Le **cabinet du Premier ministre** a rappelé que des arbitrages favorables avaient déjà été rendus pour des cas similaires et qu'au vu des relations entretenus avec l'Egypte, la ligne de conduite vis-à-vis de ce pays restait inchangée.

Le **cabinet du Premier ministre** a décidé de donner un avis favorable à la demande de licence n° 16 00678 de *RENAULT TRUCK DEFENSE*.

2 [redacted]

[redacted]

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN EGYPTE

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

[redacted]

Le **02/03/2017**

NOTE

pour

Présidence de la République,
Cabinet du Premier ministre,
SGDSN - direction des Affaires Internationales, Stratégiques et Technologiques,
Affaires juridiques internationales et européennes,
Affaires stratégiques, de Sécurité et du Désarmement,
Cabinet du Ministre des affaires étrangères et du développement international,
DGP - Affaires politiques et de sécurité,
ANMO Afrique du Nord et Moyen-Orient,
Cabinet du Ministre de la Défense,
Coopération de sécurité et de défense,
DGRIS - Stratégie de défense, prospective et contre-prolifération,
EMA - Direction du renseignement militaire,
EMA - Cabinet du chef d'état-major des armées,
EMA - Sous chefferie Opérations,
EMA - Sous chefferie Plans,
EMA - Centre de planification et de conduite des opérations,
EMA - Pôle relations internationales militaires,
Etat-major de l'armée de l'air,
Etat-major de l'armée de terre, pôle relations internationales,
Etat-major de la marine,
TRIPOLI,
TUNIS,
ALGER,
RABAT,
TEL AVIV,

[redacted]

Etiquette(s) : *égypte, libye, armement, égypte-levant, défense, coopération de défense, ministre de la défense*

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

BEYROUTH,
AMMAN,
RIYAD,
ABOU DABI,
KOWEIT,
DOHA,
NIAMEY,
NDJAMENA,
BAMAKO,
WASHINGTON,
ROME,
MOSCOU,
ANKARA,
Direction générale armement - Cabinet du délégué général,
Direction générale armement - direction du développement international

Objet : Visite en Egypte de M. jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense (27-28 février 2017)- Entretiens avec son homologue le général Sedqi Sobhi.

Résumé

Huitième visite du ministre de la Défense en Égypte, depuis septembre 2014. Visite placée sous le signe de la gratitude et de la reconnaissance en l'action déterminante de M. Le Drian pour l'établissement d'une relation bilatérale exceptionnelle. Évocation de la problématique libyenne et des succès conduisant à une solution politique inclusive. Mise sur pied d'un Comité de dignitaires et d'une feuille de route électorale. Volonté égyptienne de ne pas voir ces initiatives perturbées par des projets concurrents. Panorama de la situation économique et sécuritaire d'une Égypte "sur la bonne voie". Accent mis sur le rôle des forces armées. Volonté de donner une impulsion nouvelle à l'exercice naval bilatéral Cléopâtra et demande d'escorte française pour le transit du premier sous-marin égyptien livré par l'Allemagne.
Évocation par notre ministre de la nécessité d'une solution politique en Libye et de la sécurisation de la période transitoire.
Demande égyptienne de mise en œuvre du projet de "hub" naval régional "français" à Alexandrie.

Le 27 février 2017, le ministre de la Défense, M. Jean-Yves Le Drian, arrivait à Assouan en Haute Égypte, afin d'y rencontrer en soirée son homologue. Ces entretiens précédaient ceux planifiés pour le lendemain au Caire, avec le Président de la République Arabe d'Égypte, M. Abdel Fatah El-Sisi, puis avec le ministre de la Production Militaire, le docteur Mohamed al Assar. Cette note rend compte des entretiens avec le ministre de la Défense et de la Production militaire. Un télégramme séparé rend compte des entretiens propres à l'audience présidentielle.

1. Ambiance générale

Cette **visite** était incontestablement **placée sous le signe de la reconnaissance**

mutuelle des efforts produits, depuis l'été 2014, au service d'une extraordinaire accélération de la relation bilatérale de Défense. Côté égyptien, tout avait été fait pour remercier chaleureusement, à quelques semaines des échéances électorales françaises, le ministre de la Défense, et louer le rôle fondamental que « l'ami de l'Égypte » avait su jouer dans la construction d'un partenariat exemplaire. Les **marques de reconnaissance et d'affection** se traduisaient par la mise sur pied d'un véritable programme de prestige dont les cérémonies de remises de décorations (Ordre du Nil pour notre ministre, Légion d'Honneur pour le ministre de la Production Militaire) constituaient les points d'orgue.

Dans un tel contexte, les **discussions étaient surtout l'occasion de se livrer à un bilan des succès enregistrés**, sachant placer chacune des réalisations, en matière de vente d'armement et de coopération induite, dans le contexte d'une situation sécuritaire régionale les justifiant pleinement. Il n'y eut, contrairement aux sept précédentes visites de notre ministre en Égypte, que **peu de place laissée à l'évocation des contrats d'armement en cours. Aucun prospect potentiel n'a, d'ailleurs, été évoqué.**

2. Entretiens avec le ministre de la Défense, le général Sedqi Sobhi

Le ministre égyptien, le général Sobhi, a choisi d'accueillir son homologue à l'hôtel Helnan d'Assouan, lequel avait, pour l'occasion, été orné d'emblèmes et panneaux célébrant les grands contrats d'armements et exercices communs. Un entretien de près de deux heures précédait alors le dîner officiel. Dans ses propos introductifs, le général Sedqi Sobhi soulignait que le ton et la teneur des échanges qu'il avait avec son « ami Jean-Yves » étaient uniques. « Je ne parle jamais de la sorte avec d'autres ministres de la Défense ». Le ministre Sobhi avait choisi d'articuler son propos autour des trois thèmes suivants : La problématique libyenne ; la situation interne de l'Égypte et le rôle joué par les armées ; la relation bilatérale.

2.1. La problématique libyenne

Le ministre égyptien rappelait à son interlocuteur que **la Libye constituait la profondeur stratégique de l'Égypte**. C'est à ce titre que des efforts considérables étaient consentis et conduits par le Chef d'état-major des Armées, le général Mahmoud Hégazy, afin de rechercher une solution au chaos libyen. Les dernières démarches menées avaient récemment permis de réunir les délégations des trois « parties libyennes » au Caire. Ce résultat avait fait suite à une série de rencontres séparées avec le président du parlement (Saleh), le chef du Gouvernement d'entente Nationale (Sarrâj) et le Maréchal Haftar, en juillet, en septembre et en décembre 2017, dans la capitale égyptienne. Les média, les parlementaires et les représentants des familles et des clans avaient aussi fait l'objet de toutes les attentions. **Le respect de l'unité libyenne, d'une part, la primauté d'une solution politique, d'autre part, le soutien et la pérennisation des institutions existantes (Conseil Présidentiel, Parlement, Armée Nationale), enfin, avaient constitué les trois axes de la politique libyenne de l'Égypte**. La « Déclaration du Caire » produite à l'issue d'un rassemblement des chefferies et représentations des principales tribus, comportait trois propositions importantes qui s'étaient avérées décisives pour la suite des discussions : **la création d'un comité rassemblant 15 députés et 15 conseillers d'État (première proposition) allait permettre aux 30 dignitaires de se réunir pour examiner, amender et valider les principaux engagements de la Déclaration (deuxième proposition), lesquels conduiraient à l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires au début de l'année 2018 (troisième proposition).** Jusqu'à cette échéance, **la période transitoire devait permettre à tous les titulaires actuels des responsabilités équivalentes de rester à leurs postes respectifs**. C'est dans ce contexte que se résoudrait, notamment, l'épineuse question de la désignation et de la subordination du chef suprême des armées et du commandant interarmées. Indiquant que l'Égypte était particulièrement satisfaite d'avoir atteint ce niveau de coordination et d'entente, **le**

ministre égyptien avertissait ne pas souhaiter que des projets alternatifs, voire concurrents, viennent perturber ce processus qui avait reçu l'agrément des trois parties.

2.2. Situation interne de l'Égypte et rôle joué par les forces armées

Sans transition, le général Sobhi souhaita ensuite évoquer la situation générale de son pays. **L'Égypte était « sur la bonne voie »**. Certes, la crise économique frappait durement le peuple égyptien mais la direction politique était porteuse d'une vraie **vision à long terme, laquelle bénéficiait d'un incontestable soutien populaire**. C'est ce soutien qui avait permis, à l'inverse de ce qui s'était produit dans les années soixante-dix, de franchir le pic de la crise. Cette fois-ci, **la remise en question des subventions d'État n'avait pas produit les révoltes populaires** qui avaient, à l'époque, eu raison de la détermination du Président Sadate. Les décisions courageuses du Président Sisi concernant, notamment, les prix sur le carburant ou le flottement de la Livre étaient, malgré les très grosses difficultés rencontrées, accept[illegible] par le **peuple** qui **restait raisonnablement confiant sur les conséquences b[illegible]ques à terme**. De plus, **ces trente-six derniers mois avaient vu le lanceme[illegible]e 1850 méga projets** : outre la construction, en un an, du deuxième tronço[illegible] Canal de Suez, dont les effets bénéfiques devraient attendre la reprise de l[illegible]nomie mondiale, 5500 kilomètres de route avaient été tracés, 1 million 50[illegible]0 feddan de terre (750 000 hectares) supplémentaires avaient été rendus ex[illegible]ables et redistribués, 6 tunnels avaient été percés sous le Canal afin de contrib[illegible] au développement du nord de la péninsule du Sinaï. Les projets de constructio[illegible]ne capitale administrative et de trois nouvelles villes destinées au logement de[illegible]pulations les plus défavorisées avaient également été lancés et des fermes de pisc[illegible]re intensive avaient été inaugurées. **Tous ces projets, qui avaient été rendus r[illegible]bles grâce à une implication directe des forces armées et de ses sous-traitan[illegible]avaient permis de fournir un emploi à plus de 2 millions et demi d'Égyptien**

Certes, la [illegible]stion pouvait se poser, selon le ministre, de la pertinence d'une telle implication [illegible]moyens placés sous ses ordres. L'armée égyptienne jouait, depuis l'époque [illegible]onique, un rôle spécial au cœur de la Nation égyptienne dont elle était l'éman[illegible] la plus tangible. Mais il fallait aujourd'hui assumer ce rôle malgré tous les défi[illegible]s-tendus par la lutte contre terroriste, celle contre la porosité des frontières, l'[illegible]gration clandestine et les trafics criminels en tout genre. Il le fallait d'autant plus [illegible] le Président avait une confiance absolue dans la dévotion, le professionnalisme désintéressé et la discipline de ses armées.

Abordant les sujets sécuritaires, le ministre Sobhi annonçait que **les armées avaient presque complètement anéanti les infrastructures opérationnelles terroristes au Nord Sinaï.** Des postes de commandement, des lieux de stockage d'armement et de confection de munitions avaient très récemment été détruits et un total de 3500 tunnels était à présent inutilisable. De nombreux chefs terroristes avaient été neutralisés. Des opérations étaient également conduites, ces jours derniers, sur des bastions situés au cœur des massifs montagneux du Sud de la région d'al-Arish. De nombreuses caches y avaient été détruites. **Les terroristes n'étaient, de fait, plus en mesure de manœuvrer, et leur seul mode opératoire restait à présent celui consistant en la pose d'engins explosifs improvisés**. **Ils cherchaient**, par ailleurs, **à opposer musulmans et chrétiens en se lançant dans une campagne d'intimidation et de persécution contre la communauté copte.** Il ne s'agissait là que de la reprise des actions qui, sous la présidence de Mohamed Morsi, avait conduit à la destruction de 27 églises du Sinaï. Toutes avaient, à l'image de celle de la Boutrossiya (attentat de décembre 2016 au Caire), été reconstruites par l'Armée. Subissant la pression des forces armées, **les terroristes cherchaient une visibilité nouvelle en assassinant des chrétiens, mais aussi des musulmans accusés d'être des indicateurs.** Le ministre

insistait sur le fait, qu'en Égypte, la Nation ne pouvait être entendue comme un agglomérat hétéroclite de tribus, d'ethnies ou de groupes religieux. Les armées étaient, à ce titre, exemplaires de ce concept de Nation transcendant, tout en les protégeant, les appartenances religieuses. Ceux qui cherchaient à diviser, opposer les Égyptiens entre eux, le faisaient-ils seuls ? Ne recevaient-ils pas un soutien de l'extérieur ? Ne répondant pas précisément à ses questions, le ministre Sobhi n'en évoquait pas moins la très prochaine venue de Mme Merkel au Caire et la visite planifiée du Président Sisi à Washington, avant de déclarer que **certains États qui, par le passé, avaient soutenu les terroristes en Égypte et dans la région, ne changeraient pas fondamentalement leur approche et « continueraient probablement de s'en prendre aux intérêts de l'Égypte ».** C'était là la conviction du ministre qu'il souhaitait soumettre à la sagacité de son homologue et à la bienveillance divine : « Dieu doit protéger l'Égypte ! ».

2.3. La relation bilatérale de défense

A l'inverse des sept rencontres précédentes entre les deux ministres au Caire, le général Sobhi ne consacra qu'un temps réduit à la relation bilatérale de Défense. Trois demandes particulières furent, toutefois, adressées à notre ministre. Une quatrième demande formulée plus tard par le ministre de la Production Militaire, le général al-Assar, est ici jointe :

- Évoquant **l'exercice naval « Cléopâtra »,** le ministre égyptien formulait le vœu que celui-ci **adoptât une véritable dimension interarmées centrée autour de l'emploi des [redacted] Mistral et de leurs modules amphibie et aéromobile.** Conscient de la proximité de la prochaine édition (juillet 2017), il indiquait souhaiter l'organisation en urgence d'une conférence de planification initiale, laquelle permettrait d'intégrer ces attendus interarmées. Une équipe de planification française pouvait être reçue dans les plus brefs délais, au Caire, par son département du Training. **Au-delà, il faudrait, selon-lui, imaginer une refonte complète de « Cléopâtra », afin de l'intégrer dans l'exercice multinational « Bright Star »** dont l'organisation, après plusieurs années d'interruption, venait d'être proposée à l'Égypte par le commandant américain de l'« US CENTCOM ». Notre ministre répondit qu'il ferait instruire ce dossier par l'État- Major des Armées et qu'une réponse serait donnée à son homologue.
- En matière d'armement, le ministre égyptien priait monsieur Le Drian de l'**aider à bénéficier d'une livraison anticipée, par l'industriel MBDA, de 16 missiles Mer-Mer 40**. Idéalement, cette livraison devrait intervenir dans le courant de l'année 2017 plutôt qu'en 2018. Notre ministre s'engagea à étudier cette question avec l'industriel.
- Enfin, rappelant que l'Égypte recevrait en avril le **premier** de ses quatre **sous-marins commandés à l'Allemagne**, le ministre égyptien demandait à son homologue un **appui d'escorte navale lors du déplacement de cette unité entre le chantier de Kiel et le détroit de Gibraltar.** Le ministre français promit d'étudier la faisabilité de cette mission.
- Lors des échanges qu'eut notre ministre avec le général al-Assar, en amont de la cérémonie de remise des insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur, le général égyptien formula une demande liée à la poursuite et à l'extension d'une coopération industrielle entre Thalès et son ministère: depuis le milieu des années soixante-dix, l'Égypte produisait, dans son usine de Benha, des postes de radio tactique par transfert de technologie. Dans le cadre d'une compétition restée ouverte, le ministre égyptien rappelait son **souhait de poursuivre cette coopération moyennant l'obtention de "codes sources" des fréquences. Cette demande n'ayant, à ce jour, pas été satisfaite, il faisait appel à notre ministre** qui s'engagea à faire instruire ce dossier.

2.4. Prise de parole par monsieur Le Drian et échanges

A la suite de ce long monologue du ministre égyptien, notre ministre fit part de l'émotion ressentie à l'occasion de cette 8ème et probablement dernière visite officielle à son « ami Sedqi ». **Depuis** le mois de **septembre 2014, un chemin considérable avait été parcouru, tant en terme d'équipements que sur le terrain des convergences stratégiques.** Il fallait être convaincu que **ce rapprochement historique se poursuivrait bien au-delà des relations de personnes**. Notre relation bilatérale reposait en effet sur la confiance mutuelle et la franchise. Il y avait lieu d'être particulièrement fier des résultats exceptionnels obtenus.

[redacted]

[redacted] ministre égyptien abondait en ce sens: la solution du tout militaire ne fonctionnait pas; cela se vérifiait au Yémen, comme en Syrie et en Irak. Chacune des rencontres organisées sous l'égide du général Mahmoud Hégazy n'avait eu pour préoccupation que la sauvegarde des intérêts du peuple libyen. **Dès à présent, les 15 représentants désignés par le Parlement pour rejoindre le Comité étaient à l'ouvrage et des propositions concrètes de modifications à apporter à certaines dispositions de la "Déclaration du Caire" avaient été adoptées**. Ces progrès substantiels conduisaient le ministre Sobhi à **souhaiter que les éventuelles initiatives internationales ne viennent pas concurrencer les initiatives égyptiennes.**

Notre ministre souhaita, à ce point de l'entretien, revenir sur le rôle exceptionnel joué par les armées égyptiennes. Le défi que s'était lancée l'Égypte et la réalisation en une année du doublement d'une partie du tracé du Canal avaient fini de le convaincre de la capacité de l'Égypte et de ses armées d'en relever bien d'autres. Il s'agissait vraiment d'armées particulières: armées combattantes, mais également armées de constructeurs, d'agriculteurs, d'industriels. **Le ministre égyptien de la Défense** profita de cette incise pour **formuler deux demandes supplémentaires:**

- Rappelant l'idée exprimée par le PDG de DCNS de créer un **"hub" naval régional à Alexandrie**, le ministre Sobhi indiquait souhaiter une **visite "dans les plus brefs délais" de M. Guillou en Égypte. Ce serait l'occasion de faire avancer ce projet majeur** pour chacun de nos pays et pour certains

autres acteurs régionaux. L'attaché de Défense de ce poste, invité le surlendemain de cet entretien à l'autorité de l'armement (DGA), se fit préciser le contexte de cette demande: **durant le récent Salon IDEX de l'armement à Abu Dhabi, deux pays du voisinage avaient manifesté auprès de l'industriel DCNS un intérêt pour des Corvettes GOWIND du type de celles acquises par l'Égypte. Une construction au sein d'un chantier naval régional paraissait être, pour chacun, une solution adaptée.** Notre ministre promis de relayer cette demande auprès du PDG de DCNS.

- Le ministre égyptien, revenant sur une mission d'évaluation conduite par le Conseil Régional de Bretagne, évoqua la **nécessité de faire aboutir les projets alors évoqués consistant au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en zones désertiques**. M. Le Drian s'engagea à relancer cette initiative.

Concluant ces échanges avant que ne soit offert un [illegible]er de prestige, le ministre égyptien de la défense tint à assurer M. Le Drian de sa [illegible] profonde reconnaissance et de celle du peuple égyptien, "peuple ami qui ne vous [illegible]era pas".

Andre PARANT (Ambassadeur)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Diffusion restreinte

Présidence de la République
[redacted] **(Cercle Limité)**

Le **30/10/2017**

NOTE

pour
Destinataires in fine

Objet : Déjeuner de travail entre le Président de la République et le Président égyptien Sissi (24 octobre 2017)

Le Président de la République a reçu à déjeuner à l'Elysée le Président égyptien Abel Fattah Al Sissi. Ce déjeuner avait été précédé d'un long tête-à-tête au cours duquel la coopération franco-égyptienne dans le domaine de la défense et de l'armement et les questions de droits de l'homme ont été discutée. Au cours de cet entretien, le Président de la République a remis à son homologue égyptien un non-papier recensant une quinzaine de cas de militants des droits de l'homme pour lesquels il a demandé un geste d'apaisement ; il a également remis un document relatif à la loi égyptienne entravant l'action des ONG et mentionnant les difficultés que faisait peser cette loi sur l'activité de certaines ONG françaises présentes en Egypte.

Le déjeuner de travail a permis d'aborder les dossiers suivants :

1/ les deux Présidents ont eu un long échange sur la Libye. Le Président Macron a rappelé les initiatives qu'il avait prises depuis son élection et a appelé à un travail très étroit entre la France et l'Egypte. Le Président Sissi a estimé que le dossier libyen n'avait pas été traité comme il aurait dû l'être après la chute de Kadhafi ; le vide actuel favorisait les islamistes ; les intérêts de tous les pays qui intervenaient en Libye étaient contradictoires ; les différentes factions libyennes jouaient sur ces divisions ; il y avait donc urgence à aligner l'ensemble des protagonistes –libyens et extérieurs – autour d'une seule et même stratégie politique, celle de la feuille de route de Ghassam Salamé. Le Président Sissi a insisté sur les principes qui guidaient la politique libyenne de l'Egypte : empêcher à tout prix l'accès des groupes islamistes au pouvoir ; renforcer l'armée libyenne seule à même de contenir les extrémistes ; tout faire pour maintenir l'intégrité territoriale du pays. Le Président égyptien a marqué ses craintes quant à l'impact de la crise libyenne sur la Tunisie et sur l'Egypte.

Le Président de la République a souligné les deux points de vigilance qui devaient mobiliser la communauté internationale dans la crise libyenne et sur lesquels la France et l'Egypte devaient renforcer leur coopération : le contrôle des côtes avec l'objectif de régler les migrations vers l'Europe ; la lutte contre le terrorisme en veillant à ce que ne se reconstituent pas en Libye, au sud et à l'ouest en particulier, des bases arrières armées par des combattants islamistes étrangers fuyant la Syrie ou l'Irak. Il a proposé une intensification des échanges entre services français et égyptiens, en y associant très étroitement les Emiratis. Le Président Sissi a marqué son accord (*NB : le chef du GIS, principal service égyptien était présent à ce déjeuner)* et a affirmé que l'Egypte en tout état de cause ne laisserait se former des camps de combattants étrangers sur le sol libyen, avec la menace que cela représenterait pour la sécurité de l'Egypte.

Les deux Présidents et les deux ministres des affaires étrangères ont évoqué l'état des dernières discussions politiques sous l'égide du RSSGNU. Notre Président a marqué que nous avions besoin d'Haftar et de l'ANL pour la sécurisation du territoire libyen mais que nous devions

travailler ensemble, France et Egypte, pour qu'Haftar ne fasse pas dérailler le processus politique en le captant à son profit.

Les deux Présidents ont évoqué les risques que faisait courir la crise libyenne sur les pays du sud (Tchad, Niger). Notre Président a mentionné la nécessité de constituer un « corset » autour de la Libye pour éviter une déstabilisation régionale. Il a proposé un travail opérationnel et de renseignement conjoint, avec le Tchad, avec le Maréchal Haftar, avec les EAU, pour contribuer à la stabilisation du sud libyen et pour prévenir l'implantation de djihadistes venant de la zone syro-irakienne.

Signalant le risque d'un accès des groupes terroristes aux ressources pétrolières libyennes, le Président de la République a proposé à son homologue un travail en commun sur la question du financement du terrorisme ; il a mentionné la conférence qui sera organisée à Paris début 2018 en invitant le Président Sissi à y participer.

2/ Le Président Macron a interrogé le Président Sissi sur son analyse de la situation en Syrie.
Le Président Sissi a manifesté son inquiétude sur les risques que ferait courir à l'unité de la Syrie une chute de Bachar Al Assad qui serait suivie par un effondrement de l'armée. Un départ de Bachar ne pouvait résulter que d'un processus politique ordonné. Il n'y avait de toute façon aucune alternative viable, même si l'Egypte travaillait avec l'Arabie saoudite à l'unification des groupes d'opposition. L'Iran et la Turquie avaient tout à gagner du maintien au pouvoir de Bachar, affaibli et sous dépendance, car cela justifiait la poursuite de leur présence militaire en Syrie.

Le Président de la République a détaillé les motivations françaises à l'origine de notre idée de créer un groupe de contact. Il a précisé que l'Egypte avait vocation à en être partie prenante. On ne pouvait pas laisser vivoter un processus de Genève quasiment moribond et par ailleurs laisser au processus d'Astana le monopole de définir l'avenir politique de la Syrie, car ce serait alors l'abandonner aux seuls Russes, Iraniens et Turcs dont les intérêts n'étaient pas les nôtres. Si l'avenir de la Syrie était laissée à ces trois puissances, le pays ne pourrait que voir le terrorisme se régénérer sous d'autres formes que Daech. Il fallait aussi continuer à mobiliser les Etats-Unis pour qu'ils continuent de s'impliquer sur le dossier syrien une fois Daech vaincu.

Le Président Sissi a constaté que l'orientation donnée par le Président Macron à notre politique à l'égard de la Syrie rapprochait totalement la France et l'Egypte. Il a suggéré que les deux ministres des affaires étrangères travaillent ensemble à la meilleure méthode pour relancer le processus politique ; le ministre égyptien Shoukry a plaidé – plutôt que de créer un groupe de contact ex-nihilo avec les difficultés que cela suscitait de la part des Russes et de tous ceux qui voudraient en être – de repartir du processus de Genève en le revitalisant. Les deux Présidents ont en outre convenu de renforcer les échanges entre les services sur la Syrie.

3/ Les deux Présidents ont eu un long échange sur la situation dans la corne de l'Afrique. Le Président Sissi a évoqué les préoccupations égyptiennes s'agissant du Soudan, tant sur le plan des routes migratoires vers la Libye que sur le plan du terrorisme. Il a regretté le mauvais message qu'avait adressé aux autorités soudanaises la décision américaine de lever l'embargo. Le Soudan avait un rôle néfaste dans la crise yéménite ; la Turquie et le Qatar multipliaient les ingérences dans toute la corne de l'Afrique ; par ailleurs, l'Iran avait renforcé son ancrage au Soudan.

Notre Président a estimé que la stabilisation de la Libye impliquait aussi le « containment » du Soudan. Le traitement d'ensemble de la crise libyenne supposait aussi de traiter les « angles morts », Soudan et Somalie. Le Président Sissi s'est inquiété de l'évolution et du rôle de l'Ethiopie ; il fallait faire passer clairement à Addis Abeba un message sur le fait que ce pays ne devait pas se tromper de politique.
Les deux Présidents ont conclu cet échange en décidant d'accroître la coordination et les échanges entre services sur la corne de l'Afrique.

4/ Sur la relation bilatérale, le Président de la République a souligné la volonté de la France d'accompagner l'Egypte dans ses réformes économiques. Il fallait inciter les entreprises françaises à investir plus en Egypte. Le Président Sissi a évoqué la conférence mondiale sur la jeunesse organisée à Charm El Sheikh du 7 au 9 novembre, en souhaitant que la France y soit représentée à niveau politique.

A l'issue du déjeuner, les deux Présidents ont assisté à la signature d'une déclaration franco-égyptienne sur la coopération culturelle, éducative et universitaire puis ont tenu un point de presse.

Compte rendu rédigé par Stéphane Romatet, ambassadeur de France en Egypte

[redacted](Conseiller diplomatique du PR - Sherpa G8 – G20)

Destinataires de la note :
LE CAIRE,
ABOU DABI,
KHARTOUM,
NDJAMENA,
ADDIS ABEBA,
TRIPOLI,
WASHINGTON,
CABINET DE LA MINISTRE DES ARMÉES,
CABINET DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
CABINET DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE,
CABINET DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
CABINET DU PREMIER MINISTRE,
ANMO AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT,
DAOI - AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN,
DIRECTION DES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE ET DE LA PROMOTION DU TOURISME,
NUOI NATIONS UNIES - ORGANISATIONS INTERNATIONALES - DROITS DE L'HOMME ET FRANCOPHONIE,
AFFAIRES STRATÉGIQUES, DE SÉCURITÉ ET DU DÉSARMEMENT,
DGRIS - STRATÉGIE DE DÉFENSE, PROSPECTIVE ET CONTRE-PROLIFÉRATION,
AUTORITES,
EMA - CABINET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES,
DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE,
CENTRE D'ANALYSE, DE PRÉVISION ET DE STRATÉGIE

Commentaire

Le Président de la République a exprimé un fort soutien à l'Egypte dans une période difficile pour le pays, confronté à la pression terroriste et engagé dans des réformes économiques délicates compte tenu de leur coût social.

Les deux présidents ont décidé d'approfondir le travail en commun, sur la Libye, sur la Syrie, sur l'est de l'Afrique.

Par ailleurs, les messages nécessaires sur les droits de l'homme et les libertés publiques ont été passés en confiance. il nécessitera un suivi étroit, qui pourra être confié à l'ambassadeur pour les droits de l'homme, en lien avec l'ambassade.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION
D'AFRIQUE DU NORD
ET DU MOYEN ORIENT

[redacted]

N° ANMO

Paris, le 7 novembre 2017

Note au ministre
s/c du cabinet (CMC)

Objet : **l'An VII des « printemps arabes » : l'espoir démocratique est-il mort?**

-Le panorama du monde arabe quelque sept ans après le soulèvement tunisien de décembre 2010 est sans appel : fragmentation sur des lignes de clivages multiples (idéologique, ethno-communautaires…), conflictualité sans précédent (le monde arabe représente 5 % de la population mondiale, 20 % des conflits et près de 70 % des victimes de ces conflits selon le PNUD) sur fond de rivalités régionales exacerbées. L'opinion commune est aujourd'hui unanime: « les Printemps arabes » sont morts, victimes collatérales des islamistes, des régimes autoritaires et des jeux de puissance (acteurs régionaux, Russie…).

Le différend central qui divise depuis plusieurs décennies le monde sunnite porte sur la question de la place de l'Islam dans le paysage politique arabo-musulman Il se substitue aux anciennes grilles de lecture (monarchies/républiques ; progressistes/conservateurs ; partisans paix avec Israël/front du refus-nationalistes arabes…). Les analyses sur le clivage chiites/sunnites paraissent par ailleurs réductrices. Elles avalisent l'instrumentalisation de la différence religieuse au nom d'une rivalité classique de puissance (Iran/monde arabe)..

- Si les « Printemps arabes », comme processus de changement par la voie pacifique, semblent avoir vécu, nous devons faire en sorte que les objectifs initiaux de ces dynamiques (développement économique, justice sociale et inclusivité politique) restent en haut de l'agenda international. C'est le prix à payer pour faire réussir les transitions politiques et établir une stabilité durable de la région ANMO.

1- Pourquoi les « printemps arabes ?

L'évolution chaotique de nombre des processus lancés par les « Printemps arabes », a oblitéré les racines profondes de ces mouvements de contestation en chaîne. La principale aura été le rejet d'un mode de gouvernement « vertical », sans contre-pouvoir, violemment répressif, profondément corrompu, inefficace à l'intérieur comme à l'extérieur, et sans possibilité de contestation par l'élection ou la conciliation. Les modèles tunisien, libyen ou syrien, pour

différents qu'ils soient, relèvent d'une nature similaire. Ce système de gouvernement s'accompagne naturellement dans le monde arabe d'un niveau élevé de corruption et de captation des richesses par une minorité fondée sur le clan, la tribu ou la « communauté» (Libye, Syrie, Yémen), ou sur la famille élargie (Tunisie, Egypte…). Il participe à approfondir une fracture territoriale point de départ de nombre des soulèvements de 2011 (contestation originelle dans les zones excentrée et/ou particulièrement démunies- Deraa en Syrie, Sidi Bouzid en Tunisie, la Cyrénaïque en Libye…). Il rend enfin impossible un développement « vertueux », suffisamment dynamique et équilibré pour sortir ces pays de la spirale du mal-développement. La baisse du prix du pétrole (à partir de 2014), si elle n'est pas chronologiquement liée aux processus révolutionnaire, est venue contrarier la capacité de certains Etats à « acheter » une paix sociale indispensable à la stabilité à court terme.

Ces évolutions ont finalement accéléré la « disqualification » du nationalisme arabe, dans sa version baasiste ou néo-nassérienne » (Qadaffi), qui n'a su ni prendre en charge la question de la référence à l'islam, comme marqueur identitaire, ni traiter la crise sociale issue de la montée des inégalités.

2- Pourquoi des trajectoires diverses ?

Le bilan des mouvements de contestation dans le monde arabe fait ressortir une typologie qu'on pourrait résumer comme suit :

- Les Etats qui ont connu un **changement de régime** (formel ou réel) : Tunisie, Egypte, Libye ou Yémen. Parmi ces quatre expériences, seule la Tunisie s'est engagée dans un processus que l'on peut qualifier de démocratique et d'inclusif (pluralisme, avancées sociales et « sociétales », inclusion de l'acteur représentant l'islam politique...). Dans les trois autres pays, les évolutions ont été particulièrement chaotiques (guerre civile, de plus ou moins basse intensité en Libye et au Yémen ; « reprise en main » par les militaires dans le cas de l'Egypte).

- Ceux qui ont **géré au mieux la transition au prix de réforme,** notamment constitutionnelle, **plus (Maroc) ou moins (Jordanie) substantielle.** Dans les deux cas, la nature du système (monarchie « exécutive ») et les rapports de force (primauté absolue du « Makhzen ») sont restés inchangés.

- **Les régimes, à forte « résilience »,** qui ont pu faire jouer les mécanismes de contrôle social et/ou de compensations financières : monarchies du Golfe (hors Bahreïn), et dans une certaine mesure Algérie, cette dernière ayant pu bénéficier par ailleurs de l'effet psychologiquement dissuasif du précédent de la guerre civile des années 90.

- Enfin, le « **cas syrien** », marqué par une montée rapide de la crise aux extrêmes, à la faveur de l'exacerbation des clivages internes, du jeu très « intrusif » des acteurs régionaux ou extra-régionaux (Russie) et de l'internationalisation du conflit.

Notre regard sur ces révolutions a profondément évolué sous l'effet de plusieurs facteurs :

- Le plus déterminant en aura été le facteur terrorisme/islamisme : Alors que la première séquence des « Printemps arabes » a pu bénéficier d'un contexte international favorable (choix de la non intervention, soit par option « idéologique » (Obama), soit, pour plusieurs Etats européens, pour faire oublier l'appui constant à des régimes peu présentables), la montée en puissance du phénomène du terrorisme djihadiste et ses effets subséquents à partir de 2014 (migrations, trafics…), a modifié en profondeur la perception par les puissances occidentales de la nature de ces conflits et l'agenda des priorités à arrêter (lutte contre le terrorisme, prime à la stabilité régionale, moindre attention à la questions des libertés publiques et des droits de l'Homme). L'émergence de ces menaces a incontestablement fait le jeu des régimes autoritaires (Syrie, Egypte, Golfe), au détriment des mouvements de contestation, qu'ils soient porteurs d'un projet séculier ou islamiste. La diabolisation des Frères musulmans par les Etats du Golfe (à l'exception du Qatar) et l'Egypte, alliée à la tolérance à l'égard des salafistes, a enraciné l'idée d'un lien organique entre l'islam politique et le djihadisme.

- La force des clivages internes : le facteur « ethno-communautaires » au Levant et en Irak (pays qui ne relève pas stricto sensu de la problématique « Printemps arabes ») a de fait imprimé une tonalité particulière à ces conflits, que la montée des tensions entre Etats arabes du Golfe et Iran ont exacerbée. Ce « biais » a trouvé son prolongement dans certaines franges des opinions publiques occidentales où les conflits au Levant sont appréhendés désormais essentiellement sous l'angle de la question des minorités. Ailleurs, en Egypte et en Tunisie(jusqu'en 2014), la polarisation autour de la question de la place de l'islam politique a pesé sur la transition.

- La nature du régime : les systèmes dirigés ou dominés par une caste militaire (a fortiori à forte composante « sectaire ») se sont donné les moyens de réprimer, avec succès, par la violence extrême toute contestation (Syrie, Egypte).

- Les systèmes d'alliance : Les Etats (comme la Syrie) ont su habilement jouer des liens historiques (Russie), ou moins anciens (Iran), là où d'autres (Libye) n'ont pas su constituer un réseau de soutiens internationaux fidèles.

3- **Pourquoi le suffrage universel a-t-il ouvert la voie aux Frères musulmans ?**

Alors que la référence occidentale a été usurpée et dégradée par les pouvoirs arabes autoritaires, c'est l'islamisme qui a su apparaître comme une force « pure », fidèle à l'identité arabo-musulmane.

De fait, les premières élections démocratiques post-2011 se sont traduites (à l'exception notable de la Libye) par l'émergence des partis se réclamant de l'islam politique dans plusieurs pays de la région (Tunisie, Egypte, Maroc et dans une certaine mesure Jordanie). Un des paradoxes de ce phénomène tient au fait que dans une majorité de ces pays, les forces à référence religieuse ont été absentes, ou en tout cas peu engagées, dans les processus de contestation des régimes autoritaires.

La raison première à ce succès électoral tient à l'ancrage social des mouvements islamistes (« frèristes ou salafistes) dont les activités caritatives dans les secteurs clés de l'éducation et de la santé ont beaucoup joué dans leur popularité. La bonne insertion de ces mouvements dans le tissu social du pays, d'autant plus forte qu'ils viennent le plus souvent se substituer à la défaillance tangible de l'Etat et de ses démembrements au niveau local, participe aussi à cet ancrage politique.

La « virginité » politique des acteurs islamistes est un autre facteur explicatif. De fait, à la différence de certaines forces d'opposition dites démocratiques qui ont été contraints de « compromettre » avec le régime, lorsqu'elles n'ont pas été purement et simplement récupérées par celui-ci, les mouvements islamistes n'ont pas voulu (ou parfois pas pu) intégrer un jeu politique verrouillé.

Cette nouvelle dynamique a découlé aussi en partie de la capacité des mouvements se réclamant de l'islam politique de nouer des alliances avec d'autres mouvements politiques, parfois situés à gauche, voire « modernistes » (comme ce fut le cas en Tunisie et au Maroc).

Enfin, la question du terrorisme, si elle existait, n'avait pas en ces années 2011-2013 l'acuité qu'elle connaîtra l'année suivante, avec l'émergence de Daech et ses effets politiques en Tunisie et en Egypte notamment.

Le net « retour en arrière » à partir de 2013, des mouvements se réclamant de l'islam politique (Egypte, Tunisie) ne peut s'expliquer seulement par la poussée contre-révolutionnaire portée principalement par les EAU et l'Arabie saoudite. Il trouve clairement sa source dans l'échec patent de la « gouvernance » frériste, notamment en Egypte où la Confrérie a tenté d'imposer son agenda idéologique de façon autoritaire et intolérante.

4- Quelles perspectives ?

Les bouleversements issus des « Printemps arabes » nous ont conduits dès 2011 à « revisiter » nos politiques à l'égard du monde arabe, en partant du constat que la stabilité durable de cette région passait par la fin des régimes autoritaires, souvent prédateurs, l'inclusivité politique, notamment la non-exclusion de la sensibilité islamiste modérée du champ politique, l'appui prioritaire aux acteurs de la sociétés civile et l'adoption d'un agenda de développement économique et social sérieux.

C'est sur cette base que nous avons apporté notre soutien à l'opposition syrienne contre le régime de Bachar al-Assad, que nous avons accompagné le processus tunisien et que nous avons favorisé le départ de N. al-Maliki en Irak en 2014 pour permettre la mise en œuvre d'une véritable politique inclusive soucieuse du sort des minorités.

La montée en puissance de la menace terroriste, représentée notamment par Daech, nous a conduits naturellement à renforcer notre coopération sécuritaire avec nos partenaires régionaux, relais indispensables pour faire reculer la terreur. Cette action, imposée par la réalité, s'est inscrit dans le court terme, parfois dans l'urgence.

Elle nous a parfois conduit à perdre de vue nos objectifs de moyen et long terme, à savoir assécher le terreau sur lequel prospèrent Daech et Al Qaida que les politiques les plus contestables des régimes autoritaires arabes viennent alimenter.

Alors que [illegible] partie importante de l'opinion publique, nationale et internationale peut nous [illegible] au goût du jour la théorie du « rempart » des autoritarismes face à la menace [illegible], plusieurs considérations sont à prendre en compte :

- Pour nous, l'éventuel choix d'une certaine bienveillance à l'égard du retour des autoritarismes est potentiellement porteur de futures déconvenues : légitimation du discours, toujours vivace dans le monde arabe, sur la « complicité » des régimes autoritaires locaux et de l'Occident : alimentation des courants radicaux en réaction à la répression policière et à l'étouffement des libertés.
- Les populations de la région ne sont plus disposées à accepter une « régression démocratique » dans la durée, en dépit de l'unanimisme de façade mis en avant par certains régimes (Egypte, Syrie…) ;
- La question économique et sociale demeurera l'enjeu primordial des prochaines années pour l'ensemble des pays de la région (y compris les plus riches.cf : Arabie saoudite). La pérennité de nombre des régimes de la zone ANMO dépendra largement de la bonne (et équitable) mise en œuvre des réformes dans ces champs;
- Dans un terme plus long, la capacité de ces Etats à faire naître une classe moyenne éduquée, bien soignée et intégrée (intelligemment) dans la mondialisation déterminera le devenir démocratique (ou non) de ces sociétés, et partant, la stabilité de l'ensemble de la région.

Les axes d'une stratégie adaptée aux réalités de ces régions sont pourtant bien connus : **appui aux processus démocratiques et aux réformes ; développement économique et social** (qui passe nécessairement par la fin des circuits de prédation et des situations de rentes) ; **appui aux secteurs éducatifs et de la santé ; meilleur équilibre entre les territoires** (en favorisant autant que possible une décentralisation adaptée au contexte local) ; **multiplication des programmes de coopération** (nationale et européenne) « **pro-intégration régionale** », **notamment dans sa dimension méditerranéenne et africaine** (discours du PR lors de la semaine des ambassadeurs) ; **soutien effectif aux acteurs de la société civile les plus en phase avec nos valeurs et nos intérêts, sans accepter la logique éradicatrice qui voudrait exclure définitivement les acteurs islamistes,** y compris ceux qui ont fait le choix de la démocratie, de la non-violence et du pluralisme (cf : Note ANMO sur « les islamismes en zone ANMO : quelle posture pour la France »).

Dans ce contexte, **l'exemple tunisien,** en dépit de ses soubresauts et de ses régressions (retour en force d'anciens du système Ben Ali), **doit nous servir de « boussole ».** Il ne s'agit pas d'imaginer ailleurs la reproduction à l'identique de cette expérience (contextes trop différents et blocage idéologique fort) mais de « faire vivre » le pari tunisien, qui est un témoignage de la compatibilité entre démocratie et monde arabe. Pour cela, il importe en particulier de protéger ce pays des tentatives déstabilisatrices (contagion libyenne mais aussi jeu trouble golfique, émirien en particulier), et de ne pas s'impliquer directement dans le champ de la politique intérieure tunisienne, en dépit des sollicitations « amicales » en faveur de tel ou tel camp.

Au-delà du cas tunisien et arabe, il serait aussi utile d'intégrer dans notre réflexion sur l'islam, la démocratie et le développement, les expériences globalement réussies en Asie du sud-est (Malaisie, Indonésie notamment) qui ont su gérer intelligemment la pression islamiste en répondant aux attentes économiques et sociales, tout en préservant les cadres traditionnels de leur société./.

[redacted]

Diffusion restreinte

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Spécial France

Direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

[redacted]

Le **25/02/2019**

NOTE
pour
Cabinet Du Ministre De L'europe Et Des Affaires Étrangères,
Le Caire,
Anmo Afrique Du Nord Et Moyen-Orient

Objet : Egypte - Compte-rendu de l'entretien du Directeur ANMO avec l'Ambassadeur Badawy (20 février 2019)

Résumé
Suivi de la visite du Président de la République en Egypte, sur l'ensemble des volets (lutte contre le terrorisme, crises régionales, migrations, droits de l'Homme, coopération économique et culturelle).
Démarches en faveur des quatre défenseurs de droits ayant reçu une plainte à la suite de leur rencontre avec le Président de la République en Egypte, ainsi qu'en faveur d'Amal Fathy.

Le 20 février 2019, le Directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient a reçu l'Ambassadeur d'Egypte, M. Ehab Badawy, afin de faire le suivi de la visite du Président de la République en Egypte. **Les éléments suivants peuvent être retenus de l'entretien :**

L'Ambassadeur Badawy s'est félicité de la réussite de la visite, qui avait permis des résultats importants sur tous les volets de notre coopération bilatérale. Alors que le sommet de Charm el-Cheikh était abordé, l'Ambassadeur Badawy a indiqué qu'une représentation de la France à haut niveau permettrait de confirmer l'excellence de la relation entre la France et l'Egypte et de dissiper certaines craintes, relayées dans les médias égyptiens, d'un changement de ligne de la France vis-à-vis de l'Egypte lors de la visite du Président de la République, en raison de divergences sur la question des droits de l'Homme.

Le Directeur ANMO a assuré l'Ambassadeur qu'il n'y avait aucun changement de position. La visite avait été un succès et le Président de la République, qui avait apprécié les longs entretiens bilatéraux avec le Président Sissi, avait souhaité aborder l'ensemble des sujets avec sincérité, y compris les droits de l'Homme. L'ensemble des initiatives décidées lors de la visite devaient désormais être mises en oeuvre :

1/ Coopération sur les crises régionales, la lutte contre leterrorisme et les migrations

Le Directeur ANMO a présenté les pistes de travail identifiées. Concernant la lutte contre le terrorisme, des déplacements prochains au Caire des chefs des services de renseignement permettraient d'approfondir notre coopération.
Sur les questions régionales, il était important d'avancer dans notre dialogue sur le Processus de Paix au Proche-Orient, et la France proposerait rapidement une date à l'Egypte pour de nouvelles consultations sur la Libye.
La France souhaitait également accueillir au printemps une délégation égyptiennes des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, afin d'échanger sur les migrations.

2/ Droits de l'Homme

Le Directeur ANMO a indiqué que la France ferait des propositions à l'Egypte pour un dialogue de suivi de la visite sur la question des droits de l'Homme, en lien avec l'Ambassadeur pour les droits de l'Homme, François Croquette.

L'attachement de l'Egypte à la méthode du dialogue bilatéral a été rappelé par l'Ambassadeur Badawy, qui regrettait que la France prenne parfois des positions allant à l'encontre des intérêts de l'Egypte dans les enceintes multilatérales. Le Directeur a répondu que la France s'exprimait librement au niveau multilatéral, mais était disposée à consulter l'Egypte au préalable. A cet égard, nous échangerions avec l'Ambassade d'Egypte en amont du Conseil des droits de l'Homme.
Le Directeur ANMO a exprimé la préoccupation de la France à propos de la plainte déposée contre quatre défenseurs de droits à la suite de leur rencontre avec le Président de la République au Caire.
L'Ambassadeur Badawy a assuré le Directeur de l'absence de lien entre l'avocat ayant déposé la plainte et les autorités égyptiennes.

Le Directeur ANMO a également rappelé la vigilance de la France quant à la situation d'Amal Fathy, et notre souhait qu'une grâce présidentielle puisse lui être accordée, conformément à sa demande.

3/ Coopération économique

L'Ambassadeur Badawy a rappelé la priorité accordée par l'Egypte à une coopération sur le plasma, et indiqué le souhait de la Ministre égyptienne de la santé de pouvoir être reçue rapidement à Paris, et de visiter une usine du LFB.

Une proposition de date pour cette visite était encore attendue. Le Président Sissi souhaitait que deux usines puissent être construites en Egypte, afin de traiter un total de 3 millions de litres de plasma.

Concernant la coopération dans l'industrie automobile, l'Ambassadeur Badawy allait contacter Luc Chatel, ancien ministre et président de la Plateforme automobile. La Direction ANMO pourrait ensuite appuyer les démarches de l'Ambassade d'Egypte auprès des industriels.

Concernant les interconnexions régionales, l'Ambassadeur Badawy a précisé que l'Egypte souhaitait oeuvrer à la connexion des infrastructures des pays africains, principalement routières, mais aussi éventuellement maritimes et aériennes. Un chantier avait été engagé avec succès en Egypte, afin de relier 6 000 km de routes *nationales. Le Directeur a évoqué les acteurs qui pourraient être* associés, dont les bailleurs (AFD, Banque mondiale, Banque africaine), et éventuellement la commissaire égyptienne de l'Union africaine aux infrastructures.
Le Directeur ANMO a regretté l'annulation de la signature du contrat avec RATP Dev. L'Ambassadeur Badawy a évoqué le changement de direction à la National Authority for Tunnels, et indiqué qu'il était confiant que le dossier puisse être débloqué dans les semaines à venir. L'Egypte souhaitait que le métro du Caire reste français.

4/ Coopération culturelle

Le Directeur ANMO a rappelé l'importance de la mise en oeuvre de l'accord sur l'Université française d'Egypte, et en particulier de la présentation par l'Egypte d'une demande de financement auprès de l'AFD. L'Ambassadeur a indiqué que le montant de cette requête devait être fixé.
Le Directeur ANMO a indiqué que nous étions en attente de la publication de l'appel d'offre sur le Grand musée égyptien./.

[Visa: ANMO]

Yannick TAGAND (Sous-directeur)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 22 DEC. 2014

Cher Monsieur le Président,

Comme je vous l'ai affirmé lors de notre entretien le 26 novembre, la France souhaite renforcer sa coopération avec l'Egypte dans des domaines stratégiques pour nos deux pays, au premier rang desquels la lutte contre le terrorisme. Je vous avais fait part de ma disponibilité à étudier dans les délais les plus rapides les questions relatives aux équipements militaires de pointe dont vous souhaitez doter à très brève échéance l'armée égyptienne afin de lui permettre de faire face plus efficacement encore aux défis que votre pays doit relever.

Je me félicite à cet égard des premiers résultats de la mission que vient de mener la délégation de haut niveau que vous aviez mandatée en vue de l'acquisition de deux Frégates et de 24 avions Rafale. Les échanges qu'a pu avoir le général Al-Assar, tant avec mes collaborateurs directs qu'avec des représentants des ministères concernés et les responsables de DCNS, Dassault et MBDA, témoignent de cet engagement et de notre volonté d'aboutir aussi rapidement que possible.

En quelques jours, des progrès considérables ont pu être accomplis permettant que des contrats initiaux soient paraphés. Les services de l'Etat et les acteurs industriels ont travaillé, chacun dans leur domaine, à ajuster les spécificités et les prix des équipements. En outre, les autorisations gouvernementales requises pour ces opérations ont été immédiatement délivrées.

J'ai pleinement conscience de votre souhait que les premières livraisons puissent intervenir à la date symbolique du 1er août. Elle pourra être tenue pour la première des deux frégates ainsi que pour les trois premiers avions Rafale.

Son Excellence
Monsieur Abdel Fattah AL-SISI
Président de la République arabe d'Egypte

Ces équipements seraient, comme vous le savez, directement prélevés sur les dotations initialement destinées aux forces françaises, témoignant ainsi de la volonté de la France de mettre concrètement en œuvre notre coopération. Je ne doute pas que les industriels français se mettront en situation de livrer l'ensemble des matériels dans les délais les plus rapides envisageables.

En tant que chef des armées, il est de ma responsabilité de veiller à la pérennité des capacités des forces françaises, particulièrement sollicitées en opérations extérieures. Dans ce cadre, nous sommes allés aussi loin que possible s'agissant des prélèvements d'équipements de façon à répondre à vos attentes et à nos contraintes. Je sais que, mieux que quiconque, vous êtes à même de comprendre la portée de cette décision.

Nous étudions également les modalités de financement qui seraient envisageables pour une opération de cette ampleur. La France est disposée à apporter son concours et entend aller aussi loin que possible dans le cadre de ses contraintes budgétaires et des règles auxquelles elle est tenue, en particulier au regard de l'OCDE et de l'Union européenne.

Je souhaite que, sur ce point comme sur tous les autres, le dialogue entre nos deux pays reste aussi intense et confiant qu'il l'a été tout au long de la mission de votre délégation. Ainsi, sur la base de votre analyse des propositions qui vont ont été remises, je ne verrai que des avantages à ce qu'une nouvelle mission soit organisée, au Caire ou à Paris dans les premiers jours de janvier 2015, afin de finaliser cette opération dans toutes ces dimensions et dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,

François HOLLANDE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie

[redacted]

CAPS / 233

Paris, le 13 juillet 2015

NOTE

A/s: Escalade sécuritaire en Egypte et risques pour la France

Deux ans après la chute de Mohammed Morsi, la prise de pouvoir par les militaires et le processus de transition qui a conduit à l'élection du Président Sissi, l'Egypte vit un tournant dangereux qui pourrait rapidement aboutir à une situation inextricable. Sur le plan interne aussi bien que régional, sa situation n'est pas sans rappeler, *mutatis mutandis*, celle qui prévalait en Algérie au début des années 1990 après l'annulation des élections, qui a précipité le pays dans la guerre civile de façon progressive.

1. Un choix éradicateur

Depuis la prise du pouvoir par les militaires à l'été 2013, la répression a déjà fait des dizaines de milliers de prisonniers et près de 2000 morts dans les rangs des contestataires (majoritairement islamistes, mais pas seulement). On compte **depuis le mois de mai 2015 des dizaines de disparitions forcées** d'activistes, majoritairement liés au mouvement étudiant.

La politique du tout répressif décidée par le Président et largement soutenue jusqu'à récemment par la population, à qui il avait expressément demandé de lui donner ce mandat après le coup de 2013, **a déjà montré toutes ses limites** : radicalisation violente des Frères musulmans et de leurs sympathisants encore en liberté ou passés dans la clandestinité ; incapacité de leurs cadres installés hors d'Egypte à contenir leur passage à la violence ; répression indiscriminée qui touche l'ensemble de la population et interdit toute dissension à l'égard de l'exercice du pouvoir du Président Sissi.

Tout indique que l'on se dirige vers toujours plus de répression au lendemain des derniers attentats dont la fréquence s'accélère (celui, avorté, de Louxor le 10 juin ; l'assassinat du Procureur général de la république le 29 juin ; l'attaque de jihadistes dans le Sinai le 1er juillet ; l'attentat à la voiture piégée devant le Consulat d'Italie le 11 juillet). Le 1er juillet, la police a ainsi tué 13 cadres des Frères musulmans dans un appartement du Caire. Le pouvoir prépare par ailleurs une nouvelle loi anti-terroriste, élargissant les pouvoirs de la police et menaçant d'une peine de deux ans de prison tout journaliste qui publierait une information contredisant les communiqués officiels. Cette loi devrait être adoptée sans encombre puisque, en l'absence de parlement élu, Sissi gouverne par décrets. Notons par ailleurs qu'une étudiante française en Master à l'EHESS a été expulsée d'Egypte début juillet.

2. Une popularité écornée malgré le mandat populaire

Au zénith lors du renversement de Morsi en juin 2013, **la popularité du Maréchal Sissi devenu Président ne cesse de s'éroder jusque dans son propre camp**. Après deux ans d'une violence en augmentation constante, la « Sissimania » des débuts est retombée. **Si une proportion non négligeable d'Egyptiens continue de soutenir le maréchal, c'est désormais seulement comme un moindre mal.**

Ainsi, les médias ont repris depuis quelques mois, malgré la très sévère répression, un ton nettement plus délié. Pour la plupart liés à des hommes d'affaires proches de l'ex-régime Moubarak ou de certaines factions de l'armée, ils ont par exemple adopté ces dernières semaines un ton étonnamment critique à l'égard du Président.

Des slogans désobligeants visant directement le Président sont régulièrement lancés à l'occasion d'événements publics, telles que la réouverture de la station de métro place Tahrir. Alors que les résultats économiques se font attendre, la grogne monte devant l'engagement du pays dans la coalition sunnite au Yémen.

En outre, il semblerait que le Président Sissi soit aujourd'hui plus isolé au sein de son régime. **Des rumeurs évoquent une « guerre » avec son ministre de la défense (rendu inamovible par la constitution de janvier 2014) Sidqi Sobhi**. Selon ces mêmes rumeurs, ce dernier aurait même pris langue avec les Saoudiens, mécontents de la politique menée par Sissi (et qui s'apprêteraient, dit-on, à ne pas renouveler les aides prodiguées en 2013 et 2014).

De fait, les soutiens régionaux au Président Sissi faiblissent. Alors qu'ils avaient ouvertement œuvré à sa prise de pouvoir, les soutiens du Golfe se font plus mesurés : l'Arabie saoudite a cessé de fournir un soutien inconditionnel à la politique anti-Frères menée par le Président après le passage de témoin entre les Rois Abdallah et Salman ; Le Koweït reste en retrait ; les EAU restent engagés aux côtés du Président, mais commencent à demander des comptes, alors qu'ils découvrent tous les jours un peu plus l'étendue de l'impéritie économique égyptienne.

3. Une réponse peu adaptée au défi terroriste

Les derniers attentats affaiblissent un pouvoir égyptien qui a construit toute sa légitimité sur sa prétention à ramener la stabilité. Alors qu'il ne cesse de se poser en rempart (« la violence était le prix à payer pour le retour de la sécurité » aime-t-il à répéter dans ses interventions publiques), **le Président Sissi n'a pas réussi à freiner l'escalade de la violence.** Pis, la sophistication des actes commis et le flou qui entoure leurs commanditaires ne laissent pas d'inquiéter. A ce titre, après l'attentat avorté de Louxor début juin, **les trois dernières attaques d'une ampleur inédite sont particulièrement inquiétantes :**

- l'attentat contre le procureur général Hicham Barakat, plus haut personnage de l'appareil judiciaire et troisième personnage de l'Etat, a atteint un rare degré de sophistication, qui fait craindre d'autres opérations de la même précision au cœur de la capitale égyptienne ;
- dans le Sinaï, l'armée égyptienne vient de connaitre, toute comparaison gardée, une attaque qui se rapproche du degré opérationnel atteint par Daech lors de son attaque à Ramadi : série de raids par près de 70 combattants surarmés sur des checkpoints,

faisant de 50 à 100 morts dans les rangs de l'armée (qui n'en reconnait qu'un vingtaine), combattants qui ont ensuite assiégé pendant plusieurs heures la ville de Cheikh Zuweid au Nord-Sinaï. La comparaison s'étend aussi à l'attitude de l'armée égyptienne, dont les conscrits sous-payés et démoralisés auraient fui devant des combattants ultra-motivés de l'EI, et qui disposeraient de relais au sein de l'appareil militaire.

- Enfin, c'est la première fois depuis 2011 qu'une représentation diplomatique est visée en Egypte, avec l'attaque du 11 juillet contre le consulat d'Italie.

Si l'opération du Sinai a été presque immédiatement revendiquée par l'EI – province du Sinaï (ex-Ansar Bayt al-Maqdis), le doute persiste en revanche quant à l'assassinat du procureur général. La responsabilité de l'EI a été évoquée, mais aucune revendication n'est venue la confirmer. La « résistance populaire », groupe de jeunes ex-FM radicalisés présent depuis 2014 au Caire et dans le Delta et qui s'est surtout fait connaître par des assassinats ciblés de militaires et de policiers, a revendiqué l'attaque avant de se rétracter. Si la « résistance populaire » est réellement responsable, cela montre qu'elle a désormais une capacité d'action inquiétante pour le pouvoir. Enfin, selon des sources en Egypte, il n'est pas impossible que, dans un contexte de luttes intestines au sein du régime, certains secteurs de l'appareil d'Etat désireux d'affaiblir Sissi aient été à la manœuvre.

4. Des conditions à prendre en compte lors de la prochaine visite du Président Hollande

Pour nombre de nos partenaires occidentaux (cf. les discussions en cours à l'Union européenne sur l'Egypte et les déclarations américaines dénonçant les atteintes aux droits de l'homme), **le régime égyptien fait aujourd'hui fausse route**. Ceci, malgré les espoirs placés dans une transition qui aurait pu être maitrisée si la feuille de route annoncée à l'été 2013 avait été suivie d'effets.

Outre le raidissement policier décrit plus haut, les élections législatives, attendues depuis début 2014 et dont la tenue est annoncée tous les quelques mois, sont repoussées toujours plus loin dans le calendrier et on ne voit pas comment elles pourraient se tenir régulièrement dans le climat d'insécurité actuel. **Le pouvoir, plus fragile qu'il en a l'air, semble s'enfermer dans une forme d'autisme** et de repli sur quelques intimes du Président, ce qui l'empêche de prendre en compte la mesure de la grogne montante, bien au-delà des rangs islamistes.

La visite du Président Hollande interviendra dans ce contexte. Comme assez classiquement en Egypte, il faut avoir à l'esprit que **le Président Sissi a besoin, pour compenser sa perte de popularité en interne, de mettre en scène l'importance du soutien accordé par l'extérieur.** La visite présidentielle lui offre à cet égard une occasion unique. **Couplée avec la livraison de matériels militaires sophistiqués, elle devrait permettre au Maréchal de redorer son image d'homme fort, tenant les rênes de son pays**, alors que son bilan sécuritaire reste très mitigé.

S'il ne fait pas de doute que tout doit être fait pour accompagner l'Egypte sur la voie de son redressement économique et pour le rétablissement de sa stabilité, **nous devons faire attention à ne pas nous laisser instrumentaliser malgré nous**, en apparaissant comme le pays qui donne un blanc-seing aux autorités militaires. Il faut en particulier **éviter d'apparaitre associés de trop près à une politique dont les pratiques vont à l'encontre de**

nos valeurs et, qui plus est, **nous rendent peu audibles sur d'autres dossiers régionaux** (en Syrie, où nous appelons au départ du dictateur ; en Irak, où nous insistons sur l'inclusivité politique).

Ainsi, **nous devrons porter une attention spécifique à la médiatisation de cette visite,** en prenant particulièrement soin de ne pas entrer malgré nous dans une projection de puissance en décalage avec les enjeux sécuritaires actuels. Il serait opportun par ailleurs de saisir l'occasion de ce voyage en Egypte pour passer des messages fermes sur les droits de l'homme dans le format qui paraitra le plus adapté./.

[redacted]

Diffusion restreinte

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France en Egypte
Spécial France

ND-[redacted] **(Cercle Ouvert)**

Le **18/04/2018**

NOTE

pour
Présidence de la République à l'attention de Ahlem GHARBI,
Cabinet Du Ministre De L'europe Et Des Affaires Étrangères,
Anmo Afrique Du Nord Et Moyen-Orient,
Nuoi Nations Unies - Organisations Internationales - Droits De L'homme Et Francophonie,
Onu Geneve (Rp)

Objet : Egypte : visite du Ministre au Caire (28-29 avril) - situation relative aux droits de l'Homme et libertés

Résumé
Le Département voudra bien trouver ci-dessous un point sur la situation des droits de l'Homme en Egypte, en réponse à la commande d'ANMO, dans la perspective de la prochaine visite du Ministre en Egypte (28-29 avril).

Depuis la reprise en main du pouvoir par l'armée en juillet 2013, **la répression s'est progressivement abattue sur toutes les forces politiques ou sociales porteuses d'un discours différent de celui du régime**. D'abord concentrée sur les Frères musulmans, classés terroristes fin 2013, la mise au pas a ensuite touché également les forces politiques libérales, les ONG et activistes des droits de l'Homme, certaines minorités et plus récemment les médias. La détérioration en matière de respect des droits et libertés a été très nette ces derniers mois.

La récente campagne électorale n'a fait qu'accentuer ces tendances liberticides, en **criminalisant toute prise de parole non conforme au discours officiel**. Les partis d'opposition sont marginalisés, quand ils ne sont pas noyautés de l'intérieur par le pouvoir. La réélection du président Sissi n'a donné lieu à ce stade à aucun signe d'ouverture en matière de droits de l'Homme. Les autorités égyptiennes restent enfermées dans une logique purement sécuritaire et antiterroriste.

1/ Un accroissement préoccupant du recours à la peine de mort : le nombre de condamnations et d'exécutions a connu une augmentation très nette depuis 2013, et plus encore depuis fin 2017. En 2017, l'ONG ANHRI qui comprend un réseau d'avocats couvrant l'Egypte, recensait 43 condamnations à mort touchant 358 personnes. **Depuis fin décembre 2017, au moins 32 personnes ont été exécutées, dont une part importante après des procès**

devant des tribunaux militaires. Certaines ONG dénoncent un usage politique de la peine de mort. Le Parlement européen a adopté une résolution de condamnation le 8 février.

La mention régulière de l'élimination de terroristes dans le cadre de la campagne « Sinai 2018 », soulève également la question des **exécutions extra-judiciaires,** régulièrement pointée par les ONG.

2/ De nombreux abus en matière de détention : les ONG font état d'environ 60.000 personnes détenues pour raisons politiques (dont 40.000 sympathisants des Frères musulmans). Le président a fait de la jeunesse une priorité, mais la libération de jeunes manifestants est restée à ce stade très limitée (280 libérations en 2016-2017). Lors de sa visite à Paris en octobre 2017, le président Sissi a indiqué lors d'une interview qu'il n'y avait pas de prisonniers politiques en Egypte, car les détenus avaient tous été jugés.

En septembre 2017, HRW a fait paraître un rapport faisant état d'une pratique « systématique » de la torture en Egypte, dont le contenu a été farouchement nié par les autorités égyptiennes. Les ONG font malgré tout régulièrement état de **pratiques de torture et de disparitions forcées, ainsi que du risque de radicalisation en prison**. Les abus ne sont que rarement sanctionnés (à noter, la poursuite de deux policiers après la mort d'un jeune homme, « Afroto », sous la torture dans un commissariat du Caire en janvier).

3/ Des ONG entravées dans leur travail : une **nouvelle loi très restrictive sur les ONG** a été adoptée au Parlement en mai 2017 malgré les réticences exprimées par certains pays, notamment par les Etats-Unis, qui ont argué de cette loi (ainsi que des liens de l'Egypte avec la Corée du Nord) pour annuler une partie des aides militaires américaines. Les financements et le travail des ONG, de défense des droits de l'Homme mais aussi de développement, seraient considérablement entravés par cette loi. Les autorités affirment que les décrets d'application prendront en compte les critiques internationales. Un **procès dit « des financements étrangers »** touche par ailleurs depuis 2011 plusieurs ONG internationales, et plus récemment égyptiennes. Au moins 66 membres d'ONG ont été à ce stade inquiétés ; plusieurs ont vu leurs avoirs gelés et sont interdits de voyager.

4/ Libertés politiques et liberté des médias : le verrouillage de toute expression jugée dissidente : Au nom de la lutte anti-terroriste, des intérêts et de la sécurité de l'Egypte, ou encore de son image, la liberté d'expression a connu un étiolement sans précédent ces derniers mois.

Dans le champ politique, ce qui reste d'opposition en Egypte est désormais muselé. Après que les derniers partis d'opposition libérale ont été réduits au silence (impossibilité de se réunir ou d'accéder aux médias), les instigateurs des mouvements d'appel au boycott de l'élection présidentielle, en décembre-janvier, font pour certains l'objet de poursuites judiciaires. **Abdel Moneim Aboul Foutouh**, chef du parti « centriste islamiste » Egypte Forte, dissident des Frères musulmans jusque-là toléré en Egypte a été arrêté le 14 février dernier pour avoir donné une interview critique à une chaîne proche du Qatar depuis Londres.

Les derniers médias indépendants font l'objet d'une surveillance et d'un harcèlement sans précédent. La plupart des chaînes de télévision ou journaux ont été rachetés par des institutions proches du gouvernement ou des services de sécurité. Parallèlement, les autorités égyptiennes interviennent de plus en plus souvent quand la couverture médiatique d'un événement ne leur est pas favorable. Le lancement de l'opération contre terroriste **« Sinai 2018 »,** en février, s'est ainsi accompagné d'une **criminalisation de toute parole critique à l'encontre de l'armée et des forces de sécurité**, assimilée à une « trahison ». La période de campagne électorale s'est traduite par un **renforcement des mécanismes de contrôle et de censure des médias traditionnels**. Le Procureur général a demandé aux autorités, mais aussi aux citoyens eux-mêmes, de contrôler le contenu des médias à la recherche des « **fausses**

informations ».

Dans ce contexte, **les journalistes rencontrent des difficultés grandissantes**, qu'ils soient :

- étrangers : le bureau de la BBC au Caire est menacé de fermeture, après un reportage critique en février. La correspondante britannique du Times en Egypte, Bel Trew a été expulsée fin février.

- **égyptiens** : Une trentaine de journalistes seraient actuellement emprisonnés. Certains présentateurs de télévision, y compris « pro-régime » ont eux-mêmes été inquiétés. **Plusieurs journalistes ont été arrêtés dans le contexte électoral**, après avoir couvert l'élection sous un angle critique. Le quotidien indépendant al-Masry al-Youm, qui avait fait sa une sur les efforts déployés par les autorités pour pousser les électeurs aux urnes, le 28 mars, a dû présenter ses excuses, tandis que son rédacteur en chef était limogé.

Enfin **environ 500 sites internet,** qu'il s'agisse de sites d'information proches du Qatar ou de sites « technique » permettant de contourner la censure égyptienne (VPN) **ont été bloqués à partir de mai 2017**. Un **projet de loi sur la « cybercriminalité »** est à l'étude, qui pourrait réduire considérablement l'espace de liberté que représentent encore internet et les réseaux sociaux.

5/ Harcèlement des minorités : Les forces de sécurité ont arrêté au moins **76 personnes liées à la défense des droits des communautés LGBT à l'automne 2016** ; les relations homosexuelles, non pénalisées en Egypte, pourraient l'être à l'avenir si un projet de loi présenté à ce sujet en octobre – actuellement gelé – aboutissait.

6/ Relation bilatérale : Le président Macron a soumis au président Sissi, lors de sa visite en France en octobre 2017, **une liste d'une douzaine de cas préoccupants** (individus ou thèmes), pour lesquels nous sollicitions son intervention. Malgré le retour fait par l'ambassadeur égyptien pour les Droits de l'Homme sur cette question lors de sa visite à Paris en février, à ce stade, seuls deux militants de la cause LGBT portés sur cette liste ont été libérés.

Un photojournaliste arrêté en 2013, « Shawkan », risque la condamnation à mort (requête récente du Procureur en ce sens). Les Egyptiens se disent désireux d'avancer sur la question des droits de l'Homme avec nous, mais en restent à une approche avant tout procédurale et institutionnelle de la question, tout en critiquant les positions françaises au Conseil des Droits de l'Homme à Genève.

Stephane ROMATET (Ambassadeur)

Stephane ROMATET - 29 AVENUE DE GUIZEH, LE CAIRE, (AMBASSADE RESIDENCE), Le Caire, France - [redacted]

Ambassade de France en Egypte 07/01/2019

Egypte – Situation intérieure et droits de l'Homme

1. Le régime est stabilisé, au prix d'un autoritarisme croissant

Le second mandat du président Sissi est placé sous le signe de la continuité, après sa réélection avec 97% des suffrages exprimés (41% de participation) en mars 2018, au prix de la mise à l'écart systématique de tout opposant crédible potentiel.

L'appareil militaro-sécuritaire constitue la colonne vertébrale du régime : les premiers cercles du pouvoir se sont resserrés ces derniers mois et sont composés quasi-uniquement de militaires, auxquels seuls le président Sissi fait confiance. Le gouvernement, composé pour majorité d'experts, n'a qu'un rôle d'exécution. Le Parlement, avec 596 députés, est aux ordres.

Tout indique que la Constitution de 2014, dernier legs de la Révolution de 2011, sera modifiée dans les mois qui viennent. Les relais politiques du pouvoir et les médias officiels ont entamé une campagne en ce sens. Cette réforme, qui pourrait être soumise à referendum, **vise à permettre au président Sissi de se maintenir au pouvoir au-delà de deux mandats de quatre ans**. L'absence d'alternative, la lutte contre le terrorisme et la nécessité de poursuivre les grands projets entamés sont mises en avant. Le musèlement systématique de toute opposition pourrait être lu dans cette perspective.

2. Le gouvernement poursuit la politique de réformes entamée en 2016, dont le coût social est élevé

L'Egypte a fait preuve d'une bonne résilience au niveau macro-économique depuis la dévaluation de sa devise en novembre 2016, dans le cadre du prêt de 12 Mds$ consenti par le FMI. Pour autant, cette dévaluation a été suivie d'une **forte inflation qui a conduit à une paupérisation des classes moyennes et populaires.** La levée progressive des subventions (essence, électricité, eau, métro) a accentué ce phénomène et aboutit à un mécontentement larvé dans une partie importante de la société. La crainte de la répression rend toutefois peu probable une forte contestation.

Si la croissance dépasse 5%, elle reste insuffisante pour répondre à l'explosion démographique, qui est l'un des défis majeurs de l'Egypte actuelle (2,5 millions de naissance par an). Les autorités commencent à remettre en place des politiques de planning familial et des politiques désincitatives au-delà du 2e enfant.

Le régime a entamé une politique de grands projets (infrastructures, villes nouvelles, zone industrielle du Canal de Suez…) au premier rang desquels figure la construction de la **nouvelle capitale administrative**.

3. La lutte contre le terrorisme figure en tête des priorités, mais la situation sécuritaire reste tendue

Les autorités mènent une lutte sans répit contre le terrorisme, qui prend plusieurs visages : i) terrorisme de Daech, organisation présente dans Nord Sinaï essentiellement (Daech Wilayat Sinai), mais qui a aussi commis des attentats sanglants contre les coptes dans la Vallée du

Nil (le dernier en date remonte au 1er novembre, avec 7 morts) ; **ii) terrorisme de groupes issus des Frères musulmans** (eux-mêmes classés terroristes en Egypte fin 2013) et orienté contre les institutions de l'Etat ; **iii) infiltration de groupes venus de Libye.** Certains attentats, comme celui qui a fait 4 morts dont 3 touristes vietnamiens sur la route des Pyramides le 28 décembre 2018, restent non revendiqués. Le 5 janvier 2019 encore, un policier est mort en tenant de désamorcer un engin explosif placé près d'une église.

Les autorités parviennent à contenir la menace mais non à l'éradiquer, malgré la mise en place de vastes opérations anti-terroristes dans le Sinaï (opération Sinaï 2018 depuis février dernier) et l'annonce régulière du démantèlement de cellules. L'information officielle est invérifiable.

4. La répression s'est amplifiée ces derniers mois, supprimant tout espace d'expression critique

Tout porteur d'une parole critique dans l'espace public est mis à l'écart et souvent arrêté ; l'arrestation d'opposants politiques, d'activistes, de bloggeurs critiques, d'influenceurs sur internet, voire de toute personne jugée trop critique, est en nette augmentation depuis le printemps 2018. Cette répression répond à la crainte du pouvoir face à toute forme d'organisation au sein de la société civile ; le souvenir de la révolution de janvier 2011 agit à cet égard comme un repoussoir pour le régime.

Les ONG de défense des droits sont harcelées, à travers : i) la loi sur les ONG de mai 2017, particulièrement restrictive (mais en cours de modification) ; ii) un procès sur les financements étrangers entamé en 2011, qui touche encore plusieurs ONG égyptiennes ; iii) l'arrestation ou le harcèlement de défenseurs des droits et d'avocats.

La liberté d'expression a été progressivement réduite, avec : des blocages de sites internet depuis mai 2017 (plus de 500 à ce jour) ; le harcèlement croissant des médias indépendants; la mainmise des services de renseignement sur le secteur médiatique ; l'incitation à reporter les rumeurs ou « *fake news* » ; l'interdiction *de facto* des manifestations. Des lois très restrictives concernant les médias et la cybercriminalité ont été adoptées à l'été 2018.

La justice semble être de moins en moins autonome, avec une tendance nette à l'augmentation des condamnations à la peine de mort et des exécutions ces dernières années, notamment pour motifs politiques. Les ONG condamnent enfin le **recours à la torture et aux disparitions forcées,** ainsi qu'aux exécutions extra-judiciaires au nom de la lutte anti-terroriste.

Le pouvoir a cependant envoyé quelques signaux d'ouverture récemment, qui restent largement à concrétiser : le président Sissi a annoncé début novembre une **révision de la très restrictive loi de 2017 sur les ONG**. Un processus de consultation des ONG sous l'égide du ministère de la Solidarité sociale a été entamé. Il devrait déboucher dans les semaines qui viennent par le dépôt d'un nouveau projet au parlement. **Le procès sur les financements étrangers des ONG, entamé en 2011, a trouvé un épilogue pour le volet concernant les ONG internationales**, avec l'acquittement de 43 personnes en décembre.

Toutefois la situation de la plupart des personnalités emblématiques emprisonnées n'a pas connu d'évolution favorable. A ce stade, le régime semble surtout vouloir clore certains dossiers épineux et fortement médiatisés, qui avaient donné lieu à des pressions internationales (américaines en particulier)./.

Ambassade de France en Egypte

10/01/2019

Situation des droits de l'Homme en Egypte

Annexe : ***- Point sur les atteintes aux droits de l'Homme***

La situation des droits de l'Homme en Egypte s'est fortement dégradée ces derniers mois ; la priorité affichée donnée à la lutte contre le terrorisme justifie toutes les formes de répression. Les arrestations d'opposants, d'avocats, de journalistes, d'influenceurs, voire de toute personne jugée trop critique, sont en nette augmentation depuis le printemps 2018. Cette pente répressive semble répondre à la crainte du pouvoir face à toute forme d'organisation au sein de la société civile ; le souvenir de la révolution de janvier 2011 agit à cet égard comme un repoussoir.

1. Certaines estimations évaluent à 60.000 le nombre de prisonniers politiques (Frères musulmans majoritairement, mais aussi terroristes de Daech et assimilés, manifestants, activistes, bloggeurs et journalistes…) sans que cela puisse être vérifié. D'autres sources fin 2014 avançaient le chiffre de 40.000. Tout laisse à penser que le chiffre s'établirait à au moins 20 000. **Une vingtaine de nouvelles prisons** aurait été construite depuis 2011. **Depuis octobre 2018, au moins 40 avocats, défenseurs des droits et activistes ont été arrêtés. Le nombre de disparitions forcées est lui aussi en hausse, particulièrement depuis 2015.** Environ 1600 disparitions forcées ont été documentées entre août 2015 et août 2018, pour un nombre total reporté bien supérieur.

Une proportion importante des prisonniers pour motif politique est accusée **d'appartenance ou soutien à une organisation terroriste.** C'est le cas pour les Frères musulmans, dont **la Confrérie a été déclarée organisation terroriste en Egypte en décembre 2013** ; mais c'est le cas aussi pour de nombreux activistes issus de l'opposition libérale ou personnes critiques dans l'espace public.

2. La justice est de moins en moins autonome. La mise à l'écart des juges estimés trop indépendants, ainsi que la création de « sections terroristes »au sein des cours d'assises, a favorisé une mise sous tutelle croissante. La loi sur la nomination des quatre plus hauts juges par le président de la République (avril 2017) va dans le même sens. Certains civils sont traduits devant la justice militaire (plus de 15.000 civils jugés devant la justice militaire entre 2014 et 2017 selon Human Rights Watch).

Concernant la peine de mort, en l'absence de données officielles, au moins **2443 condamnations à mort en première instance auraient été prononcées sous la présidence de Sissi, et au moins 144 exécutions auraient eu lieu.** Selon l'ONG EIPR, **32 exécutions auraient eu lieu en 2018. Le nombre de peines capitales prononcées est nettement en hausse, de même que le nombre d'exécutions,** notamment pour motifs politiques. Ces chiffres n'incluent pas les exécutions extra-judiciaires, présentées souvent comme des cas de légitime défense des forces de sécurité face à des terroristes.

3. Les ONG de défense des droits qui restent encore actives sont harcelées, à travers : i) **la loi sur les ONG** de mai 2017, particulièrement restrictive concernant le fonctionnement, le financement et les activités des ONG, et qui laisse hors champ légal toute action autre que charitable ou de développement ; ii) **un procès sur les financements étrangers** entamé en 2011, qui touche encore plusieurs ONG égyptiennes (mesures conservatoires de gels d'avoir ; interdiction de voyager prononcée contre une trentaine de responsables d'ONG ou activistes).

4. Parallèlement, la liberté d'expression s'étiole :

- la liberté des médias a été progressivement réduite, à la fois par concentration des principaux médias sous l'égide des services, et par harcèlement des quelques médias encore indépendants. Parallèlement, des blocages de sites internet ont lieu depuis mai 2017 (plus de 500 sites bloqués à ce jour en Egypte).

- les autres formes d'expression sont de plus en plus contrôlées : i) **les manifestations sont de facto interdites**, et la moindre velléité de rassemblement protestataire sévèrement réprimée (les quelques protestations induites par la hausse du prix du ticket de métro en mai se sont soldées par l'arrestation de 21 personnes) ; **ii) les formes d'expression artistiques ou culturelles critiques sont réprimées** (arrestation du poète Galal el-Buheyri pour un poème critique mis en chanson).

5. Les minorités souffrent de discriminations à des degrés divers : les athées et les minorités sexuelles (groupes LGBT) vivent dans une semi-clandestinité. Environ 75 défenseurs de la cause LBGT ont été arrêtés en septembre 2017, et 40 jugés.

6. Ces pratiques ont été facilitées par l'adoption d'un nouvel arsenal législatif liberticide depuis 2013 : **loi anti-terroriste** de 2015; **loi sur les manifestations** de 2016, qui rend de facto très difficile tout rassemblement) ; **loi sur les ONG** (mai 2017) ; **lois sur les médias** (2018) qui régulent la profession de journaliste et avalisent le contrôle déjà exercé sur l'ensemble des médias ; **loi sur la cybercriminalité** (2018) qui vient rétroactivement légaliser le blocage des sites internet, tout en instaurant un contrôle étroit d'internet et des internautes via les fournisseurs d'accès ; **décret restrictif sur les festivals et les manifestations culturelles** (juillet 2018). Enfin, **une loi de juillet 2017 sanctuarise l'armée**, en organisant l'impunité de certains officiers de haut rang pour des faits passés.

7. Le pouvoir a envoyé quelques signaux d'ouverture, mais dont la traduction reste largement à prouver :

- Le président Sissi a annoncé début novembre une **révision de la loi de 2017 sur les ONG**. Un processus de consultation de certaines ONG sous l'égide du ministère de la Solidarité sociale a été entamé.
- **Le procès sur les financements étrangers des ONG, entamé en 2011, a trouvé un épilogue pour le volet relatif aux ONG internationales,** avec l'acquittement (largement attendu) de 43 personnes en décembre.
- Un Comité permanent pour les Droits de l'Homme devrait être formé sous l'égide du MAE./.

Cellule diplomatique [redacted]
(Contributions interministérielles)

27/01/2019

RENAULT TRUCKS DEFENSE/ARQUUS – Ventes à l'Egypte

RENAULT TRUCKS DEFENSE (RTD), devenu ARQUUS le 24 mai 2018, a vendu plusieurs types de véhicules à l'Egypte entre 2010 et 2016. Seule une partie de ces exportations était soumise à autorisation de la CIEEMG.

1/ Véhicules livrés

a) Véhicules soumis à licence CIEEMG : SHERPA (202 véhicules livrés entre 2012 et 2014)

Ces véhicules, vendus (sans armement) au ministère de la défense (MoD), sont aujourd'hui majoritairement en service au MoD, mais également au ministère de l'intérieur (MoI) :

Sherpa Light Scout (95 véhicules) :
- contrats signés en 2011 avec le MoD égyptien pour 18 véhicules, livrés en septembre 2012.
- contrat signé en novembre 2013 avec les EAU pour livraison directe à l'Egypte de 77 véhicules, livrés entre décembre 2013 et février 2014.

Sherpa Light Station Wagon (107 véhicules livrés) :
- contrat signé en 2012 avec le MoD égyptien pour 46 véhicules livrés fin 2012.
- contrat signé en novembre 2013 avec les EAU pour livraison directe à l'Egypte de 61 véhicules, livrés entre décembre 2013 et février 2014.

Sherpa light *Station Wagon*, avec tourelle

Sherpa light *Scout*

b) Véhicules non soumis à licence (aucune) : MIDS (90 véhicules) et KERAX (1100) livrés entre 2012 et 2016

Camions MIDS transport de troupes et transport de prisonniers (90 véhicules) en version 2x4 :
- contrats signés entre novembre 2011 et juin 2013.
- les camions MIDS sont blindés mais leur faible blindage les exonère de passage en CIEEMG (sauf pour la version 4x4).

Camions logistiques KERAX ou K (1100 véhicules) :
- Contrats signés entre 2010 et 2015

Kerax

MIDS

2/ Commentaires

a) Sur les ventes à l'Egypte

Les accusations à l'encontre des exportations de RTD sont redondantes de la part des ONG depuis plusieurs années, la dernière poussée de fièvre remontant à la publication du rapport d'Amnesty International en octobre 2018. Celui-ci renvoie la présence de véhicules de RTD lors de la répression des manifestations pro-Morssi à l'été 2013, attestée par des photos et vidéos. L'analyse des images conduit au minimum à une grande incertitude (lieux, événements, types de véhicules), au pire à de la manipulation (une vidéo montrant furtivement des policiers s'abritant derrière un Sherpa lors d'affrontements violents avec les manifestants). Le discours des ONG mélange par ailleurs les ventes d'armes de la France à l'Egypte en général et l'utilisation de ces véhicules en 2013.

Pour les véhicules Sherpa, contrôlés par la CIEEMG, les ventes ont été principalement motivées par les besoins de la lutte anti-terroriste au Sinaï. Destinés à la reconnaissance, au commandement et liaison, au transport, ils n'ont pas vocation en tant que tels à être utilisés dans le cadre d'opérations de maintien de l'ordre. Il n'y a par ailleurs pas eu de licence délivrée au profit du ministère de l'intérieur égyptien après 2013 (conclusions du conseil européen sur l'Egypte imposant de suspendre les licences de matériels pouvant être utilisés à des fins de répression interne).

b) Sur le processus CIEEMG

En amont, le processus de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre prend bien sûr en compte le risque d'usage non conforme aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, ainsi que l'ensemble de nos engagements internationaux, avant délivrance d'une licence. En aval, il est toujours possible de retenir une exportation, y compris au moment du passage en douanes si les éléments connus du terrain ont fait apparaître ce risque postérieurement à la délivrance de la licence.

En revanche la France ne pratique pas de contrôle extraterritorial de l'usage des matériels une fois livrés et ne peut donc reprendre des matériels qui seraient utilisés en méconnaissance des droits de l'homme ou du DIH. Cela n'empêche pas qu'un dialogue politique et diplomatique puisse se nouer si nécessaire avec l'Etat destinataire sur ces questions.

3/ Eléments de langage

- Les exportations de véhicules blindés légers tactiques Sherpa à l'Egypte entre 2012 et 2014 ont répondu au besoin de ce pays de renforcer sa sécurité, en particulier face à la menace terroriste dans le Sinaï – c'est surtout à ce combat commun qu'ils sont destinés. Elles sont à distinguer des exportations de camions Kerax ou MIDS (dans la version vendue à l'Egypte) ne rentrant pas dans les listes de matériels de guerre, et donc non soumises à licence.

- Il n'y a pas eu de licence délivrée au profit du ministère de l'intérieur égyptien après 2013, en application des conclusions du conseil européen sur l'Egypte imposant de suspendre les licences de matériels pouvant être utilisés à des fins de répression interne.

- Les informations sur les matériels utilisés à l'été 2013 sont examinées avec sérieux. A ce jour elles sont éparses et comportent beaucoup d'incertitudes.

- Le processus de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre prend bien sûr en compte le risque d'usage non conforme aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, ainsi que l'ensemble de nos engagements internationaux, avant délivrance d'une licence. En revanche la France ne pratique pas de contrôle extraterritorial de l'usage des matériels une fois livrés ; elle ne peut reprendre des matériels livrés. Cela n'empêche pas de procéder à toutes les interventions qui pourraient être nécessaires par les canaux politiques et diplomatiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN EGYPTE

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

[redacted]

Le **06/06/2017**

NOTE

pour

Présidence de la République,
SGDSN - direction des Affaires Internationales, Stratégiques et Technologiques,
Cabinet du Premier ministre,
Cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
DGP - Affaires politiques et de sécurité,
Affaires stratégiques, de Sécurité et du Désarmement,
Affaires juridiques internationales et européennes,
ANMO Afrique du Nord et Moyen-Orient,
Cabinet du ministre de la Défense,
Coopération de sécurité et de défense,
DGRIS - Stratégie de défense, prospective et contre-prolifération,
EMA - Direction du renseignement militaire,
EMA - Cabinet du chef d'état-major des armées,
EMA - Sous chefferie Opérations,
EMA - Sous chefferie Plans,
EMA - Centre de planification et de conduite des opérations,
EMA - Pôle relations internationales militaires,
Etat-major de l'armée de l'air,
Etat-major de la marine,
Etat-major de l'armée de terre, pôle relations internationales,
TRIPOLI,
TUNIS,
ABOU DABI,
RIYAD,
DOHA,

Visa(s) : [redacted]
Rédacteur(s) : [redacted]
Étiquette(s) : *égypte, libye, qatar, turquie, armées, égypte-levant, armées - planification et conduite opérations*

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

ALGER,
RABAT,
NOUAKCHOTT,
BAMAKO,
NIAMEY,
NDJAMENA,
KHARTOUM,
MOSCOU,
WASHINGTON,
ROME,
LONDRES,
ANKARA

Objet : Visite de la ministre des armées en Egypte (5 juin 2017)

Résumé

Première visite en Égypte de Madame Sylvie Goulard, ministre des armées. Audience avec le Président Sissi, puis entretien avec le ministre de la Défense Sobhi et point de situation renseignement consacré à la crise libyenne. Affirmation mutuelle de la volonté de poursuivre et intensifier la relation bilatérale de Défense. Relance présidentielle pour un alignement des prix industriels concernant les hélicoptères des Mistral. Souhait d'un appui français pour la surveillance des frontières avec la Libye et le Soudan et la formation des formateurs dans le combat contre terroriste. Volonté française d'intensifier les missions de notre ALSR et de parvenir à un accord technique pour le statut de nos forces. Proposition de missions techniques destinées à cerner les besoins d'acquisitions éventuelles. Proposition d'une mission d'un C16O "Gabriel" en juillet.
Demande égyptienne d'une mobilisation française pour la levée de l'embargo sur les armes en Libye. Évocation par le président du rôle du Qatar et de la Turquie dans la diffusion de l'extrémisme et du terrorisme.

Madame Sylvie Goulard, ministre des armées, a effectué, le lundi 5 juin 2017, sa première visite officielle en République Arabe d'Égypte. Outre le chef de son cabinet militaire, le Vice Amiral d'Escadre Casabianca et son conseiller diplomatique, monsieur Châtel, elle était accompagnée par le Directeur du Renseignement Militaire, le Général de Corps d'Armée Gomart.

Cette visite avait été envisagée lors du très récent appel téléphonique entre nos deux présidents. Il s'agissait de répondre à la demande expresse d'assistance que le Président Sissi avait formulée auprès du Président Macron en matière de **lutte contre la porosité de ses frontières**. L'objectif était, pour la ministre, de tracer les contours permettant de **mieux cerner les besoins égyptiens**. A cet effet, dans un créneau de temps assez réduit - arrivée au Caire à 13h00 et décollage vers 20h00 - le ministère de la Défense égyptien avait organisé un programme reposant principalement sur une audience auprès du Président Sissi, un entretien avec le ministre Sobhi en présence de ses principaux collaborateurs, et un exposé de la situation libyenne par le Directeur du Renseignement Militaire égyptien. Le cérémonial des honneurs au ministère de la

Défense et les dépôts de gerbes sur la tombe du Soldat Inconnu puis celle du Président Sadate, ainsi que la participation au dîner de la rupture du jeûne (Iftar) complétèrent cette visite.

Chacun des **entretiens** qu'eut notre ministre, tous plus **cordiaux** les uns que les autres, démontrent, si besoin en était, **la solidité de la relation bilatérale de Défense entre nos deux pays et la très grande confiance mutuelle entre les deux ministres**. Il convient de retenir les points suivants:

1. Audience du Président Abdelfattah Al Sissi

L'entretien s'est déroulé dans un climat très chaleureux.

Mme Goulard a expliqué sa venue rapide en Égypte par la volonté du Président Macron de poursuivre et d'intensifier le renforcement de notre relation engagé depuis trois ans.

- Le Président Al Sissi s'est montré sensible à ce message et a souligné lui-même à plusieurs reprises l'excellence de notre relation, et son souhait de la voir s'approfondir encore davantage, notamment dans le domaine de la défense et de la sécurité.

- Notre coopération militaire était très satisfaisante. **Les matériels livrés par la France à l'Égypte étaient de grande qualité (notamment les Rafale, dont les performances étaient « excellentes** 891Des discussions étaient en cours pour l'**achat d'hélicoptères pour équiper les Mistral**. A ce stade, toutefois, **les prix proposés par l'industriel étaient excessifs** (en particulier s'agissant du Tigre). L'Égypte faisait face à une situation économique difficile, et le combat qu'elle menait contre le terrorisme bénéficiait à tous. Un effort était donc demandé aux industriels, auprès desquels le soutien des autorités françaises était sollicité. La Ministre en a pris bonne note et indiqué qu'elle transmettrait le message.

- L'**Égypte avait besoin plus que jamais de notre soutien dans son combat contre le terrorisme.** De ce point de vue, **la Libye constituait le principal sujet de préoccupation.** Plus la pression s'accroitrait sur les djihadistes (EI et autres : « il n'y a pas que Daesh ») en Irak et en Syrie, plus ceux-ci risquaient d'affluer en Libye. Pour conjurer ce risque, une coordination accrue était nécessaire au plan international. Il y avait urgence à agir, si l'on ne voulait pas que la situation échappe à tout contrôle.

- L'Égypte était reconnaissante à la France de l'appui qu'elle lui apportait déjà pour le contrôle de la frontière libyenne. Elle **souhaitait que nous l'aidions à renforcer cette surveillance, sur la frontière libyenne (et de l'autre côté, en territoire libyen), mais aussi sur celle avec le Soudan.** La Ministre a répondu que nous étions prêts à examiner la possibilité d'augmenter l'utilisation de notre Avion Léger de Reconnaissance et de Surveillance (ALSR). Pour le reste, des missions seraient réalisées à bref délai pour évaluer avec la partie égyptienne ses besoins et les solutions techniques à y apporter, qui relevaient, pour certaines, de la coopération entre nos forces armées, et pour d'autres de l'**acquisition par l'Égypte d'équipements proposés par nos industriels et déjà mis en œuvre dans d'autres pays (Maroc, Tunisie)**. Un renforcement de notre coopération rendait toutefois d'autant plus urgente la conclusion d'un arrangement technique définissant le statut juridique de nos personnels présents sur le territoire égyptien (le Président Al Sissi s'y est montré ouvert $,

- Le Président Al Sissi a évoqué de lui-même la rupture des relations diplomatiques avec le Qatar, annoncée le matin même par l'Égypte, de concert avec l'Arabie Saoudite, les EAU et Bahreïn. **L'Égypte avait longtemps souffert du soutien apporté par le Qatar à l'extrémisme et au terrorisme**. Des messages lui avaient été adressés pour qu'il cesse notamment d'appuyer les islamistes en Syrie (y compris lors du récent Sommet entre les États-Unis et les pays arabes à Riyad), sans succès. **Le**

Qatar et la Turquie #GErdogan veut établir un califat islamique ») **cherchaient à allumer des incendies partout**, y compris dans les pays occidentaux, à travers leur soutien à certains idéologues extrémistes. Cela devait cesser. L'Égypte espérait que tout le monde leur ferait passer le même message, et que la France, en particulier, appuierait la position prise par l'Égypte et ses partenaires arabes vis-à-vis du Qatar.

2. Entretiens avec le ministre de la Défense Sedqi Sobhi

Le ministre égyptien de la Défense rappelait que l'exceptionnelle relation bilatérale était née à la faveur de la signature de méga-contrats et que **l'Égypte était prête à s'engager sur d'autres contrats d'armement. Toutefois, compte-tenu des difficultés économiques auxquelles elle était confrontée, il faudrait « aider l'Égypte » à les concrétiser**. La coopération militaire devrait, quant à elle, être orientée en fonction des évolutions de la situation sécuritaire régionale. **Le souhait de l'Égypte se portait, tout particulièrement, vers une accélération très substantielle de la coopération dans le domaine du Renseignement**. Les résultats déjà obtenus, grâce aux **missions de l'Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance (ALSR)** mis à la disposition de l'Égypte, étaient exceptionnels. **Ces missions avaient permis, en une année, l'interception et la destruction de plus de 1000 véhicules tout-terrain franchissant illégalement la frontière occidentale. Plus de 300 d'entre eux avaient été neutralisés ces trois derniers mois**. Il fallait, à présent, **rapidement déployer, le long des 1200 kilomètres de la frontière libyenne et des 1100 kilomètres de celle du sud avec le Soudan, des matériels de surveillance supplémentaires, qu'ils soient terrestres ou aériens. Enfin, une assistance française en matière de formation des formateurs pour la lutte contre-terroriste et les opérations spéciales serait particulièrement appréciée.**

Madame la ministre des armées assura que la France était tout à fait disposée à répondre, dans la mesure de ses moyens, à cette demande d'assistance, qu'il s'agisse des volets liés à la coopération ou ceux correspondants à des mises à disposition de matériels complémentaires. Revenant sur les missions de l'ALSR, madame Goulard se félicitait de l'utilité comme de l'efficacité de ce moyen, telles que soulignées par son homologue. Il s'agissait sans doute à présent d'explorer toutes les voies qui permettraient une utilisation plus rationnelle encore de ce capteur. S'agissant de la problématique des frontières, la ministre des armées insistait sur le caractère prioritaire de la frontière libyenne. En effet, **la prise en compte des 1100 kilomètres de la frontière sud pourraient conduire à une déperdition des énergies et des moyens comptés que pourraient mettre en œuvre les armées françaises**. Le long de la frontière libyenne, il faudrait probablement chercher des moyens permettant d'améliorer les capacités de filtrage à l'aide d'instruments de détection et de déception ainsi que de radars. Enfin, afin de **répondre aux attentes égyptiennes en matière de formation des formateurs dans les domaines du renseignement et du combat contre-terroriste, il conviendrait d'envisager l'envoi à brève échéance d'une mission technique exploratoire**, laquelle se verrait, par ailleurs, confier la définition du cadre d'emploi opérationnel et juridique des éventuels détachements de formation et d'instruction. Cette mission exploratoire pourrait, en une quinzaine de jours, définir avec efficacité les besoins égyptiens.

Annonçant être prêt à accueillir cette mission exploratoire dans les plus brefs délais, le général Sedqi Sobhi insistait cependant sur l'importance que revêtiraient à ses yeux le contrôle et la défense de la frontière sud avec le Soudan. Peut-être était-il envisageable d'utiliser un autre ALSR au sud du pays ? Par ailleurs, **un appui à l'aide d'unités de drones et de forces spéciales semblait, selon le ministre égyptien, une option appropriée pour l'exploitation et l'interception.**

Invité par madame la ministre des armées à répondre à cette demande, **le Directeur du Renseignement Militaire français,** le général Gomart, **suggérait** plutôt

la planification amont d'une mission de deux semaines d'un avion C160 7 Gabriel », dès le mois de juillet, afin de préparer le terrain par des interceptions électromagnétiques. Il serait ensuite possible d'exploiter ces résultats en mettant en œuvre les moyens les plus appropriés à la déception et l'intervention. C'était là la meilleure méthode que proposait la France,pour répondre aux attentes égyptiennes. Auparavant, **il serait nécessaire de formaliser le cadre d'emploi générique de l'ALSR et du C160 "Gabriel" par la signature d'un Accord Technique (AT)**. Le chef du cabinet militaire de madame la ministre, l'amiral Casabianca, insistait sur la **nécessaire sectorisation de la frontière avec la Libye**. Les missions proposées permettraient de définir une répartition des efforts à produire, soit à l'aide de matériels fixes, soit au moyen de radars. **Une mission spécifique de la Délégation Générale pour l'Armement pourrait être conduite à cet effet**. Par ailleurs, le ministre égyptien avait reçu une invitation pour le prochain Salon du Bourget. Pour lui-même ou une délégation le représentant, ce serait une occasion idéale d'étudier les solutions techniques mises à disposition par les industriels français pour un tel projet. Le général Sobhi assura que s'il ne pouvait se rendre lui-même à cette invitation, il enverrait une équipe spécialement mandatée afin d'aborder ce sujet précis de la surveillance des frontières.

Madame la ministre indiquait, par ailleurs, qu'elle avait très récemment effectué un déplacement en bande sahelo saharienne avec le Président Macron: **la sur utilisation des personnels et des matériels de l'opération « Barkhane » ne faisait aucun doute. Dans un tel contexte, l'élargissement du cadre d'emploi et des moyens de cette opération aux frontières égyptiennes paraissait impossible**. Certes, le drone représentait, selon le général Gomart, un moyen idéal pour répondre aux attentes égyptiennes ; cependant, la France n'en disposait que de 6 pour tout le Sahel et leur positionnement à Niamey au Niger ne permettait pas de disposer d'un « play time H suffisant, tant au sud qu'à l'ouest de l'Égypte. L'ALSR représentait sans doute, dans le cas présent, la solution la plus rationnelle et la plus économique.

La fin de cet entretien donnait l'occasion aux deux ministres de s'accorder sur leurs priorités immédiates, qu'il s'agisse d'étudier les conditions d'une utilisation optimisée de l'ALSR déjà déployé ou de lancer au plus tôt les missions exploratoires de la DGA et de la DRM (fin du mois de juin ou début du mois de juillet), ainsi que les préparatifs à un déploiement du C 160 « Gabriel » pour un créneau de 15 jours au mois de juillet.

[redacted]

(CR co-rédigé par l'Ambassadeur et l'attaché de défense)

Andre PARANT (Ambassadeur)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN RÉPUBLIQUE ARABE
D'ÉGYPTE

L'Ambassadeur

Note pour :
La Présidence de la République
Le Cabinet du Premier ministre
Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères

a/s : visite du Président égyptien Al Sissi en France ; enjeux et contexte de la visite

Le Président de la République accueillera pour la première fois depuis son élection le Président égyptien Abdel Fatah Al Sissi à l'Elysée. C'est un déplacement d'importance pour le Président égyptien qui compte nouer avec notre Président une relation personnelle et de confiance.

1/ Le **Président Al Sissi, âgé de 63 ans, est durablement et solidement installé à la tête de l'Etat égyptien**. Au pouvoir depuis juillet 2013, après avoir chassé les Frères musulmans à l'issue d'une expérience désastreuse qui aurait pu conduire le pays à la guerre civile, il a progressivement consolidé son emprise en s'appuyant sur un « Etat profond sécuritaire » qui contrôle étroitement le pays.

Elu en mai 2014 pour un mandat de 4 ans, il entend se présenter à nouveau aux élections présidentielles qui auront lieu au printemps 2018. Même entamée, sa popularité reste forte tant il continue d'apparaître comme le sauveur de l'Egypte et un gage de stabilité après les troubles de 2011-2013. Faute d'alternative, **nul ne doute qu'il poursuivra son mandat pour au minimum 4 années supplémentaires**, la Constitution égyptienne limitant toutefois à deux les mandats présidentiels.

Homme pieux et intègre, travailleur infatigable mais sans grand charisme, il ne gouverne pas seul. Il est en effet l'émanation du pouvoir militaire qui tient le pays depuis la révolution nassérienne de 1952 et il doit en permanence veiller à l'équilibre des intérêts entre ses grands subordonnés qu'il neutralise grâce aux prébendes tirées des très nombreuses entreprises liées à l'armée. **La réalité du pouvoir en Egypte est militaire, le gouvernement civil étant pour l'essentiel composé de techniciens.**

2/ Le Président Al Sissi arrive en France alors que l'Egypte est fragile, confrontée à un triple défi :

- **un défi sécuritaire**, dans le Sinaï où *Daech* s'est établi depuis 2015 et inflige aux forces de sécurité égyptiennes des attaques meurtrières régulières, mais aussi dans les grands centres urbains sous le coup de groupuscules djihadistes émanant des Frères musulmans qui s'en prennent aux symboles de l'Etat, aux forces de sécurité et à la communauté copte ;

- **un défi économique** alors que le pays, menacé par la banqueroute à l'automne 2016, a dû se placer sous la tutelle du FMI qui a consenti une aide massive à l'Egypte mais au prix de lourds sacrifices et d'une dévaluation de moitié de la monnaie nationale ; ces mesures d'urgence sont prises alors que le développement économique et social du pays est obéré par une démographie incontrôlée (94 millions d'Egyptiens, chiffre qui croit de 2 millions d'habitants par an, vivant sur 7% du territoire) ;

- **un défi social**, avec une population dont plus du quart vit sous le seuil de pauvreté et qui subit de plein fouet l'ajustement sévère imposé par le FMI, notamment la forte hausse des tarifs publics et la baisse des subventions budgétaires qui permettaient de maintenir bas les prix des produits de première nécessité. La population fait face à ces difficultés avec une forte résilience en raison des solidarités familiales traditionnelles, mais pour combien de temps ?

3/ Dans ce contexte dégradé et tendu, le **Président Al Sissi a fait de la lutte anti-terroriste l'alpha et l'oméga de sa politique.** Tout le système politico-militaire est engagé dans une lutte sans merci contre l'islam politique incarné depuis 80 ans par la Confrérie des Frères musulmans, dont la plupart des dirigeants sont en exil ou en prison. Le tournant autoritaire, pleinement assumé par le pouvoir depuis 2013, ne parvient pas pourtant à endiguer les crispations rigoristes et salafistes d'une large partie de la population. Le terreau s'y prête : une grande pauvreté, une population rurale en proie à l'exode vers des centres urbains asphyxiés, la lente imprégnation d'un islam wahhabite importé par les millions d'Egyptiens vivant dans les pays du Golfe.

Cette répression contre l'islam radical autorise tous les excès : au nom de la sécurité, le régime s'est lancé dans une fuite en avant contre les mouvements de la société civile, militants des droits de l'homme, blogueurs, avocats, ONG et dernièrement homosexuels. Il est de notre intérêt de **faire comprendre en confiance et sans publicité au Président Sissi que des gestes d'ouverture à l'égard de ces milieux civils,** loin de compromettre la stabilité intérieure conforteront et renforceront la légitimité du combat mené par l'Egypte contre le péril islamiste.

4/ Le Président Al **Sissi s'est tourné vers la France dès son arrivée au pouvoir**. Il a constaté qu'il ne pourrait rien obtenir d'Obama qui avait alors condamné sa prise du pouvoir et puni l'Egypte par une suspension de l'aide militaire américaine. L'arrivée à la Maison Blanche de Donald Trump a été accueillie avec espoir mais les **attentes égyptiennes à l'égard des Etats-Unis sont pour le moment déçues** et les Egyptiens mesurent que leur image est durablement écornée au Congrès à cause des atteintes aux droits de l'homme.

Nous avons su répondre aux demandes de l'Egypte : réalisme sur le contexte ayant porté au pouvoir Sissi, développement d'une coopération sécuritaire et anti-terroriste de premier ordre, offre d'un partenariat de défense stratégique et de long terme inégalé (24 Rafale ; cession de 2 BPC ; frégates et corvettes ; satellite de communication,…).

Les Egyptiens constatent aussi que la France se réinvestit pleinement dans la région (Libye, Syrie, Irak) au moment où eux-mêmes retrouvent un leadership régional qui s'était estompé du fait des soubresauts intérieurs traversés depuis la Révolution de 2011. Le rôle crucial joué par le Caire pour aider à une réconciliation entre les Palestiniens, l'implication très forte de l'Egypte en Libye dont le retour à un modèle de stabilité autoritaire constitue une obsession pour les Egyptiens, leur retour en Afrique sont autant de traductions d'une volonté de revenir sur le devant de la scène internationale.

C'est dire que nous disposons, dans ce pays déjà spontanément francophile et culturellement tourné vers la France, d'un exceptionnel capital de sympathie et d'une position de prééminence par rapport aux autres partenaires de l'Egypte, avec une relation unique qui couvre l'ensemble du spectre de la coopération.

5/ Au-delà du dessein visant à établir avec le Président Macron une forte relation personnelle et à lui réitérer son souhait qu'il visite l'Egypte avant les élections présidentielles de mai 2018, le Président Al Sissi vient à Paris en quête de plusieurs objectifs :

- **s'assurer que les nouvelles autorités françaises maintiendront le cap en faveur d'une relation stratégique avec l'Egypte**, qu'il s'agisse de la lutte anti-terroriste et de notre coopération de défense malgré les difficultés intérieures et la fermeture des espaces de libertés publiques ; le Président Al Sissi attend du Président Macron des phrases fortes sur l'engagement de la France en faveur de la stabilité de son pays, gage de sécurité pour l'Europe;

- **veiller, au moment où l'Egypte retrouve un leadership régional** et où la France est vue plus que jamais comme le pays qui compte en Europe, **à ce que le dialogue politique se poursuive à haut rythme**, sur les crises régionales (Libye en particulier), sur l'Afrique, sur les grands enjeux globaux (migrations et terrorisme). **L'Egypte,** qui se remet progressivement des années troublées, **a besoin que son statut de grande puissance arabe, africaine et méditerranéenne soit reconnu** et compte sur la France pour ce faire ;

- obtenir un **soutien appuyé du Président Macron aux réformes économiques difficiles qui sont conduites par l'Egypte**, concrétisé par des aides financières de la France (plus de 300M€ de concours financiers via l'AFD feront l'objet de signatures pendant la visite) et par des annonces d'investissements ou de contrats commerciaux marquant la confiance des entreprises françaises à l'égard de l'économie égyptienne et de son potentiel d'avenir.

- intéresser et **impliquer notre pays dans les projets qui tiennent au cœur du Président égyptien** : formation de la jeunesse (avec en particulier le projet d'une « ENA à l'égyptienne », appui à la refonte du système éducatif égyptien,…./.

Stéphane ROMATET

Diffusion restreinte

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France en Egypte

ND [redacted]

Le **03/02/2019**

NOTE

pour
Anmo Afrique Du Nord Et Moyen-Orient,
Cabinet Du Ministre De L'europe Et Des Affaires Étrangères,
Nuoi Nations Unies - Organisations Internationales - Droits De L'homme Et Francophonie,
Présidence De La République

Objet : Visite du Président de la République en Egypte : rencontre avec des représentants de la société civile (29 janvier 2019)

Résumé
sombre panorama des droits de l'homme en Egypte dressé devant le Président de la République par plusieurs figures de la société civile égyptienne.
Appréciation positive des propos tenus par le Président lors de sa conférence de presse avec le Président Sissi.

Le Président de la République a reçu à déjeuner à la Résidence de France le mardi 29 janvier 2019 huit représentants de la société civile égyptienne, membres d'ONG de défense des Droits de l'homme et personnalités engagées dans la promotion de l'Etat de droit ou sur le terrain social (liste en annexe).

1. Le Président de la République a ouvert la discussion en revenant sur les propos qu'il avait tenus la veille lors de ses entretiens avec le Président Sissi et lors de la conférence de presse commune qui les a suivis. Il avait constaté que la situation était plus dégradée depuis quelques mois, ce qui l'avait conduit à devoir intensifier ses pressions sur les dirigeants égyptiens. Il a insisté sur le fait que la stabilité de l'Egypte et les progrès en matière des Droits de l'homme devaient aller de pair. Il a mentionné qu'il avait remis au Président égyptien une liste de cas individuels ainsi qu'un non-papier portant sur des propositions de réforme de la loi sur les ONG.

2. Les participants égyptiens à ce déjeuner ont tous marqué leur appréciation pour les propos tenus par le Président de la République lors de sa conférence de presse ; après les déclarations faites à Paris en octobre 2017 lors de la visite du Président Sissi et qui avaient été mal perçues par nombre de défenseurs des droits en Égypte, ces propos tenus au Caire constituaient un soutien fort attendu de la part des militants des libertés publiques en Egypte.
L'un des participants, fondateur de l'Arabic Network for Human Rights Information a indiqué au Président de la Republique qu'il avait hésité à répondre à son invitation mais que la teneur positive des déclarations du Président l'avait finalement convaincu de venir à cette rencontre.

3. Le Président de le République a demandé à chacun des participants d'intervenir et de faire part de son témoignage personnel sur la situation des Droits de l'homme en Egypte. Sans surprise, ce tour de table a fait apparaître un état des lieux particulièrement sombre, les personnalités égyptiennes s'attachant toutes à marquer l'intensification des pratiques répressives au cours de ces derniers mois. Les éléments suivants ont été tout particulièrement soulignés :
- détérioration préoccupante de la justice criminelle en Egypte, avec des juges sous influence, dépendants et surtout soucieux de ne pas prendre de décisions libérales en matière de libertés publiques qui pourraient leur être reprochées par leur hiérarchie ;
- profonde altération des conditions de détention, avec les dangers élevés d'une radicalisation en milieu pénitentiaire, les détenus de droit commun, les détenus islamistes et ceux issus de la société civile étant mélangés sans distinction ;
- musèlement croissant des corps intermédiaires (médias,partis politiques, syndicats) ;
- recours élargi aux procès de masse et intensification des prononcés de peines de mort ;
- multiplication des cas de disparitions forcées et des liquidations extra-judiciaires ;
- répression accrue contre les membres des communautés LGBT et ampleur des violences infligées aux femmes dans les commissariats de police et dans les lieux de détention ;
- recours à des mesures administratives de harcèlement des militants des Droits de l'homme (interdictions de voyage, gel d'avoirs).

4. Deux des représentants présents ont mentionné l'usage allégué d'équipements militaires français à des fins répressives et ont évoqué le recours à des systèmes de brouillage d'internet qui auraient été fournis par une entreprise française (dossier AMESYS).
Le Président de la République a rappelé la rigueur des procédures CIEEMG en vigueur en France et a indiqué qu'à la connaissance des autorités françaises, depuis 2013, aucun des équipements livrés par la France à des fins de défense n'auraient été utilisés pour du maintien de l'ordre. Il a demandé que toutes informations sur ces sujets sensibles dont pourraient disposer les ONG égyptiennes soient communiquées à l'Ambassade de France.

5. Interrogés par le Président de la République sur les mesures concrètes, au-delà des prises de position publiques, que pourrait prendre la France pour protéger les militants égyptiens des Droits de l'homme, plusieurs participants ont évoqué la

protection que revêtaient les prix attribués par la France (prix des Droits de l’Homme de la République Française, prix franco-allemand des droits de l’Homme) et ont suggéré de multiplier les invitations officielles en France de personnalités égyptiennes représentatives de la société civile, ce qui pourrait leur conférer une forme d'immunité relative aux yeux des autorités égyptiennes.

Stephane ROMATET (Ambassadeur)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN EGYPTE

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

[redacted]

Le **06/06/2017**

NOTE

pour

Présidence de la République,
SGDSN - direction des Affaires Internationales, Stratégiques et Technologiques,
Cabinet du Premier ministre,
Cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
DGP - Affaires politiques et de sécurité,
Affaires stratégiques, de Sécurité et du Désarmement,
Affaires juridiques internationales et européennes,
ANMO Afrique du Nord et Moyen-Orient,
Cabinet du ministre de la Défense,
Coopération de sécurité et de défense,
DGRIS - Stratégie de défense, prospective et contre-prolifération,
EMA - Direction du renseignement militaire,
EMA - Cabinet du chef d'état-major des armées,
EMA - Sous chefferie Opérations,
EMA - Sous chefferie Plans,
EMA - Centre de planification et de conduite des opérations,
EMA - Pôle relations internationales militaires,
Etat-major de l'armée de l'air,
Etat-major de la marine,
Etat-major de l'armée de terre, pôle relations internationales,
TRIPOLI,
TUNIS,
ABOU DABI,
RIYAD,
DOHA,

Visa(s) : [redacted]
Rédacteur(s) : [redacted]
Étiquette(s) : *égypte, libye, qatar, turquie, armées, égypte-levant, armées - planification et conduite opérations*

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

ALGER,
RABAT,
NOUAKCHOTT,
BAMAKO,
NIAMEY,
NDJAMENA,
KHARTOUM,
MOSCOU,
WASHINGTON,
ROME,
LONDRES,
ANKARA

Objet : Visite de la ministre des armées en Egypte (5 juin 2017)

Résumé

Première visite en Égypte de Madame Sylvie Goulard, ministre des armées. Audience avec le Président Sissi, puis entretien avec le ministre de la Défense Sobhi et point de situation renseignement consacré à la crise libyenne. Affirmation mutuelle de la volonté de poursuivre et intensifier la relation bilatérale de Défense. Relance présidentielle pour un alignement des prix industriels concernant les hélicoptères des Mistral. Souhait d'un appui français pour la surveillance des frontières avec la Libye et le Soudan et la formation des formateurs dans le combat contre terroriste. Volonté française d'intensifier les missions de notre ALSR et de parvenir à un accord technique pour le statut de nos forces. Proposition de missions techniques destinées à cerner les besoins d'acquisitions éventuelles. Proposition d'une mission d'un C16O "Gabriel" en juillet.
Demande égyptienne d'une mobilisation française pour la levée de l'embargo sur les armes en Libye. Évocation par le président du rôle du Qatar et de la Turquie dans la diffusion de l'extrémisme et du terrorisme.

Madame Sylvie Goulard, ministre des armées, a effectué, le lundi 5 juin 2017, sa première visite officielle en République Arabe d'Égypte. Outre le chef de son cabinet militaire, le Vice Amiral d'Escadre Casabianca et son conseiller diplomatique, monsieur Châtel, elle était accompagnée par le Directeur du Renseignement Militaire, le Général de Corps d'Armée Gomart.

Cette visite avait été envisagée lors du très récent appel téléphonique entre nos deux présidents. Il s'agissait de répondre à la demande expresse d'assistance que le Président Sissi avait formulée auprès du Président Macron en matière de **lutte contre la porosité de ses frontières**. L'objectif était, pour la ministre, de tracer les contours permettant de **mieux cerner les besoins égyptiens**. A cet effet, dans un créneau de temps assez réduit - arrivée au Caire à 13h00 et décollage vers 20h00 - le ministère de la Défense égyptien avait organisé un programme reposant principalement sur une audience auprès du Président Sissi, un entretien avec le ministre Sobhi en présence de ses principaux collaborateurs, et un exposé de la situation libyenne par le Directeur du Renseignement Militaire égyptien. Le cérémonial des honneurs au ministère de la

Défense et les dépôts de gerbes sur la tombe du Soldat Inconnu puis celle du Président Sadate, ainsi que la participation au dîner de la rupture du jeûne (Iftar) complétèrent cette visite.

Chacun des **entretiens** qu'eut notre ministre, tous plus **cordiaux** les uns que les autres, démontrent, si besoin en était, **la solidité de la relation bilatérale de Défense entre nos deux pays et la très grande confiance mutuelle entre les deux ministres**. Il convient de retenir les points suivants:

1. Audience du Président Abdelfattah Al Sissi

L'entretien s'est déroulé dans un climat très chaleureux.

Mme Goulard a expliqué sa venue rapide en Égypte par la volonté du Président Macron de poursuivre et d'intensifier le renforcement de notre relation engagé depuis trois ans.

- Le Président Al Sissi s'est montré sensible à ce message et a souligné lui-même à plusieurs reprises l'excellence de notre relation, et son souhait de la voir s'approfondir encore davantage, notamment dans le domaine de la défense et de la sécurité.

- Notre coopération militaire était très satisfaisante. **Les matériels livrés par la France à l'Égypte étaient de grande qualité (notamment les Rafale, dont les performances étaient « excellentes** 891Des discussions étaient en cours pour l'**achat d'hélicoptères pour équiper les Mistral**. A ce stade, toutefois, **les prix proposés par l'industriel étaient excessifs** (en particulier s'agissant du Tigre). L'Égypte faisait face à une situation économique difficile, et le combat qu'elle menait contre le terrorisme bénéficiait à tous. Un effort était donc demandé aux industriels, auprès desquels le soutien des autorités françaises était sollicité. La Ministre en a pris bonne note et indiqué qu'elle transmettrait le message.

- L'**Égypte avait besoin plus que jamais de notre soutien dans son combat contre le terrorisme.** De ce point de vue, **la Libye constituait le principal sujet de préoccupation.** Plus la pression s'accroitrait sur les djihadistes (EI et autres : « il n'y a pas que Daesh ») en Irak et en Syrie, plus ceux-ci risquaient d'affluer en Libye. Pour conjurer ce risque, une coordination accrue était nécessaire au plan international. Il y avait urgence à agir, si l'on ne voulait pas que la situation échappe à tout contrôle.

- L'Égypte était reconnaissante à la France de l'appui qu'elle lui apportait déjà pour le contrôle de la frontière libyenne. Elle **souhaitait que nous l'aidions à renforcer cette surveillance, sur la frontière libyenne (et de l'autre côté, en territoire libyen), mais aussi sur celle avec le Soudan.** La Ministre a répondu que nous étions prêts à examiner la possibilité d'augmenter l'utilisation de notre Avion Léger de Reconnaissance et de Surveillance (ALSR). Pour le reste, des missions seraient réalisées à bref délai pour évaluer avec la partie égyptienne ses besoins et les solutions techniques à y apporter, qui relevaient, pour certaines, de la coopération entre nos forces armées, et pour d'autres de l'**acquisition par l'Égypte d'équipements proposés par nos industriels et déjà mis en œuvre dans d'autres pays (Maroc, Tunisie)**. Un renforcement de notre coopération rendait toutefois d'autant plus urgente la conclusion d'un arrangement technique définissant le statut juridique de nos personnels présents sur le territoire égyptien (le Président Al Sissi s'y est montré ouvert $,

- Le Président Al Sissi a évoqué de lui-même la rupture des relations diplomatiques avec le Qatar, annoncée le matin même par l'Égypte, de concert avec l'Arabie Saoudite, les EAU et Bahreïn. **L'Égypte avait longtemps souffert du soutien apporté par le Qatar à l'extrémisme et au terrorisme**. Des messages lui avaient été adressés pour qu'il cesse notamment d'appuyer les islamistes en Syrie (y compris lors du récent Sommet entre les États-Unis et les pays arabes à Riyad), sans succès. **Le**

Qatar et la Turquie #GErdogan veut établir un califat islamique ») **cherchaient à allumer des incendies partout**, y compris dans les pays occidentaux, à travers leur soutien à certains idéologues extrémistes. Cela devait cesser. L'Égypte espérait que tout le monde leur ferait passer le même message, et que la France, en particulier, appuierait la position prise par l'Égypte et ses partenaires arabes vis-à-vis du Qatar.

2. Entretiens avec le ministre de la Défense Sedqi Sobhi

Le ministre égyptien de la Défense rappelait que l'exceptionnelle relation bilatérale était née à la faveur de la signature de méga-contrats et que **l'Égypte était prête à s'engager sur d'autres contrats d'armement. Toutefois, compte-tenu des difficultés économiques auxquelles elle était confrontée, il faudrait « aider l'Égypte » à les concrétiser**. La coopération militaire devrait, quant à elle, être orientée en fonction des évolutions de la situation sécuritaire régionale. **Le souhait de l'Égypte se portait, tout particulièrement, vers une accélération très substantielle de la coopération dans le domaine du Renseignement**. Les résultats déjà obtenus, grâce aux **missions de l'Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance (ALSR)** mis à la disposition de l'Égypte, étaient exceptionnels. **Ces missions avaient permis, en une année, l'interception et la destruction de plus de 1000 véhicules tout-terrain franchissant illégalement la frontière occidentale. Plus de 300 d'entre eux avaient été neutralisés ces trois derniers mois**. Il fallait, à présent, **rapidement déployer, le long des 1200 kilomètres de la frontière libyenne et des 1100 kilomètres de celle du sud avec le Soudan, des matériels de surveillance supplémentaires, qu'ils soient terrestres ou aériens. Enfin, une assistance française en matière de formation des formateurs pour la lutte contre-terroriste et les opérations spéciales serait particulièrement appréciée.**

Madame la ministre des armées assura que la France était tout à fait disposée à répondre, dans la mesure de ses moyens, à cette demande d'assistance, qu'il s'agisse des volets liés à la coopération ou ceux correspondants à des mises à disposition de matériels complémentaires. Revenant sur les missions de l'ALSR, madame Goulard se félicitait de l'utilité comme de l'efficacité de ce moyen, telles que soulignées par son homologue. Il s'agissait sans doute à présent d'explorer toutes les voies qui permettraient une utilisation plus rationnelle encore de ce capteur. S'agissant de la problématique des frontières, la ministre des armées insistait sur le caractère prioritaire de la frontière libyenne. En effet, **la prise en compte des 1100 kilomètres de la frontière sud pourraient conduire à une déperdition des énergies et des moyens comptés que pourraient mettre en œuvre les armées françaises**. Le long de la frontière libyenne, il faudrait probablement chercher des moyens permettant d'améliorer les capacités de filtrage à l'aide d'instruments de détection et de déception ainsi que de radars. Enfin, afin de **répondre aux attentes égyptiennes en matière de formation des formateurs dans les domaines du renseignement et du combat contre-terroriste, il conviendrait d'envisager l'envoi à brève échéance d'une mission technique exploratoire**, laquelle se verrait, par ailleurs, confier la définition du cadre d'emploi opérationnel et juridique des éventuels détachements de formation et d'instruction. Cette mission exploratoire pourrait, en une quinzaine de jours, définir avec efficacité les besoins égyptiens.

Annonçant être prêt à accueillir cette mission exploratoire dans les plus brefs délais, le général Sedqi Sobhi insistait cependant sur l'importance que revêtiraient à ses yeux le contrôle et la défense de la frontière sud avec le Soudan. Peut-être était-il envisageable d'utiliser un autre ALSR au sud du pays ? Par ailleurs, **un appui à l'aide d'unités de drones et de forces spéciales semblait, selon le ministre égyptien, une option appropriée pour l'exploitation et l'interception.**

Invité par madame la ministre des armées à répondre à cette demande, **le Directeur du Renseignement Militaire français,** le général Gomart, **suggérait** plutôt

la planification amont d'une mission de deux semaines d'un avion C160 7 **Gabriel », dès le mois de juillet**, afin de préparer le terrain par des interceptions électromagnétiques. Il serait ensuite possible d'exploiter ces résultats en mettant en œuvre les moyens les plus appropriés à la déception et l'intervention. C'était là la meilleure méthode que proposait la France,pour répondre aux attentes égyptiennes. Auparavant, **il serait nécessaire de formaliser le cadre d'emploi générique de l'ALSR et du C160 "Gabriel" par la signature d'un Accord Technique (AT)**. Le chef du cabinet militaire de madame la ministre, l'amiral Casabianca, insistait sur la **nécessaire sectorisation de la frontière avec la Libye**. Les missions proposées permettraient de définir une répartition des efforts à produire, soit à l'aide de matériels fixes, soit au moyen de radars. **Une mission spécifique de la Délégation Générale pour l'Armement pourrait être conduite à cet effet**. Par ailleurs, le ministre égyptien avait reçu une invitation pour le prochain Salon du Bourget. Pour lui-même ou une délégation le représentant, ce serait une occasion idéale d'étudier les solutions techniques mises à disposition par les industriels français pour un tel projet. Le général Sobhi assura que s'il ne pouvait se rendre lui-même à cette invitation, il enverrait une équipe spécialement mandatée afin d'aborder ce sujet précis de la surveillance des frontières.

Madame la ministre indiquait, par ailleurs, qu'elle avait très récemment effectué un déplacement en bande sahelo saharienne avec le Président Macron: **la sur utilisation des personnels et des matériels de l'opération « Barkhane » ne faisait aucun doute. Dans un tel contexte, l'élargissement du cadre d'emploi et des moyens de cette opération aux frontières égyptiennes paraissait impossible**. Certes, le drone représentait, selon le général Gomart, un moyen idéal pour répondre aux attentes égyptiennes ; cependant, la France n'en disposait que de 6 pour tout le Sahel et leur positionnement à Niamey au Niger ne permettait pas de disposer d'un « play time H suffisant, tant au sud qu'à l'ouest de l'Égypte. L'ALSR représentait sans doute, dans le cas présent, la solution la plus rationnelle et la plus économique.

La fin de cet entretien donnait l'occasion aux deux ministres de s'accorder sur leurs priorités immédiates, qu'il s'agisse d'étudier les conditions d'une utilisation optimisée de l'ALSR déjà déployé ou de lancer au plus tôt les missions exploratoires de la DGA et de la DRM (fin du mois de juin ou début du mois de juillet), ainsi que les préparatifs à un déploiement du C 160 « Gabriel » pour un créneau de 15 jours au mois de juillet.

[redacted]

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

[redacted]

(CR co-rédigé par l'Ambassadeur et l'attaché de défense)

Andre PARANT (Ambassadeur)

Marsa Matruh, le 06 janvier 2017

[redacted]

De l'équipe de liaison technique 16

à

Monsieur le général de brigade aérienne Laurent AUBIGNY

Sous-directeur recherche

de la Direction du Renseignement Militaire

OBJET : Compte rendu de fin de mission

REFERENCES : [redacted]

ANNEXES : - Synthèse de mission
- Tableau récapitulatif des propositions

Dans le cadre de l'appui aux opérations et du partenariat qui lie la France et l'Egypte, un détachement ALSR[1] est projeté sur la base aérienne de Marsa Matruh depuis le 13 février 2016. Ce mandat entre dans le cadre de l'opération SIRLI reposant sur la coopération entre la DRM et le *Military Intelligence Directorate* (MID), il est soumis à renouvellement périodique a été prorogé pour une durée de quatre mois en aout 2016.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission effectuée en qualité d'officier de liaison de la DRM à la tête du détachement pour ce 3ème mandat du 30 aout au 09 janvier 2017.

[redacted]

Officier de liaison DRM ELT16

[redacted]

[1] Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance

LISTE DE DIFFUSION

Destinataires :

- DRM
- DA
- CEM
- C3R/ROIM
- C3R/ROEM
- SDE
- SDEA
- SDR
- SDRA
- SDR/B.ANI
- SDR/CO
- SDA
- CFIII
- CFEEE
- CI3RH
- COMJFACC AFCO
- COS JFACC AFCO
- CPCO/J2/AFRIQUE
- CPCO/J3/EUROPE
- MDD LE CAIRE
- A/c

ANNEXE 1 au rapport de fin de mission

RÉSUMÉ

Ce mandat de quatre mois pour la mission ELT16 n'a pas permis de répondre totalement aux attentes de la chaine de renseignement militaire française et les deux principaux objectifs assignés à la mission n'ont pas pu être totalement remplis.

La manœuvre de renseignement axée sur des missions communes n'a pas apportés suffisamment d'éléments pour permettre une réelle appréciation autonome de situation sur la zone d'action couverte. Ainsi la problématique terroriste n'a jamais été abordée et la prise en compte des orientations françaises a été très difficile au profit d'une intensification de l'usage de l'ALSR pour contrôler et réduire le trafic transfrontalier entre l'Égypte et la Lybie.

Les multiples restrictions imposées par le partenaire égyptien ajoutées à la très forte indisponibilité de l'ALSR ont été autant d'obstacles au déroulement optimal de collecte et d'analyse de données sur les points d'intérêt nationaux.

Après 10 mois de partenariat l'équipe égyptienne a acquis une indéniable maitrise des capacités du capteur français, cette maitrise est venue entraver l'orientation des missions en raison d'une méfiance grandissante du partenaire avec pour conséquence une réduction drastique de la diversité des zones couverte depuis les premiers vols en février 2016.

Trop peu de missions[2] ont été conduites sur ce 3ème mandat, certes pour des raisons d'indisponibilité mais aussi en raison d'une planification peu respectée et régulièrement soumise au bon vouloir de l'EAF[3] pour le partage de l'espace aérien. Une immobilisation de l'avion de trois semaines a été imposée par la société *CAE Aviation* suite au crash d'un appareil de même type à Malte le 24 octobre 2016, cette interruption a été suivie d'une immobilisation due à une série de pannes depuis le 26 novembre sans reprise des vols à la clôture de ce CRFM.

De nombreuses interruptions de vols supérieures à 3 jours imposées par l'EAF on réduit de façon significative l'utilisation de l'appareil. Enfin le partenaire n'a que très rarement souhaité voler le vendredi et s'est parfois octroyer des périodes de plusieurs jours sans voler pour des évènements festifs entrainant un sous-emploi de l'ALSR.

Sur le plan de l'exploitation et de la diffusion des données recueillis la coopération a été confrontée à plusieurs obstacles notamment l'absence d'accord technique ne permettant pas de répondre aux souhaits du partenaire pour disposer de renseignement élaboré.

Les relations avec l'équipe de marque égyptienne ont été d'excellente qualité après des débuts difficiles mais cette équipe présente à Marsa Matruh n'a jamais fait d'effort pour améliorer ses méthodes de travail et s'impliquer de manière plus constructive dans le partenariat. Après 10 mois de présence cette équipe en perpétuelle remaniement ne dispose d'aucun local propre et n'a déployé aucun moyen spécifique. L'équipe égyptienne se repose quasi exclusivement sur les capacités de l'ELT16 pour l'exploitation des données recueillies (analyses, rapports, bilans…).

---

[2] Seules 22 missions ont été menées sur une durée de mandat de 130 jours

[3] Egyptian Air Force

SYNTHESE

CONTENU

1. MISSION 6
2. RENSEIGNEMENT 6
2.1. Organisation générale 6
2.2. Personnel 6
2.2.1. Equipe DRM 6
2.2.2. OL JFACC 7
2.2.3. Equipe CAE Aviation 7
2.2.1. Personnel féminin 7
2.3. Les orientations 7
2.3.1. Côté égyptien 7
2.3.2. Côté français 7
2.3.3. Orientations des missions par la partie française 7
2.3.4. Liste de POI 7
2.3.5. Les points YODA 8
2.4. Le profil des missions 8
2.5. ROEM 8
2.5.1. Côté égyptien 8
2.5.2. Côté français 9
2.5.3. Perte de l'exploitant ROEM 9
2.6. ROIM 9
2.6.1. L'interprétateur image 9
2.6.2. Bilan ROIM 10
2.7. Débriefing mission 10
2.7.1. Côté français 10
2.7.2. Côté égyptien 11
2.7.3. Bilan global 11
3. CONDUITE DES OPERATIONS 11
3.1. Préparation avant déploiement 11
3.2. Le déploiement 11
3.3. Coopération 11
3.4. Interlocuteurs 12
3.4.1. L'équipe de marque dédiée à l'ELT16 12

3.4.2. Les autorités de l'EAF à Marsa Matruh 12
3.4.3. L'état-major du MID au Caire 13
3.5. Sécurité 13
[redacted] 13
3.7. Bilan des opérations 13
3.7.1. Bilan des heures de vol 14
3.7.2. Bilan des surfaces couvertes 15
4. SOUTIEN LOGISTIQUE INTERARMEES 16
4.1. Organisation générale 16
4.2. Statut 16
4.3. Capacités et soutiens locaux 16
4.3.1. Bureaux 16
4.3.2. Zone vie 16
4.3.3. ALSR 16
4.4. Projection stratégique, acheminement 17
4.4.1. Acheminement du personnel 17
4.4.2. Acheminement du matériel 17
4.5. Soutien de l'homme 17
4.6. Soutien santé 17
4.7. Soutien des matériels 17
4.7.1. Intervention des mécaniciens 17
5. COMMANDEMENT 18
5.1. Organisation 18
5.2. Capacité décisionnelle 18
5.3. Relations de commandement (cheminement des ordres et CR, délais de réaction) 18
5.4. Visite d'autorité 18
5.4.1. Transfert d'autorité 18
6. SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION 19
6.1. Organisation des systèmes de transmission 19
6.2. Sécurité des Systèmes d'Exploitation 19
6.3. Outils d'exploitation 19
Tableau récapitulatif des enseignements/ Propositions 20

CONTEXTE D'ENGAGEMENT

Dans le cadre de l'appréciation autonome de situation, de l'appui aux opérations et du partenariat stratégique qui lie la France à l'Égypte, un détachement - dénommé ELT16[4] a été mis en place sur la base aérienne de Marsa Matruh depuis le 13 février 2016. Ce détachement est composé d'une équipe de quatre militaires. Le capteur utilisé est un ALSR[5] contractualisé auprès de la société *CAE Aviation*, il est mis en œuvre par une équipe civile de 6 personnes. La priorité de la mission va à la satisfaction du besoin du partenaire.

Dans un contexte particulier lié à l'absence d'accord de défense entre la France et l'Egypte et la volonté du commandement de fermer toute communication sur ce partenariat, cet appui s'est traduit par la réalisation d'une campagne ISR[6] de trois mois renouvelables initialement prévue à partir de janvier 2016. Après une première campagne s'étant déroulée de mi-février à mi-mai, la mission a été renouvelée pour trois mois supplémentaires puis encore 4 mois couvrant la période du mois d'aout au 31 décembre 2016. Une prolongation jusqu'au 28 février 2017 de la présence du détachement a été annoncée au partenaire le 16 décembre lors de la visite du directeur de la DRM.

1. MISSION

Le premier volet de la mission du détachement ELT16 est de satisfaire à la fois les besoins de recueil de renseignement français et égyptiens. Le deuxième volet est de participer à l'appréciation autonome de situation.

La zone de recherche de l'ALSR s'est limitée à la partie occidentale de l'Egypte. Bien qu'envisagé sur la DIROPCOM, en l'absence de directive complémentaire, aucun survol de la Libye ou de la région du Sinaï n'ont été réalisé. Aucune demande de mission au-dessus de la région du Sinaï n'a été exprimée par le partenaire. Toutes les demandes de l'ELT16 pour survoler cette région ont été rejetées par le partenaire.

2. RENSEIGNEMENT

2.1. Organisation générale

La mission de recueil de renseignement est réalisée au moyen d'un ALSR locatif disposant d'un potentiel mensuel de 100 heures de vol.

Les vols réalisés sont des missions communes de recueil d'informations. Un officier égyptien est présent à bord de l'avion pour écouter les conversations et orienter l'appareil en conduite. Le recueil d'informations permet de participer à l'appréciation autonome de situation mais il se fait systématiquement à l'insu du partenaire lorsque la situation le permet. Les missions sont à dominante ROEM, la planification consiste à définir des zones de recherche pour l'avion.

2.2. Personnel

L'ELT 16 est composée de 10 personnes en effectif nominal, quatre militaires (3 issus de la DRM et 1 de l'armée de l'air) et d'une équipe de 6 personnels civils appartenant à la société *CAE Aviation* Quatre sont embarqués et deux constituent l'équipe au sol.

2.2.1.Equipe DRM

- un OL DRM chef de mission (1/0/0) relevé tous les 4 mois;
- un interprète image (0/1/0) relevé tous les 4 mois;
- un analyste ROEM (0/1/0) relevé tous les 4 mois.

---

[4] Élément de liaison technique 16

[5] Avion léger de surveillance et de reconnaissance

[6] Intelligence Surveillance and Reconnaissance

2.2.2. OL JFACC

Un OL JFACC est chargé d'assurer les opérations concernant la préparation, la conduite et la coordination des missions aériennes. Pilote en activité ou contrôleur aérien, ses connaissances en matière de renseignement et de sécurité des informations sont limitées. Il a néanmoins été chargé de certaines tâches hors de sa spécialité (présentation briefing, chargement de données), son action a été globalement limitée au domaine de la 3D. L'OL JFACC est relevé tous les 2 mois.

2.2.3.Equipe CAE Aviation

L'équipe embarquée de *CAE Aviation* comprend un pilote, un co-pilote, un exploitant ROEM et un exploitant ROIM (opérateur boule optique). L'équipe au sol est constituée d'un spécialiste imagerie (souvent chef de détachement) et d'un logisticien. La plupart du personnel étant d'anciens militaires, la communication et les briefings sont favorisés par une base de connaissances communes.

2.2.1.Personnel féminin

A deux reprises la présence de personnel militaire féminin a été évoquée avec le partenaire. La première sollicitation au mois d'octobre concernait la relève de l'OL JFACC et la même question a été soulevée en novembre pour la relève de l'exploitant ROEM. Le représentant du MID a toujours poliment montré sa désapprobation sur le sujet en argumentant de conditions de vie trop difficiles non avérées. Il serait souhaitable de modifier les directives de l'opération afin d'éclaircir ce point.

2.3. Les orientations

2.3.1.Côté égyptien

Un lot de données ROEM a été fourni lors du premier mandat mais l'orientation des missions par le partenaire étranger revient essentiellement à définir une zone de recherche dans laquelle il souhaite détecter une activité particulière. Dans la grande majorité des cas, la recherche d'activité a consisté **à localiser les pick-up de trafiquants transitant de la Libye à l'Egypte afin de les neutraliser ou de les détruire.**

2.3.2.Côté français

La réalisation de missions permettant de répondre aux orientations fixées à l'ELT16 a été contrainte par **la réalisation de mission commune** franco-égyptienne imposée par la présence d'un officier égyptien à bord de l'avion a restreint la liberté d'action d'emploi de l'ALSR en termes de recherche d'objectifs. Les éléments recueillis étaient à la fois disponibles pour les français et les égyptiens. Les points d'intérêts « spécial France » contenus dans la liste diffusée par le CCIRM JFACC ne pouvaient donc être acquis qu'à l'insu du partenaire.

Un nombre important de points contenus dans la liste de POI n'a pu être imagé principalement en raison d'une zone de recherche restreinte (partie occidentale de l'Egypte uniquement) : pas d'accès sur les points au Sinaï, au Soudan et en Libye et pas d'accès aux sites sensibles égyptiens. Cette contrainte a également pénalisé les orientations ROEM dont les OIT étaient quasi tous en dehors de la zone d'évolution de l'ALSR.

2.3.3. Orientations des missions par la partie française

Le champ large ROEM ayant été quasi exclusivement utilisé pour la réalisation des missions, l'orientation du vecteur revenait principalement à la définition de sa zone de recherche. Un effort a été porté sur le recueil d'éléments techniques concernant les réseaux de trafiquants.

2.3.4. Liste de POI

Malgré un effort consenti pour améliorer son exploitation, la liste des POI envoyée à une fréquence mensuelle a du néanmoins être systématiquement « re-travaillée ». L'uniformité et la mise en page du tableau, la suppression des doublons, les erreurs de coordonnées ont dû être corrigées pour permettre une intégration dans un SIG. Quelques demandes vers la CCIRM du JFACC ont permis de pallier ce problème sur du court terme mais régulièrement la liste des POI transmise nécessitait une reprise avant exploitation.

2.3.5.Les points YODA

Les points d'opportunités relevés au fil des missions sont enregistrés en qualité de « point YODA ». Théoriquement ces points mentionnés dans les comptes rendus de missions doivent entrer en liste *POI* mais ce n'est que très rarement le cas. Le DL ROIM doit donc gérer 2 listes en parallèle.

2.4. Le profil des missions

A l'exception de certaines zones interdites par le partenaire (littoral mer méditerranée et certains sites égyptiens), l'avion peut théoriquement voler librement dans les espaces déterminés lors des réunions de planification des missions. Malheureusement les zones sélectionnées étaient en très grande majorité choisies pour détecter et « réguler » le trafic dans la zone centrale du pays.

Une boucle courte de transfert d'informations de corrélations (positions d'activités détectées) entre l'avion et l'équipe égyptienne au sol a été mise en place depuis avril 2016. Ce transfert rapide d'informations ne concerne que les objectifs mobiles (pick-up), les HVI[7] et les informations jugées importantes (écoute des conversations téléphoniques) par l'officier égyptien à bord de l'avion. Par l'intermédiaire du moyen téléphonique Iridium, les informations recueillies par l'ALSR sont transmises au sol en une dizaine de minutes puis aux égyptiens en moyenne entre dix et quinze minutes[8]. **Pour éviter tout risque de ciblage dynamique, un certain nombre de consignes ont été mises en place : pas de liaison directe entre l'ALSR et un moyen aérien égyptien, transmission de données uniquement à la cellule sol française chargée de la transmission au partenaire, durée d'observation limitée au-dessus d'un élément détecté (10 minutes pour élément fixe, 20 pour élément mobile).** Une forte pression a été exercé sur l'ELT16 en septembre afin d'essayer d'obtenir des plans de vol avec des timing de passage dans le but de pré positionner des moyens de l'EAF, cette demande n'a jamais été suivi d'effet car contraire à toutes les règles et l'éthique de la mission, de plus une telle approche est totalement contre-productive dans une mission ROEM champ large.

2.5. ROEM

2.5.1.Côté égyptien

L'effort du partenaire dans le domaine ROEM est porté sur l'exploitation des communications qu'un spécialiste de l'EWD[9] écoute à l'issue de chaque mission. Ce spécialiste doit fournir les traductions écrites en langue anglaise à l'ELT16 mais aucune traduction n'a été transmise sur la durée de mon mandat malgré de nombreux rappel. Les égyptiens ont toujours argumenté du peu d'intérêt des dialogues ne nécessitant donc aucun transfert de document.

A l'exception des deux premiers mois, le partenaire n'a donné quasi aucune donnée ROEM directement[10]. Les éléments techniques ont été majoritairement récupérés suite à l'exploitation des communications (feedback de mission).

L'absence d'accord technique à fortement pénalisé la mise à disposition de données ROEM élaborées au partenaire. Seules quelques analyses extraites des fichiers CSV de signalisation ont pu être fournies, cette situation a entrainé de vives tensions en débriefing lié à l'insatisfaction du partenaire de ne pouvoir disposer de plus d'information. Cela devrait s'améliorer pour le prochain mandat suite à la visite du DRM mi-décembre qui va autoriser la mise à disposition d'information élaborées en France vers le partenaire.

---

[7] High Value Individual

[8] Durée entre l'« assessment » de l'élément et la fourniture au partenaire

[9] Electronic Warefare Department

[10] Une quarantaine de numéros de téléphone a été fournie par le MID directement, aucun IMEI

2.5.2.Côté français

L'effort a été marqué par la recherche des éléments techniques et discursifs permettant d'améliorer l'identification des boitiers d'intérêt dans la zone de forte activité de trafics proche de la frontière libyenne. Cette approche permettait d'alimenter à la fois la base de données ROEM nationale mais aussi éventuellement d'orienter les missions ultérieures de l'ALSR.

La présence d'un exploitant ROEM ayant la double capacité exploitation et traduction est une indéniable plus-value. Cela permet de comprendre le sens général des discussions des officiers égyptiens présents, de pouvoir disposer d'une exploitation sommaire des communications recueillies lors des missions, d'effectuer un filtre des communications d'intérêt au profit du DAT de Giens et de réaliser des travaux de traduction de documents récupérés à l'insu du partenaire. Malheureusement cette capacité est perdue par le détachement depuis le départ du dernier DL ROEM en décembre.

Sous couvert de l'OL DRM, l'exploitant ROEM est également chargé de la sélection des données ROEM pouvant être cédées au partenaire. A ce titre, il charge une ou plusieurs fois par semaine, le disque dur égyptien (enregistrement des missions et métadonnées associées).

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des données ROEM collectées lors des missions ALSR et/ou cédées par le partenaire :

Données collectées cédées au partenaire	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	Oct-16	Nov-16
IMEI	63	27	48	17	43	34	22	16
Numéros THURAYA	73	6	43	16	56	27	38	22
Numéros Téléphone	141	14	32	20	142	62	54	51
COMINT	164h	61h	55h	6h	83h	54h	31h	17h

Aucune mission conduite en décembre 2016.

2.5.3.Perte de l'exploitant ROEM

En fin de mandat l'exploitant ROEM arrivé sur le théâtre le 04 septembre n'a pas été relevé et le poste a été mis en sommeil l'heure de mon départ. Une distribution des tâches qui incombaient à l'exploitant a été réalisée mais nous avons dû déplorer la perte de notre capacité d'écoute des communications. Cette perte majeure ne permet plus au détachement d'analyser et de discriminer les données issues des corrélations, cela impose de devoir envoyer bers le DAT de Gien toutes les données brutes récupérées sur une mission ce qui multiplie les volumes par 10x alors que les capacités de transmission SIC n'ont pas été améliorées. De plus la réorientation de l'ALSR en conduite n'est plus possible et l'analyse des métadonnées des communications a dû être abandonnée sur le théâtre. La campagne de l'ELT16 est avant tout basée sur la détection en champ large ROEM et la perte sa ns doute définitive d'un spécialiste du domaine est regrettable.

2.6. ROIM

2.6.1.L'interprétateur image

L'essentiel des missions ayant été réalisé à dominante ROEM, le moyen optronique a été utilisé principalement pour effectuer des corrélations ou imager des points d'opportunité. Les missions de l'interprétateur image ont été principalement de :

- Rédiger les deux types de compte-rendu : le compte-rendu image démarqué à destination du partenaire et des débriefings et le Dossier de Renseignement Image « CDSF » ;
- Tenir à jour la liste des POI et lister les points pouvant être imagés lors des missions à venir ;

- Préparer et sélectionner les données brutes et documents renseignement pouvant être cédées au partenaire ;
- Exploiter la station expérimentale AGOMS.

2.6.2. Bilan ROIM

Depuis le début de la campagne (mi-février) 96 DRI (dossier de renseignement image) CDSF ont été produits. Ces dossiers sont déclinés en version « allégée » à nombre égal en FIR et CR au profit du partenaire.

191 POI ont été adressés à l'ELT16, leur exploitation se résume ainsi :

- 72 ont été imagés ;
- 77 sont hors de portée de la zone de travail (Sinaï, Le Caire, Libye et Soudan) ;
- 42 encore à imager.

43 sites CFIII ont été imagés.

340 points d'intérêt locaux référencés en points Yoda ont été relevés :

- 171 sites militaires (très grande majorité EGY) ;
- 26 zones d'orpaillages (Majoritairement Lybie/ Soudan) ;
- 38 camps logistiques/ bivouacs/zones de transfert ;
- 22 sites électroniques ;
- 17 sites industriels ;
- 16 points de passages immigration/smugglers.

2.7. Débriefing mission

Les débriefings sont généralement réalisés collégialement (équipe militaires français + équipe égyptienne rattachée à l'ELT16) le lendemain des missions. Pas de présence de l'équipe *CAE Aviation* pour les débriefings.

En s'appuyant sur le CR image les événements sont présentés par l'OL JFACC. Ce débriefing permet d'exposer une synthèse des faits détectés lors de la mission, d'échanger et de répondre aux interrogations des deux parties et de présenter la prochaine mission. Le débriefing est entièrement préparé et piloté par la partie française, le partenaire n'a réalisé aucune présentation lors de ce 3ème mandat. Les échanges de données renseignement et brutes ont exclusivement été en faveur du partenaire égyptien à l'exception d'un lien internet montrant une video d'intervention des gardes-frontières disponible en sources ouvertes.

2.7.1. Côté français

Ont exclusivement été cédées les données recueillies lors de missions effectuées par l'ALSR (données brutes + données démarquées). L'échange de données a été restreint par l'absence d'accord technique permettant d'élargir le volume ou le type de données (en particulier dans le domaine ROEM) et par l'impossibilité de fournir des dossiers de renseignement image satellite de sites situés en Libye.

Pour chaque mission, ont été cédés au partenaire:

- les listes export signalisation format .csv (hors ceux appartenant à des collections françaises);
- les communications (format .mp3) ;
- les vidéos (format .avi) ;
- les images (au format .jpeg) ;
- les DRI démarqués.

2.7.2. Côté égyptien

Les éléments recueillis par le détachement français l'ont principalement été soit à l'insu du partenaire lors des missions de vol. Le partenaire a fréquemment réagit avec vigueur à l'attitude de la partie française qui possédait des informations sans pouvoir les céder en raison de leur confidentialité.

2.7.3.Bilan global

Le tableau ci-après donnent un aperçu quantitatif des échanges depuis le début de l'opération :

Données brutes	Volume
Phonies	9 Go
Vidéos	1+ To

Produits Renseignement	Total
ROEM	24 Mo Fiches techniques
ROIM	96 dossiers de mission

Soit un total de 471h d'enregistrement

3. CONDUITE DES OPERATIONS

3.1. Préparation avant déploiement

La préparation avant le départ n'a pas causé de difficulté particulière. Plusieurs contacts téléphoniques avec le chef d'élément en place m'ont permis de bien appréhender la mission et de suivre les briefings indispensables pour évoluer sur le théâtre dans les meilleures conditions (SDR/CO, SDE/EGY, SDE/LBY,SDA-BSR/ALSR, TSIC/CFIII/CFEEE). Le ROEM était un domaine inconnu pour moi et cela m'a mis en difficulté lors des débriefings en début de mandat (faible maitrise des productions et des données pouvant être produites pour le partenaire).

En l'absence de document cadre de type SOFA[11] ou accord de Défense, la demande d'un passeport diplomatique et d'un visa est la principale contrainte à prendre en compte. Les relèves du personnel militaire sont toujours délicates en raison des difficultés pour obtenir le document. Sur 3 OL JFACC que présents sur l'ELT16 pendant mon mandat **un seul avait un passeport diplomatique.** Le problème a été signalé à l'OPCON de l'opération et à l'EMO A1 pour les futures relèves.

Afin de disposer d'un certain poids vis-à-vis des officiers égyptiens (de capitaine à général de division), j'ai porté le grade de commandant pour la durée de la mission. Mon prédécesseur étant LCL cela a semblé contrarier les partenaires dans débuts mais n'a plus posé de problème après quelques semaines. Le « zinguage » est parfois difficile à maitriser essentiellement pour la signature de documents.

3.2. Le déploiement

Mon déploiement a été géré de façon optimale par mon prédécesseur, aucun contact physique n'a pu être réalisé avec la mission de Défense. Cette entité est le point d'entrée pour tous les mouvements d'arrivée et de sortie du territoire pour le personnel militaire du détachement. Une rencontre avec l'attaché de Défense et son équipe lors de la mise en place sur le territoire peut être un plus pour mieux appréhender les enjeux liés à la mission et les difficultés qui s'y rattachent.

3.3. Coopération

Les relations entre l'ELT16 et l'équipe égyptienne dédiée à la mission de l'ALSR français ont été très bonnes. La coopération a néanmoins été pénalisée par le faible volume d'échange d'informations ou de données d'intérêt. Même si les appréciations (personnelles ou émanant du MID HQ) étaient partagées, aucune information fournie directement par le partenaire n'a pu servir à orienter le capteur.

---

[11] Status Of Force Agreement

Le système hiérarchique égyptien impose quasi systématiquement l'implication des grandes autorités pour prendre une décision.

3.4. Interlocuteurs

L'OL DRM entretient des relations avec trois principaux groupes d'interlocuteurs pour le partenariat : l'équipe d'officiers égyptiens dédiés à la mission de l'ELT16, les autorités de l'EAF à Marsa Matruh et les officiers du MID au Caire auxquels peut s'ajouter le capitaine chargé de l'administration du lieu de logement/restauration.

La partie égyptienne souhaitant disposer d'un interlocuteur militaire, l'OL DRM joue donc un rôle central et incontournable. Appliquant le même précepte hiérarchique que celui en vigueur au sein de l'armée égyptienne, tous les problèmes doivent être gérés au niveau de l'OL DRM : du moindre problème de soutien jusqu'aux décisions d'exécutions de missions avec le général commandant la région aérienne.

3.4.1.L'équipe de marque dédiée à l'ELT16

L'équipe de marque présente à Marsa Matruh pour l'ELT16 était commandée par le même colonel du MID depuis la mise en place du moyen ISR français, il a quitté la mission début janvier 2017 pour être remplacé par un commandant. Cet officier assure la liaison entre les deux parties (française et égyptienne), il est relevé en alternance tous les dix jours par un autre officier du même profil.

Le reste de l'équipe égyptienne est, à minima, composée de quatre autres officiers. Un officier de l'état-major de l'EAF du Caire, un officier de l'EAF branche EW[12], un officier de l'EA[13], un officier de l'EW. L'officier de l'EA assure la fonction d'officier de liaison avec l'armée de Terre et les gardes-frontières en particulier. A ce titre, il communique en conduite des informations ayant pour objectifs la neutralisation de trafiquants. L'officier de l'EWD est chargé de l'exploitation des communications.

Pour compléter le partenariat un officier pilote appartenant à la base aérienne de Marsa Matruh assure une permanence hebdomadaire. Il dernier joue un rôle clé puisqu'il est le lien direct pour toutes les opérations de soutien assurées par la base aérienne (avion, environnement, etc). Il est chargé de rendre compte au général commandant la région aérienne ouest de la détection de « cibles » potentielles.

Même si certains officiers sont abonnés à la mission, ils se relèvent généralement toutes les semaines. Aucun officier ne dispose d'une vue d'ensemble et globale de la manœuvre de l'ALSR, les passages de consignes sont quasi inexistants et en règle générale les officiers se cantonnent à leur domaine (EA, EAF, EW etc).

L'équipe égyptienne n'a pas fait évoluer son dispositif ou amélioré ses conditions de travail depuis le début du l'opération. Aucun équipement n'a été mis en place en plus d'un vieil ordinateur servant uniquement à rédiger les comptes rendus et un fax comme moyen de diffusion. Les officiers égyptiens n'ont affiché aucune volonté pour organiser la salle en cellule d'état-major propice à l'exploitation des informations (aucune carte plastifiée au mur, aucun tableau de suivi d'informations recueillies, aucun élément sur le dispositif égyptien sur le terrain, aucun ordinateur équipé de SIG pour visualiser des données vectorielles, aucun disque dur spécifique pour le stockage de données etc).

3.4.2.Les autorités de l'EAF à Marsa Matruh

L'ensemble du soutien infrastructure, environnement avion (abris, ravitaillement carburant, soutien technique avion etc) et la conduite des missions est assuré par la base aérienne de Marsa Matruh. A ce titre, de bonnes relations avec l'EAF sont importantes et une réunion bimensuelle en présence du MID permet de maintenir un contact de proximité.

Les relations ont été difficiles en début de mission, l'EAF exerce toujours une forte pression sur l'OL DRM arrivant pour le tester et tenter de mieux contrôler l'ALSR mas les relations se sont améliorées après quelques semaines.

---

[12] Electronic Warfare – Guerre électronique

[13] Egyptian Army

3.4.3.L'état-major du MID au Caire

Un contact permanent est entretenu avec l'état-major du MID au Caire pour tout ce qui concerne l'acheminement du personnel et du matériel français devant rejoindre ou quitter Marsa Matruh. Aucun problème particulier n'a été rencontré pour l'acheminement du personnel qui a été bien pris en compte. Les relations avec les contacts du MID au Caire ont toujours été excellentes et constructives.

En revanche, l'acheminement de colis logistiques à destination du personnel de *CAE Aviation* à Marsa Matruh est assuré par des sociétés internationales (DHL, TNT) a rencontré de nombreuses difficultés et plusieurs semaines voire mois ont été nécessaire pour recevoir ou expédier des pièces ou matériel aéronautique. A l'heure de quitter le théâtre ce point noir subsiste et la récupération de certains équipement pour expédition vers l'Europe n'a toujours pas été réglé depuis juillet 2016.

[redacted]

3.7. Bilan des opérations

Durant la période du 30 aout au 06 janvier, 22 missions ont pu être réalisées (96 depuis le 17 février), toutes en coopération avec le partenaire (officier égyptien à bord de l'avion). Un grand nombre de vols ont été effectués dans la région dite de la « banane » ou du « Corridor ».

L'avion a évolué exclusivement au-dessus du territoire égyptien dans une zone globalement comprise entre la méditerranée au nord, la longitude de 30° E, la frontière soudanaise au sud et la frontière libyenne à l'ouest.

La planification des missions s'est globalement bien passée mais a souvent été perturbée par des annulations de dernière minute. Celles-ci ont été justifiées par des refus d'autorisation de vol émanant du centre opérations du Caire ou des exercices de tous ordres. D'autres raisons supputées mais non officielles peuvent néanmoins être avancées : absence du général qui reste le seul décideur, indisponibilité des moyens aériens égyptiens, impossibilité de déployer des éléments des garde-frontières etc… La méfiance du partenaire s'est accentuée tout au long de la mission avec la prise de conscience des capacités apportées par l'ALSR.

Le partenaire a sollicité l'ELT16 à deux reprises pour réaliser des missions spécifiques :

- Lors de la perte d'un bateau de migrants au large de Rosette en octobre les gardes-frontières ont souhaités survoler la bande côtière ;
- Au mois de novembre le partenaire a souhaité faire voler l'ALSR afin de repérer de nouveaux axes de passage pour ses patrouilles dans la zone du corridor.

Malgré l'accord de l'ELT16 ces deux demandes ont été finalement annulées par le partenaire à l'approche de leur réalisation confirmant la méfiance des égyptiens vis-à-vis des capacités de l'ALSR.

3.7.1.Bilan des heures de vol

Un total de **574 heures de vol pour 96 missions** a été réalisé :

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Heures de vol	42h	82h	106h	41h	71h	28h
Missions	7	12	17	5	13	6
	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Heures de vol	84h	56h	48h	16h	**0**	
Missions	12	9	9	4	**0**	

Répartition des heures de vol sur la durée depuis le début l'opération SIRLI

Ce faible bilan pour ce troisième mandat (septembre à décembre) est lié à de nombreux facteurs, même si les égyptiens n'ont jamais souhaité une programmation réellement intensive il faut reconnaitre que les jours d'indisponibilité du Merlin III ont très fortement altéré le rendement du détachement. Les indisponibilités de l'avion sont liées à 2 facteurs, une suspension des activités du 25 octobre au 13 novembre (pour expertise de l'appareil suite crash Malte) et une succession de pannes depuis le 26 novembre qui a maintenu l'ALSR au sol (pas de reprise des vols à la clôture de ce CRFM).

3.7.2.Bilan des surfaces couvertes

Les trois images suivantes présentent une illustrations des zones couvertes pour chacun des trois mandat de l'année 2016.

Il est aisé de comparer les trois périodes et d'apprécier la limitation progressive des zones couvertes qui s'amplifie au fil des mois passés. Il faut bien sûr pondérer les observations en fonction du nombre de missions réalisées car les mois de novembre et décembre ont été très peu productifs.

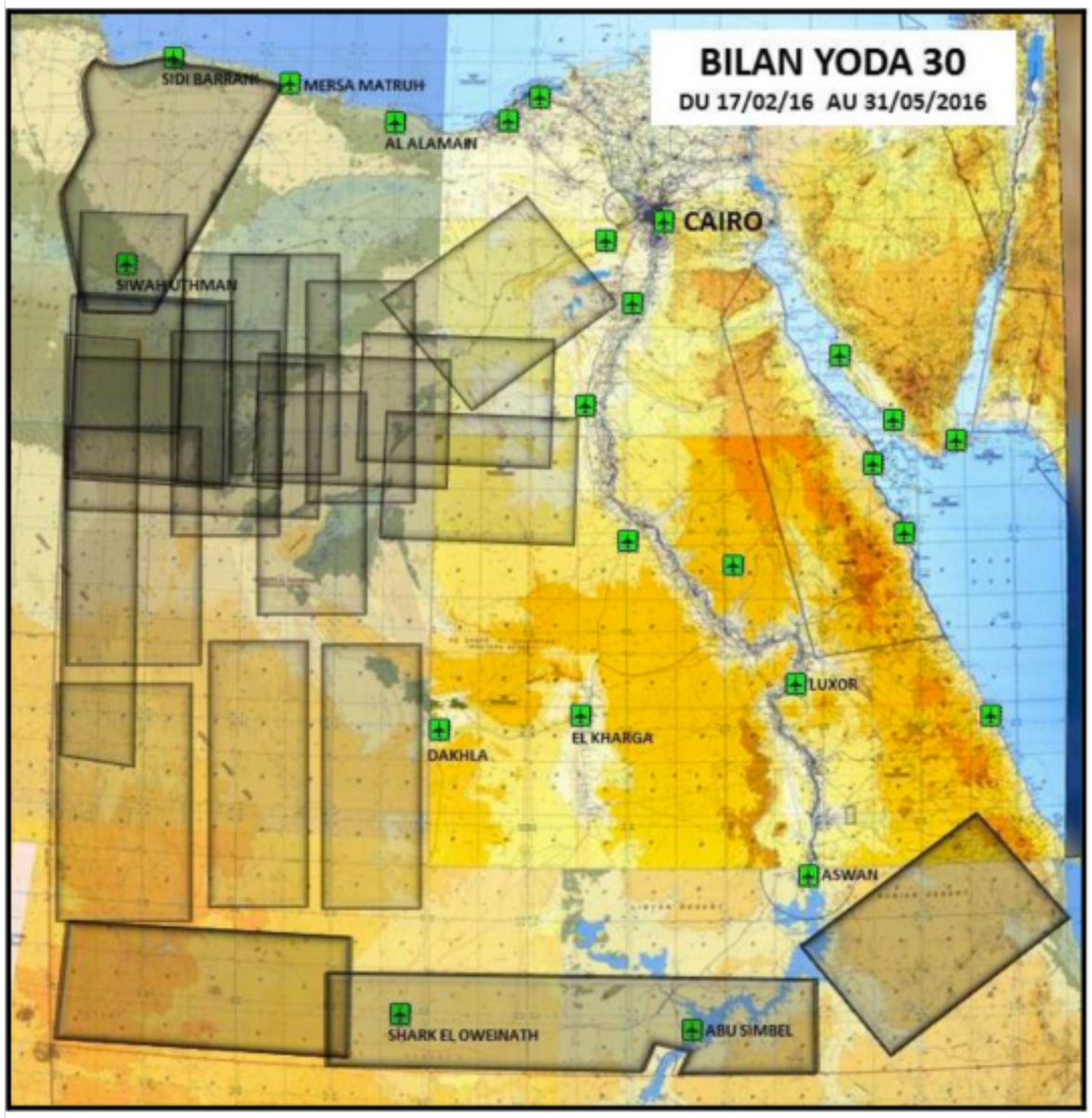

Zones des missions ELT 16 mandat 1

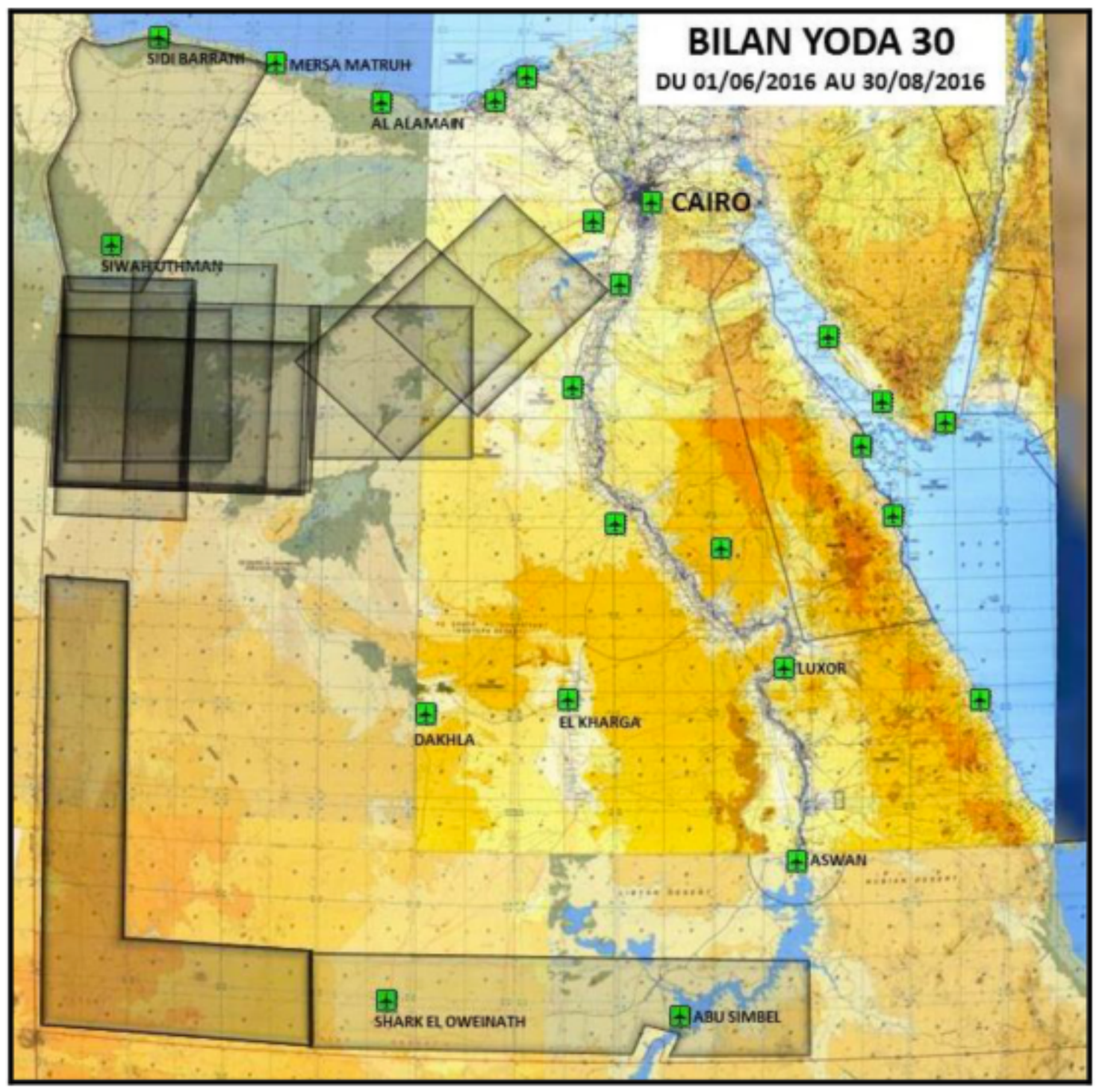

Zones des missions ELT 16 mandat 2

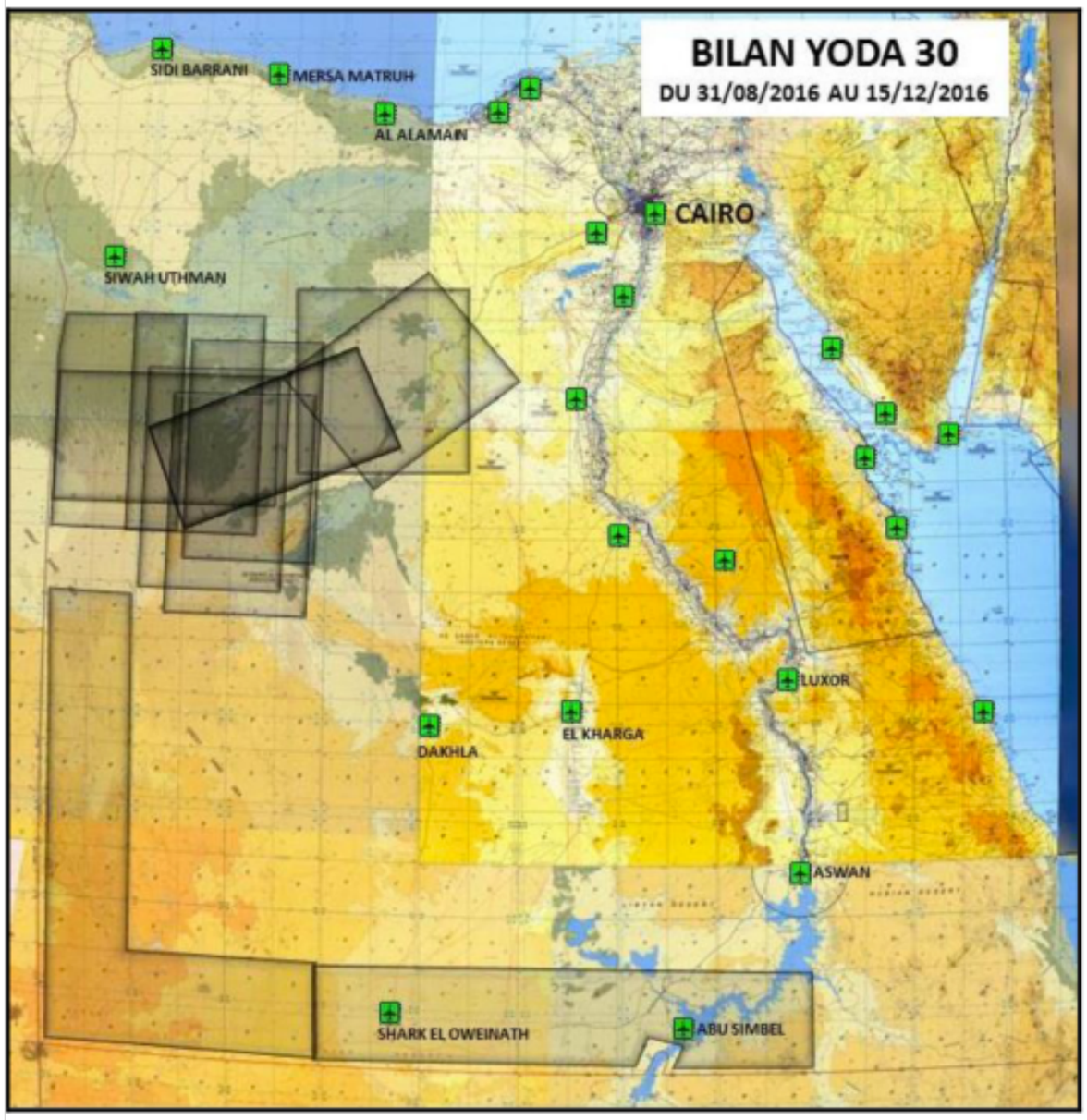

Zones des missions ELT 16 mandat 3

CONFIDENTIEL DEFENSE

SPECIAL FRANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Paris, le 1er juin 2017

[redacted]

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE

Echelon de direction

Relations extérieures renseignement

NOTE

à l'attention de

destinataires in fine

OBJET : point sur la coopération entre la DRM et les services de renseignement égyptiens.

ANNEXE : bilan du déploiement de l'ALSR en Egypte.

L'instabilité du pays depuis le printemps arabe a eu un impact sur la qualité des relations entretenues de longue date entre la DRM et le *Military Intelligence Directorate* (MID). La coopération prend aujourd'hui un nouvel élan, comme en témoigne la réception du DRM par le directeur du MID le 15 décembre 2016. Il n'y a actuellement pas d'échanges ou de coopération particulière sur la problématique des Frères Musulmans, en raison du caractère national de l'enjeu hors du champ du RIM.

1. UNE REPRISE PROGRESSIVE DES RELATIONS

Reprise des rencontres officielles.

2015 :	mars: visite officielle du DRM au Caire. Rencontre avec le CEMA égyptien, le directeur du MID et le directeur du MODLI *(Ministry of Defense Language Institute*). novembre : - réception du CEMA égyptien par le DRM - dîner de travail entre le DRM et le président al-Sissi.
2016 :	juin : participation d'une délégation égyptienne conduite par le directeur du MID à la convention GEOINT à Creil. décembre : visite officielle du DRM au Caire. Rencontre avec le GCA Hegazi, CEMA égyptien, avec le GDI Al-Shahat, directeur du MID et avec le GBR Imbrahim, commandant en second de la base aérienne lors de son déplacement à Mersa Matruh où est stationné l'ALSR (*avion léger de surveillance et de reconnaissance*).
2017 :	23 mars : réception d'une délégation égyptienne conduite par le GDI Mohamed El Shahat (MID) lors des 25 ans de la DRM. Cet événement a permis une rencontre d'opportunité entre le MID et le MINDEF. La délégation EGY a saisi l'opportunité de ce déplacement pour s'entretenir en bilatéral avec le DRM, avec le BND (DRM allemand) ainsi que pour rencontrer la DGSE à deux reprises au cours de son séjour.

SIEM X 60 Boulevard du Générale Martial Valin – CS 21 623 – 75509 Cedex 15

Des réunions bilatérales prometteuses. La dernière réunion d'experts, conduite par un général égyptien s'est tenue à Paris le 30 mai 2016. Les échanges ont été de bon niveau et se sont révélés très fructueux. En retour, la tenue d'une réunion bilatérale au Caire a été proposée par les Egyptiens au 1er trimestre 2017 sur deux sujets techniques tels que les EEI et la détection de tunnels mais cette réunion ne s'est pas concrétisée.

[redacted]

2. DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

Un contexte politique qui favorise la reprise des relations. La signature en février 2015 d'un contrat d'exportation d'armement a offert de nombreuses perspectives. A travers le soutien apporté dans l'emploi de systèmes d'autoprotection de ces équipements, qui font appel à des données ROEM, ce sont en effet des relations d'experts qui peuvent se nouer. Suite au contrat Rafale, la DRM est ainsi associée à la livraison des bibliothèques Guerre Electronique. Elle a été représentée à un entretien en novembre 2015 chez Dassault Aviation entre l'armée de l'air égyptienne et l'industriel au sujet de la bibliothèque EW/EPIGE. Une nouvelle réunion à ce sujet s'est également tenue en février 2016, le partenaire demandant deux nouvelles bibliothèques. La coopération actuelle en matière de ROEM s'est concrétisée par la fourniture de la bibliothèque de guerre électronique « Ramsès 3 » à la mi-décembre 2016.

Des perspectives soutenues au plus haut niveau. Le DRM a accompagné le ministre de la Défense au Caire en juillet 2015. La réunion a été l'occasion d'évoquer les coopérations en cours et les pistes de développement envisageables. Il a par ailleurs été envisagé le partage de connaissances relatives aux trafics d'armes et aux transits de combattants.

Un appui croissant au MID dans le domaine du ROIM. En septembre 2015, une visite d'autorités de la DRM au Caire avait permis de concrétiser en partie ces initiatives. La DRM fournit désormais un appui en diffusant ponctuellement des dossiers de renseignement images (DRI) issus du satellite PLEIADES, sur les points d'intérêt du *MID* en Libye, à partir de premières orientations transmises par les Egyptiens le 29 octobre 2015. A l'automne 2015, lors du passage du GAN en Méditerranée, des DRI réalisés à partir de missions de recueil le long de la côte libyenne ont été transmis au partenaire. Enfin, depuis le 14 février 2016, pour couvrir l'Est libyen, un ALSR équipé ROIM et ROEM est déployé au profit du *MID*. La mise en œuvre de cet ALSR, effectuée par un détachement français sous les ordres d'un officier de la DRM, donne satisfaction aux Egyptiens qui ont vivement demandé la reconduite de cette prestation en 2017 avec un élargissement des accords techniques existants pour enrichir les échanges. Bien que la prise en main par les Egyptiens de ce capteur ait pris du temps, ce dernier est désormais complètement intégré par le *MID*. Dans l'attente de l'autorisation de pénétrer l'espace aérien libyen pour y concentrer des actions de recherche, les missions communes au quotidien, de mieux en mieux orientées, traduisent la volonté de développement d'un partenariat stratégique.

[redacted]

BILAN DU DEPLOIEMENT DE L'ALSR EN EGYPTE (MERSA MATRUH)

Dans le cadre de l'appréciation autonome de situation, un ALSR[1] (Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance) appartenant à la société CAE, est déployé en Egypte depuis le 14 février 2016. Le bilan renseignement apparaît contrasté. En effet, le partenaire semble avant tout motivé par la surveillance de ses approches frontalières terrestres (dispositifs sécuritaires des pays voisins et trafics) et l'ASLR paraît sous-utilisé par rapport au potentiel mensuel alloué. ***Les perspectives d'utilisation de ce moyen au-dessus du Sinaï et du territoire libyen sont aujourd'hui au point mort malgré plusieurs relances.***

1. MISSION

Depuis plus de 15 mois, en appui de l'armée égyptienne, la DRM projette un ALSR locatif et une équipe de liaison technique (ELT 16) sur la base aérienne de Mersa Matruh (Nord-Ouest de l'Egypte). Ce déploiement vise à :

- contribuer à notre appréciation autonome de situation ;
- satisfaire les besoins de recueil de renseignement égyptiens.

Un officier égyptien est présent systématiquement à bord de l'avion pour écouter les conversations et orienter l'appareil en conduite.

Toutefois, selon le contrat en vigueur avec CAE, l'ALSR ne doit pas servir à des fins de ciblage pour le partenaire égyptien.

A ce jour, 135 missions ont été réalisées et la moitié du potentiel mensuel alloué (100h/mois) est rarement dépassé. L'arrêt des vols entre novembre 2016 et janvier 2017 résulte en partie de pannes récurrentes et des formalités douanières contraignantes pour l'approvisionnement en pièces détachées. De plus, de nombreuses missions ont été annulées à la dernière minute du fait du partenaire (refus d'autorisation de vol émanent du centre opérations du Caire).

2. RENSEIGNEMENT

2.1 Orientations

Les orientations du partenaire égyptien se résument à la définition d'une zone de recherche dans laquelle il souhaite détecter une activité particulière. Cela concerne essentiellement la localisation de pick-up de trafiquants transitant de la Libye vers l'Egypte afin de les neutraliser ou de les détruire.

L'ordre des priorités du partenaire est la suivante :

- P1 : le trafic ;
- P2 : l'immigration illégale ;
- P3 : le terrorisme.

Les orientations françaises sont contraintes par la présence d'un officier égyptien à bord de l'avion. Les points d'intérêts « Spécial France » que nous ne voulons donc pas partager, sont acquis à l'insu du partenaire.

2.2 Recueil

Les missions sont à dominante ROEM (Renseignement d'Origine Electromagnétique). L'imagerie (via une boule optronique avionnée) ne sert bien souvent qu'à confirmer et/ou corréler les perceptions ROEM.

Le recueil est principalement centré sur les zones frontalières avec la Libye et le Soudan afin de renseigner sur les dispositifs de surveillance et de contrôle de ces pays frontaliers. La densité des interceptions des téléphones satellitaires de type *Thuraya* indique que :

[1] Bimoteur de type *Merlin-3*

- les itinéraires de trafic classiques (côtier et plus vers l'intérieur des terres) sont principalement liés à la « simple » contrebande professionnelle bédouine (trafic de migrant dominant voire trafic d'armes) ;
- les cinématiques qui passent en plein désert libyen sont plus probablement liées à des trafiquants terroristes (armes ; carburant ; drogue). Le sens de circulation de la Libye vers l'Egypte est prédominant ;
- dans le sud du pays, c'est la prospection aurifère illégale qui est recherchée.
-

Aucune mission n'a été conduite au dessus du Sinaï. En effet, toutes les demandes de l'ELT16 pour survoler cette région ont été rejetées par le partenaire.
La conduite des missions a révélé des rivalités internes entre le *MID* (*Military Intelligence Department-la DRM égyptienne*-) et l'armée de l'air égyptienne. En effet, le *MID*, interlocuteur désigné et actif dès le début de la mission a été progressivement supplanté par l'*EAF* (*Egyptian Air Force*) qui a pris l'ascendant dans la conduite du recueil. Cette situation a été alimentée par une divergence d'intérêt entre d'une part, le *MID* focalisé sur une thématique terroriste et d'autre part, l'*EAF* concentré sur une thématique de suivi de trafiquants. Par ailleurs, une coordination avec les gardes frontières a également été mise en place.

3. PERSPECTIVE D'EMPLOI

Le CPCO et la DRM souhaitent conduire des vols ALSR au-dessus du territoire libyen. Le DRM avait d'ailleurs proposé à son homologue égyptien en décembre 2016 (lors de son déplacement en Egypte) d'effectuer des survols en Libye. Cette proposition n'a, pour le moment, pas abouti.
Afin de contourner cette inertie égyptienne, la DRM envisage désormais de mener ces vols depuis la Tunisie en roquant les appareils[2]. En effet, le survol de la Libye requiert un avion bimoteur du fait de la menace sol-air. A ce jour, le partenaire égyptien n'a pas été informé de ce possible échange.
Par ailleurs, la DRM reste intéressée par le survol du Sinaï au titre du suivi du dispositif militaire égyptien et surtout de la présence terroriste (*Daech Wilaya Sina).*

[redacted]

Coopération en matière de formation.

2015 :	15 décembre : réception du directeur du MODLI au CFIAR.
2016 :	fin mars : départ de cinq stagiaires français linguistes arabes pour un stage de 12 semaines au sein du MODLI. 19 septembre au 07 octobre : participation, pour la première fois, de 10 stagiaires égyptiens, dont un général de brigade, adjoint au chef de centre spatial, au stage Basic IMINT au CFIII à Creil.
2017 :	septembre : en matière de ROIM est programmé un stage dédié Advanced IMINT Course au CFIII à Creil.

Au regard des potentialités d'exploitation de données saisies par les autorités égyptiennes dans le cadre de la lutte contre les réseaux de passeurs clandestins ou les groupes djihadistes (notamment dans le Sinaï), et en réponse à une demande du partenaire, une formation à la *Site Sensitive Exploitation* ainsi qu'à l'IPC sont envisagées par la DRM. Les données échangées à partir de ce mode de recueil viendraient recouper les informations obtenues par les capteurs propres de la DRM.

Le général de corps d'armée Christophe Gomart
directeur du renseignement militaire
par ordre
le capitaine de vaisseau [redacted]
adjoint pour les relations extérieures renseignement
[redacted]

DESTINATAIRES :

- B.RES

COPIES :

- CAB CEMA (à l'attention du LCL [redacted])
- DIR (ATCR) – CEM – RER – SDE – SDR – C3R
- Archives générales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ELT 16 – MARSA MATRUH
INTREP du lundi 15 août 2016

1. Débriefing de la mission 67

Lors du débriefing de la mission 67, le COL [redacted] a apporté certains commentaires concernant les points observés :

- La zone localisée en 28°21'14''N 027°38'38''E serait une aire de ravitaillement carburant,
- La zone localisée en 27°19'13''N 027°19'57''E est utilisée comme point d'approvisionnement d'eau par les forces égyptiennes. Selon lui, pas de présence de terroristes ou de trafiquants. C'est après avoir quitté ce point qu'une patrouille égyptienne a été prise à partie à 40 km au sud-ouest par des trafiquants de drogue (cf INTREP du 1er juillet 2016),
- Le véhicule détecté en 21°49'37''N 029°07'32''E serait lié à du trafic de riz.

Commentaire de l'ELT16 :
Présent depuis le début de la coopération, le COL [redacted] possède une bonne connaissance de la zone dans laquelle évolue l'ALSR. Stockant ses données sur son « smartphone » et les mettant à jour régulièrement, il semble être le seul à Marsa Matruh à assurer un suivi des informations recueillies.

2. Planification des missions futures

Lors de la planification des missions des semaines 33 et 34, le COL [redacted] a insisté sur sa volonté d'effectuer des vols principalement au-dessus de la « Banane » (Corridor) afin de réduire sensiblement l'activité des trafiquants transitant entre la Libye et l'Egypte. Il a néanmoins accepté la planification de missions dans le sud du pays même si, selon lui, elles ne sont pas « rentables » car seules sont perçues des communications de militaires ou de travailleurs. Au sujet d'activités terroristes, il a répondu qu'aucune ou peu d'informations sont actuellement recueillies.

Commentaire de l'ELT16 :
La destruction par l'EAF ou la capture par les garde-frontières de véhicules détectés dans la zone de fort trafic illégal entre la Libye et l'Egypte est la priorité des forces égyptiennes.

3. Activité aérienne sur la base de Marsa Matruh

De 8h30 à 16h00, l'activité aérienne suivante a été observée sur la base.

[redacted]			
[redacted]			
[redacted]			

[redacted]
Officier de liaison DRM

[redacted]

[redacted]

Annexe : Acronymes utilisés

EA	**Egyptian Army**
EAF	**Egyptian Air Force**
EWD	**Electronique Warfare Department**
ISR	**Intelligence Surveillance and Reconnaissance**
MID	**Military Intelligence Department**
MAB	**Military Attache Branch**
PR	**Personnal recovery**

Contacts de l'ELT16

Major Général [redacted]	**EAF**	Commandant de la région aérienne Ouest
Major Général [redacted]	**EAF**	Chef d'état-major de la région aérienne Ouest
COL [redacted]	**MID**	Etat-major du MID au Caire
COL [redacted]	**EAF**	Commandant les 25ème et 26ème escadrons de MIG21
COL [redacted]	**MID**	Bureau de lutte antiterrorisme
LCL [redacted]	**MID**	Etat-major du MID au Caire
LCL [redacted]	**EA**	Officier spécialiste de la guerre électronique
LCL [redacted]	**EA**	Etat-major Terre de la région Ouest
LCL [redacted]	**EA**	Etat-major Terre de la région Ouest
LCL [redacted]	**EAF**	Etat-major de l'EAF
LCL [redacted]	**EA**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CDT [redacted]	**EAF**	Pilote F7
CDT [redacted]	**EAF**	Pilote F7
CDT [redacted]	**MID**	Bureau de lutte antiterrorisme
CDT [redacted]	**EAF**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CDT [redacted]	**EAF**	Adjoint au commandant du 26ème escadron de MIG21
CNE [redacted]	**EAF**	Pilote de F16
CNE [redacted]	**EWD**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CNE [redacted]	**EWD**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CNE [redacted]	**EWD**	Officier spécialiste de la guerre électronique
CNE [redacted]	**EAF**	Pilote de F16

NOTE DE RELATION RENSEIGNEMENT

Paris, le 22 janvier 2019

[redacted]

EGYPTE
Point sur les relations renseignement

[redacted]

La DRM accompagne et exploite la relation initialement portée par des prospects industriels. Les échanges de renseignement sont limités par l'absence d'accord de sécurité. Néanmoins, les fréquentes rencontres à haut niveau, les échanges de formation et la mise à disposition d'un ALSR[1] au profit du *Military Intelligence Directorate*[2] (MID) dynamisent cette relation. Le bilan renseignement du déploiement de cet ALSR est contrasté. Signe de notre volonté de coopération, il permet surtout au partenaire une surveillance de ses approches frontalières dont la DRM retire peu.

1. Des rencontres officielles et techniques régulières

23 mars 2017 : réception du GDI Mohamed El Shahat (MID) lors des 25 ans de la DRM avec rencontre d'opportunité entre le MID et le MINDEF ;
06 juin : voyage officiel en Egypte du DRM (accompagnement de la ministre de la défense) ;
7 novembre : mission technique d'appui à l'emploi de l'ALSR ;
24 novembre : visite à Paris du MID, le Gal Shahat est reçu par le DRM ;
11 juin 2018 : entretien du chef de bureau de la liaison internationale (RER) avec le Gal Al Qassem (chef de cabinet du Gal Shahat).

Une visite officielle du directeur est prévue en février ou mars 2019.

2. Echanges de renseignement

Des échanges limités par l'absence de cadre juridique. Lors de la visite officielle du MID en novembre 2017, le directeur du MID et le DRM se sont accordés sur la nécessité de renforcer le cadre juridique de notre coopération, permettant ainsi des échanges documentaires plus soutenus et des réunions d'experts plus fréquentes. Un projet d'accord général de sécurité est en cours de rédaction par le SGDSN et devrait être proposé au partenaire début 2019.

Des échanges qui se concentrent en grande partie sur les rencontres bilatérales. Des centres d'intérêt convergents (Libye, Syrie, *Daech,* Palestine, Soudan…) ont donné lieu à une réunion d'experts prometteuse, ayant permis des échanges intéressants notamment sur le Sinaï et Gaza. La DRM souhaite pérenniser ces rencontres.

Des réponses à RFI ponctuelles. Quelques RFI ont été échangées : le MID est intéressé par la vision française de la situation en Syrie et la DRM profite de l'expertise technique de l'Egypte sur certains matériels[3]. Si le MID a répondu favorablement à ces demandes d'expertise technique, elle est restée plus frileuse sur son environnement régional : les deux RFI de 2018 sur la Libye et le Soudan n'ont reçu aucune réponse.

3. Coopération en matière de formation.

Une importante coopération en matière de formation qui se décline comme suit :

- **Imagerie** : formation au profit d'une dizaine de stagiaires égyptiens en 2016 et 2017, au CF3I à Creil (stages *Basic IMINT puis Advanced IMINT*). Un stage BASIC *IMINT* puis un stage ADVANCED *IMINT* dédié est prévu en 2019. A l'invitation du MID, la DRM a visité l'*IMINT Center* égyptien, au Caire.
- **Langues** : le CFIAR envoie régulièrement ses linguistes arabes pour des stages au MODLI (institut d'enseignement des langues étrangères du ministère égyptien de la défense) et y contribue à l'enseignement du français avec l'instructeur accompagnateur. L'Egypte étudie actuellement la possibilité de nous offrir la gratuité des frais de scolarité

[1] Avion Léger de Surveillance et Reconnaissance
[2] Service homologue de la DRM
[3] à l'occasion du passage d'un navire russe et sur un missille nord coréen

au regard des nombreux efforts déjà consentis par la France à son profit. La coopération linguistique entre le MODLI et le CFIAR doit se poursuivre. Il s'agit de l'une des rares coopérations symétriques. Un échange de professeurs entre le CFIAR et le MODLI pourrait être envisagé.

4. L'ALSR : un soutien opérationnel au MID et un bilan renseignement contrasté

4.1 Mission

La mission de l'ALSR (équipé d'un capteur optique et d'une capacité d'interception ROEM) est de satisfaire les besoins de recueil de renseignement égyptien tout en participant à notre appréciation autonome de situation sur la menace terroriste. Le contrat CAE-DRM prévoit un forfait mensuel de 100 h. Le partenaire sollicite corectement l'ASLR depuis cet été (environ 75h/mois depuis août).

4.2 Bilan renseignement

Une orientation de l'ALSR par le MID sur des activités terroristes. Les orientations du partenaire sont principalement axées sur la surveillance de ses approches frontalières terrestres, le recueil s'effectue majoritairement sur les zones frontalières avec la Libye. Les missions permettent de localiser et d'intercepter des *pick-up* suspects dans le désert occidental, voire d'éventuelles caches.

Pour la DRM : l'ALSR, seul capteur sur l'activité militaire dans le désert occidental et les trafics. Ce capteur permet en outre de suivre l'activité des forces égyptiennes (destructions de *pick-up* sur zone). Avant l'établissement de la *No Fly Zone* fin mars 2017, l'ALSR renseignait également sur le dispositif de sécurité mis en place sur la partie Nord de la frontière avec la Libye. L'ALSR intercepte aussi les activités de communication (Thuraya). Il est ainsi en mesure de détecter les flux entre la Libye et l'Egypte en identifiant corridors et points de passage, mais aussi d'identifier des tendances (fréquence des communications, moyens utilisés).

L'ALSR : un outil de coopération stratégique d'intérêt limité pour la DRM. D'une part, les points d'intérêt des Egyptiens ne rejoignent pas toujours ceux de la DRM. La zone côtière méditerranéenne et la vallée du Nil font notamment l'objet d'interdictions de survol. D'autre part, le partenaire refuse d'autoriser les missions de survol de la Libye depuis l'Egypte, malgré plusieurs relances politiques et militaires. Les orientations françaises étant contraintes par la présence d'un officier égyptien à bord de l'avion, (de plus en plus au fait des capacités de l'ALSR), il devient de plus en plus risqué de répondre aux besoins nationaux (points d'intérêts « spécial France ») sans éveiller la suspicion du partenaire.

5. Perspectives

Des perspectives d'emploi rassurantes. Après une prise en main hésitante (missions annulées sur faible préavis, potentiel mensuel alloué partiellement consommé, mauvaise gestion des procédures et horaires de missions), les missions sont de plus en plus nombreuses. L'ouverture de nouveaux aérodromes permettant le *refuel* de l'ALSR dans le centre et le Sud de l'Egypte ouvrent de nouvelles perspectives vers la frontière soudanaise, zone importante de trafics (y compris entre le Libye et le Soudan).

Vigilance accrue sur l'utilisation de l'ALSR à des fins de ciblage. Les renseignements recueillis par l'ALSR doivent être recoupés par d'autres capteurs dans le cadre de la chaine de ciblage. Or, des cas avérés de destruction d'objectif détectés par l'ALSR sont établis. Il est important de rappeler au partenaire que, contractuellement, l'ALSR n'est pas un outil de ciblage.

Le soutien aux exportations constitue l'une des pistes d'optimisation. Le partenaire envisage en effet d'acquérir sa propre capacité ISR. Le dialogue avec les industriels et la DGA s'est enclenché le 24 novembre 2017 lors de la visite du MID à Paris. Elle est pour l'heure demeurée sans suite. Notre partenaire insiste pour que ces acquisitions, si elles se concrétisaient, ne remettent pas en cause la présence de notre avion.

DESTINATAIRE :
MINARM / CAB BR
COPIES :
DIR – DA – AM - CEM – EM (RER/CDT – BEMP) – SDE/CDT – SDR/CDT – J2

CONFIDENTIEL DÉFENSE

SPÉCIAL FRANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Paris, le 25 juillet 2016

[redacted]

ÉTAT-MAJOR
DES ARMÉES

Sous-chef d'état-major
« opérations »

Le général de corps d'armée [redacted]
sous-chef d'état-major « opérations » de l'état-major des armées

à

Monsieur le général de corps d'armée
directeur du renseignement militaire

OBJET : autorisation de renouvellement de la location d'avions ISR légers au profit des opérations *BARKHANE* et *CHAMMAL*.

RÉFÉRENCE : lettre n° [redacted] du 6 juillet 2016.

Par lettre citée en référence, la direction du renseignement militaire sollicite le BOP OPEX/MISSINT pour le financement du renouvellement de la location d'avions ISR légers au profit des opérations *BARKHANE* et *CHAMMAL*, pour un montant global de onze millions cinq cent onze mille euros (11 511 000 €) sur une période de quatre à cinq mois en fonction du type et de la localisation des aéronefs, à compter du 1er août ou du 1er septembre 2016.

Compte tenu de la nature du besoin exprimé, d'une part, et de la planification annoncée pour les opérations concernées, d'autre part, il est donné l'autorisation à la DRM d'imputer ces prestations sur le BOP OPEX, selon les modalités décrites en annexe jointe.

Le Centre Interarmées d'Administration des Opérations (CIAO), responsable de l'unité opérationnelle « dépenses centralisées » du BOP OPEX intégrera ce besoin dans la convention de gestion qui est établie pour le service exécutant de la DRM.

Compte tenu de la fin de gestion 2016, l'attention est attirée sur le fait que la location pour le mois de novembre devra impérativement faire l'objet d'un paiement avant le 10 décembre 2016 et celle pour le mois de décembre d'un engagement dans CHORUS en 2016. Le CPCO J8 et le CIAO devront être informés dans les meilleurs délais de toute difficulté rencontrée sur ce point.

[redacted]
Le général de corps d'armée [redacted]
sous-chef d'état-major « opérations »
de l'état-major des armées

CONFIDENTIEL DÉFENSE

SPÉCIAL FRANCE

60, boulevard du Général Valin – 75509 PARIS CEDEX 15 – [redacted] Télécopie : 09.88.66.77.06
[redacted]

COPIES :

- CIAO ;
- DRM – CREIL ;
- EMA/CPCO/J8 ;
- Archives générales.

ANNEXE I à la note [redacted] du 25 juillet 2016

Modalités d'imputation de la dépense relative au renouvellement de la location d'avions ISR légers au profit des opérations *BARKHANE* et *CHAMMAL*.

Opération concernée	BARKHANE (Mali – Tchad)	[redacted]	BARKHANE (Egypte)	CHAMMAL	Total
Montant autorisé en AE 2016	6 510 000 €		1 450 000 €	2 383 000 €	11 511 000 €
Montant autorisé en CP 2016	5 208 000 €		1 160 000 €	1 906 400 €	9 150 400 €
Montant autorisé en CP 2017	1 302 000 €		290 000 €	476 600 €	2 360 600 €
Centre de coût	D0469SH999		D0469SH999	D0469SE999	
Période	du 01/08/2016 au 31/12/2016		du 01/08/2016 au 31/12/2016	du 01/08/2016 au 31/12/2016	
RPA et SE	DRM				
Modalité d'exécution	Bon de commande				
BOP	0178-0062				
Centre financier	0178-0062-OP01 OPEX/MISSINT CENT				
Domaine fonctionnel	178-06				
Programme de financement - activité	0178190201B1 Externalisation du soutien hors EXTER				

Ambassade de France en Egypte - S.E. M. Stéphane Romatet 11/01/2019

Visite du Président de la République en Egypte : Contexte et enjeux

Quinze mois après un premier contact à Paris (visite du Président Sissi en octobre 2017), le Président Macron sera accueilli au Caire par un Président égyptien qui nourrit de fortes attentes à l'égard de la France, dans pratiquement l'ensemble des domaines de notre coopération bilatérale et de notre partenariat stratégique. L'Egypte a en effet plus que jamais besoin de **notre pays, vu comme le seul véritable allié proche en Europe** à qui elle peut faire confiance.

1/ Le Président Sissi recevra le Président Macron alors que le pays a incontestablement retrouvé une stabilité politique et institutionnelle. Le **Président Sissi a bâti sa légitimité sur un mot d'ordre principal : tourner définitivement la page de la révolution de 2011**, faire en sorte que les conditions de la survenance de ces événements ne puissent se reproduire, éradiquer l'islam politique et son incarnation par les Frères musulmans contre lesquels il s'est lancé dans une répression sans merci, en élargissant d'ailleurs le champ de cette répression à toute forme d'expression critique, même émanant de la société civile qui lui était pourtant acquise. Cela se traduit par une dégradation sensible de la situation des droits de l'Homme en Egypte.

Le Président Sissi pense et agit en militaire. Pour lui, l'Egypte a perdu 20 ans (du fait de la révolution et des années gâchées de fin de règne de Moubarak) et il entend rattraper ce temps perdu en engageant son pays dans une modernisation à marche forcée. Il estime que seule l'armée est en mesure de conduire ces transformations, raison pour laquelle il lui a confié la réalisation des grands projets urbains et d'infrastructure qu'il a lancés, au prix d'une mainmise croissante de l'armée sur des pans entiers de l'économie égyptienne.

Réélu pour 4 ans au terme d'un scrutin présidentiel tenu en avril 2018 et taillé sur mesure, le **Président Sissi prépare dès à présent les termes de la prorogation de son propre pouvoir,** alors que la Constitution égyptienne limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Une réforme constitutionnelle devrait intervenir dans les mois qui viennent qui pourrait faire sauter ce verrou et porter à 6 ans la durée du mandat, ce qui amènerait Sissi à demeurer **aux commandes de l'Egypte au moins jusqu'en 2028**.

2/ Plus stable, le **pays est aussi en apparence plus sûr**. Frappée à partir de 2013 par des vagues d'attentats, surtout contre les symboles du régime (magistrats, forces de sécurité) et contre la communauté copte, l'Egypte s'est engagée dans une lutte totale contre le terrorisme qui mobilise un appareil de sécurité autant imposant qu'impotent par ses archaïsmes. Une vaste opération, dénommée Sinaï 2018, a été engagée pour venir à bout des foyers djihadistes dans la péninsule du Sinaï, apportant un répit, mais qui ne pourrait être que temporaire compte tenu de l'absence de perspective économique pour cette partie du pays et compte tenu de l'effet d'aimantation qu'exerce le Sinaï dans le djihadisme mondial. L'attentat contre un autobus de touristes vietnamiens commis le 28 décembre signale la **fragilité de ce répit**.

A terme, la conjonction d'une jeunesse sans cesse plus nombreuse (70% de la population a moins de 30 ans) et sans avenir et d'une « salafisation » des esprits et des mentalités

constituent des facteurs de risque majeurs ; **l'Egypte est loin d'en avoir fini avec le terrorisme**.

3/ **L'économie égyptienne a repris des couleurs**. Mise sous assistance du FMI depuis l'automne 2016, l'Egypte s'est engagée dans des réformes difficiles et au coût social élevé (augmentation forte des tarifs publics, dévaluation de moitié de la devise égyptienne, fin des subventions publiques aux produits alimentaires de base). Ce traitement de choc a fait repartir la croissance, dorénavant la plus élevée du bassin méditerranéen (5,5% en 2018 ; 6% en 2019), mais elle reste **insuffisante pour créer les emplois nécessaires à la jeunesse.**

Le Président Sissi a lancé une politique ambitieuse de grands travaux : nouvelle capitale administrative, villes nouvelles, travaux routiers et ferroviaires, élargissement du Canal de Suez, grandes infrastructures culturelles dont le futur grand musée égyptien. Le défi est pour nos entreprises, dans un environnement des affaires particulièrement opaque, de tirer parti de ces opportunités.

Mais les **défis de long terme du pays sont redoutables, au premier rang desquels le défi démographique** alors que le pays, aujourd'hui de 100 millions d'habitants, devra absorber dans les 20 à 25 ans qui viennent une population de 150 millions d'Egyptiens (dont 40 millions pour la seule ville du Caire à l'échéance de 2040).

4/ Jadis grande puissance arabe exerçant le leadership naturel du monde sunnite, **l'Egypte a connu une forme d'éclipse régionale depuis 2011**. Le Président Sissi entend redonner à son pays toute son influence, au Moyen-Orient, en Méditerranée et en Afrique. L'Egypte exercera d'ailleurs en 2019 la présidence de l'Union africaine.

Sa priorité va au **dossier libyen**, la stabilité de la Libye constituant enjeu de sécurité vital et de leadership régional avec pour **seule ligne de conduite l'installation à Tripoli d'un pouvoir fort sans présence des islamistes** ; à cet égard, le maréchal Haftar continue d'être pour les Egyptiens la meilleure carte dans leur jeu libyen.

Les Egyptiens investissent une importante énergie sur la question palestinienne : en faisant pression sur le Hamas pour prévenir l'enclenchement à Gaza d'une conflagration avec Israël et en parrainant sans succès à ce jour les négociations sur la réconciliation inter-palestinienne.

Pour Le Caire, la guerre en Syrie est terminée et la question que se posent les Egyptiens porte dorénavant davantage sur les conditions de la normalisation avec le régime de Bachar Al Assad, qui impliquerait notamment la réintégration de la Syrie dans la Ligue des Etats arabes, et sur les bénéfices que l'Egypte peut attendre de la reconstruction.

L'Egypte compte deux bêtes noires dans la région : la Turquie et le Qatar, du fait de la proximité des gouvernements de ces deux Etats avec les Frères musulmans. Quant au conflit yéménite, Le Caire s'en tient prudemment à l'écart, refusant de s'engager aux côtés de son allié saoudien.

L'Egypte compte ses partenaires : elle mesure que son image à Washington est dégradée du fait de la question des droits de l'homme et elle constate avec amertume le choix fait par

l'administration Trump de miser davantage dans la région sur la relation Etats-Unis/Arabie saoudite. Par atavisme nassérien, elle continue de cultiver une relation forte avec la Russie mais avec un partenariat limité dans son spectre (nucléaire civil, équipements de défense). Avec la Chine, la relation s'est récemment fortement densifiée, d'autant que Pékin a su répondre aux demandes égyptiennes de financement des grands projets présidentiels.

L'Union européenne n'est pas vue par les Egyptiens comme un partenaire utile ; au contraire, la propension européenne à condamner l'Egypte pour ses pratiques en matière de libertés publiques crée entre Le Caire et les institutions européennes un climat de défiance.

5/ **Le Président Sissi n'oublie pas le soutien dont il a bénéficié de la part de notre pays dans les années 2013/2014. Pour lui, le choix d'un partenariat de grande envergure avec la France est de nature stratégique**. Il a besoin de notre pays pour porter la voix de l'Egypte en Europe, pour notre appui à la stabilité et à la sécurité de l'Egypte et pour notre soutien à ses grands projets et au succès des réformes économiques. **Nous avons un intérêt majeur à la consolidation de la stabilité de l'Egypte,** un des rares pôles de modération et d'équilibre dans la région, et qui contribue au contrôle des flux migratoires.

Quels messages et annonces le Président Sissi attend-il de la part de notre Président ?

d'abord, la **réaffirmation publique de notre engagement aux côtés de l'Egypte, en particulier dans son combat contre le terrorisme** et dans le domaine de la coopération de défense et de sécurité. Il y a, sur ces sujets, un « moment France » qu'il nous faut savoir poursuivre, dans un environnement concurrentiel que les Egyptiens se plaisent à organiser (en particulier sur les contrats d'équipements de défense).

Ensuite, **l'affichage de notre part d'une volonté d'un travail conjoint sur les crises régionales**. Le Président Sissi, qui entend restaurer la pleine place de l'Egypte dans les affaires de la région, mesure que, sur les dossiers régionaux, sur la dimension africaine des ambitions égyptiennes, la France est un partenaire-clé. Comme nous avons su le faire sur la gestion de l'affaire libyenne grâce au comité conjoint que nous avons mis en place, le Président pourrait proposer une intensification du dialogue politique aujourd'hui insuffisamment structuré.

- Par ailleurs, un **appui conséquent de la France à la mise en œuvre des réformes économiques** et sociales conduites en Egypte. Des aides financières d'environ 200 M€ seront signées à l'occasion de la visite (conventions Trésor et AFD). Le **Président pourrait annoncer que la France, via les outils financiers de l'AFD, est prête à mobiliser 1 Md € sur les quatre années à venir** pour soutenir les priorités du Président Sissi (éducation, santé, énergie, eau). Le **Président Sissi ne manquera pas en outre de solliciter directement le Président sur les questions de santé, avec une priorité particulière qui lui tient à cœur sur un dossier très spécifique - la collecte et la production de plasma - pour lequel il souhaite une mobilisation de l'expertise française.**

Le Président égyptien sollicitera le Président Macron pour que nous l'aidions à concrétiser ses ambitions en matière de grands projets culturels. Il demandera l'appui de notre Président pour les réalisations culturelles de la future capitale (cité des arts,

opéra, bibliothèque nationale). Le Président de la République pourrait dans ce registr pousser auprès de son homologue égyptien le projet de partenariat pour la co-gestio du futur Grand Musée Egyptien pour lequel s'est constitué un consortium franc égyptien auquel participe le Musée du Louvre.

Le Président de la République pourrait, en contrepartie de notre soutien public à l'Egypt formuler deux exigences

- d'abord celle de **gestes et d'avancées concrets sur le chapitre des droits d l'homme**, par la remise d'une nouvelle liste de cas individuels, par la création d'u mécanisme franco-égyptien de suivi de ces cas.
- Ensuite, celle de **décisions économiques favorables à nos entreprises** dans plusieur appels d'offre civils lancés par le gouvernement égyptien (énergie, transport publi aéronautique) et dans la solution de plusieurs contentieux qui pénalisent no investissements en Egypte./.

Annexe : point sur les atteintes aux droits de l'Homme

- Peine de mort : Le recours à la peine capitale est en nette augmentation. Elle est passée de 0 exécution en 2013 à 402 condamnations à mort et 35 exécutions en 2017, notamment dans le cadre de procès militaires et procès de masse. En septembre 2018, le tribunal du Caire a ainsi confirmé simultanément la condamnation à mort de 75 personnes – dont des dirigeants des Frères musulmans – dans le cadre du procès de masse de Rabaa al-Adawiya.

- Torture : Les violences policières sont fréquentes. Dans son rapport de septembre 2017, Human Rights Watch qualifie de « systématique » le recours à la torture en Egypte. L'assassinat de l'étudiant italien Giulio Regeni (dont le corps torturé à mort a été retrouvé le 3 février 2016 dans la banlieue du Caire) a suscité un tollé international et demeure un irritant avec l'Italie. **Le cas de notre ressortissant Eric Lang, décédé en détention le 13 septembre 2013, dont le procès n'a pas permis de faire toute la lumière sur les circonstances de son décès, a de même suscité une grande émotion.**

- Liberté d'expression : Les arrestations et détentions arbitraires se sont multipliées ces derniers mois, notamment dans le cadre de l'élection présidentielle de mars 2018. Humoristes, caricaturistes, journalistes, défenseurs des droits ou opposants politiques subissent une répression croissante. **Le photojournaliste Mahmoud Abou Zayd (dit « Shawkan »), premier sur la liste de cas remise par le Président de la République, est toujours détenu pour des raisons de procédure contestées par la défense bien qu'ayant fini de purger sa peine**. La défenseure des droits de l'Homme, Amal Fathy, en détention depuis 11 mai 2018 en raison de la publication d'une vidéo dénonçant l'attentisme des autorités égyptiennes face au harcèlement sexuel subi par les femmes en Egypte, a vu sa peine de 2 ans de prison confirmée le 30 décembre 2018, trois jours après avoir été remise en liberté conditionnelle dans le cadre de l'affaire « 621 ». **A ce jour, aucun des quinze cas figurant sur la liste transmise par le Président de la République en octobre 2017 n'a connu d'amélioration substantielle**, à l'exception des militants LGTB Sara Hegazy et Ahmad Alaa, libérés sous caution. Si la convocation de notre Numéro deux au Caire le 8 décembre, suite à l'invitation de l'avocat de Shawkan, Karim Abdelrady, au Quai d'Orsay pour les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, reflète la sensibilité des autorités égyptiennes à toute forme de publicité donnée à ces cas individuel, elle plaide aussi pour un dialogue bilatéral franc sur nos attentes et nos intentions. **Cette visite est ainsi l'occasion de rappeler notre préoccupation et de solliciter un geste des autorités égyptiennes en leur faveur.**

- Liberté de la presse : Une législation répressive restreint de façon croissante la liberté de la presse. La loi anti-terroriste d'août 2015 impose aux journalistes de respecter la version officielle lors des couvertures des attentats au nom de la sécurité nationale. La loi sur la régulation des médias de décembre 2016 renforce le contrôle du pouvoir exécutif sur la presse et les médias. Plus de 400 sites ont été bloqués depuis l'été 2017 (dont celui de RSF) et les arrestations pour publications sur les réseaux sociaux se multiplient. Une loi sur la « cybercriminalité », régulièrement évoquée, pourrait venir renforcer l'arsenal législatif des autorités. **La visite pourrait être l'occasion de plaider en faveur d'une réouverture du site internet de Reporters Sans Frontières**.

- Liberté d'association : **Promulguée par le président al-Sissi malgré une forte mobilisation internationale, la loi 70/2017 sur les ONG renforce le contrôle des services de sécurité, de renseignement ainsi que de l'armée sur les organisations**, réduit les domaines d'intervention possibles et la capacité des ONG à obtenir des financements, en

particulier étrangers et prévoie de lourdes sanctions en cas de non-respect. A la suite de l'annonce de sa révision par le président égyptien, la 4 novembre 2018, la ministre de la Solidarité sociale a engagé des consultations avec un millier d'ONG. Alors que deux projets seraient en cours d'élaboration, **il convient d'encourager les autorités égyptiennes à s'engager sur une réforme ambitieuse** : fin des restrictions du champ d'action des ONG (actuellement restreint au développement et à la protection sociale), meilleure proportionnalité des sanctions (pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison et 1 million de livres égyptiennes), clarification des conditions de financement venus de l'étranger (actuellement soumis à autorisation préalable, avec des conditions peu claires deux projets seraient en cours d'élaboration. **La justice a annoncé le 20 décembre l'acquittement de 41 accusés condamnés en première instance dans le cadre du procès sur les financements étrangers**. Seules les ONG internationales sont toutefois concernées, le procès des ONG égyptiennes n'ayant quant à lui toujours pas commencé.

- Personnes LGBTI : une campagne d'arrestation d'une ampleur inédite visant des membres ou partisans présumés de la cause LGBTI a débuté fin septembre 2017 en Egypte, à la suite d'un concert au cours duquel un drapeau arc-en-ciel du mouvement gay et lesbien avait été brandi. A ce stade, plus de soixante-dix personnes ont été arrêtées.

- Dérives dans la lutte contre le terrorisme : l'usage de **méthodes violentes et souvent indiscriminées** par les forces de sécurité dans le nord du Sinaï suscite un vif ressentiment des populations locales. L'incapacité des autorités à venir à bout de ce conflit renforce les craintes sur l'effet contre-productif des procédés de lutte anti-terroriste inadéquats des forces de sécurité. **En octobre 2018, Amnesty International a publié rapport dénonçant le détournement à des fins de répression interne d'armes françaises vendues à l'armée égyptienne**, en particulier l'usage de véhicules blindés et munitions français lors de la répression des manifestations à l'été 2013.

- Enfants dans les conflits armés : **l'Egypte n'a pas souscrit aux Principes et Engagements de Paris de février 2007 portés par la France et l'UNICEF**, après avoir manifesté un intérêt pour un endossement en amont de la conférence « Protégeons les enfants de la guerre » de février 2017. Ces textes, qui ne sont pas des instruments juridiquement contraignants, ont néanmoins une portée politique importante car ils traduisent l'engagement collectif de la communauté internationale à éradiquer le phénomène du recrutement et de l'utilisation des enfants soldats. **Cette visite est l'occasion d'inviter l'Egypte à envoyer un signal fort sur ce sujet./.**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIFFUSION RESTREINTE

Présidence de la République

[redacted]

Le **31/05/2017**

NOTE

pour

Cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
EMA - Cabinet du chef d'état-major des armées,
Cabinet du ministre de la Défense,
EMA - Direction du renseignement militaire,
DGP - Affaires politiques et de sécurité,
ANMO Afrique du Nord et Moyen-Orient,
DAOI - Afrique et océan indien,
NUOI Nations Unies - Organisations Internationales - Droits de l'Homme et Francophonie,
Secrétariat général,
TUNIS,
LE CAIRE,
Cabinet du Ministre de l'Intérieur,
EMA - Pôle relations internationales militaires

Objet : Entretien du Président de la République avec le Président Sissi (30 mai)

Résumé

Compte-rendu entretien du Président de la République avec le Président Sissi

Le Président de la République s'est entretenu ce jour avec le Président Sissi pour lui présenter ses condoléances suite à l'attentat de Minya de vendredi dernier.

Le Président Sissi a remercié Emmanuel Macron pour son appel. Il a souligné

Rédacteur(s) : [redacted]
Étiquette(s) : *crises, libye, terrorisme*

que ce nouvel attentat avait eu un impact très négatif dans l'opinion publique égyptienne et qu'il avait fallu réagir très rapidement contre les terroristes. Les forces aériennes égyptiennes patrouillaient jour et nuit pour suivre les mouvements des groupes terroristes le long de la frontière libyenne.

Le Président égyptien a remercié également son homologue pour l'appui de la France tout en demandant un renforcement de la coopération, en vue de stabiliser la Libye et plus généralement la méditerranée, et une aide supplémentaire dans le domaine militaire. Dans cette perspective, il était prêt à accueillir les autorités françaises idoines pour en discuter. Il fallait aller vite car c'était une course contre la montre. Il fallait également intensifier nos efforts communs pour soutenir l'ANL.

Le Président de la République a précisé au Président égyptien qu'il était parfaitement informé des opérations en cours et de la demande de coopération faite par l'Egypte. Il avait donné des instructions pour que toutes les diligences nécessaires soient effectuées. Le Président a précisé qu'il demanderait à la Ministre des Armées de se rendre très rapidement en Egypte pour évoquer le sujet et qu'il avait demandé également au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de se rendre en Egypte, dans le cadre d'une tournée régionale, pour évoquer le dossier libyen. Abdel Fatteh al Sissi a indiqué qu'il recevrait Mme Goulard et M. Le Drian et qu'il espérait qu'Emmanuel Macron puisse se rendre en Egypte dès qu'il le pourrait.

Enfin, le Président de la République a insisté sur son souhait de stabiliser la Libye et d'éradiquer les mouvements terroristes- ce qui nécessitait de fait une coopération étroite avec l'Egypte-, tout en insistant sur la nécessité de mettre en place une véritable stabilité politique, concertée et acceptée par l'ensemble des parties prenantes.

En conclusion de l'entretien, Emmanuel Macron a indiqué qu'il souhaitait faire le point avec le Président Sissi après les visites de Mme Goulard et M. Le Drian et que leurs équipes respectives devaient rester en contact pour échanger sur la Libye en temps réel.

[redacted] **(Conseiller diplomatique du PR - Sherpa G8 - G20)**

Project « Aspen »

Expert in Homeland Security Solutions

Disclaimer

This Executive Summay is issued subject to the detailed provisions set out in the confidentiality undertaking already given by the recipient under which the recipient has undertaken to hold this Executive Summay, and all information contained herein (or subsequently made available to the recipient), confidential.

This Executive Summay has been prepared by Clairfield International France on behalf of Nexa ("Nexa " or the "Group") shareholders and managers. The information and opinions contained in the Executive Summay are based on information supplied to Clairfield International France by Nexa 's shareholders and managers and have not been independently verified by Clairfield International France. The business plan included in this Executive Summay has been prepared by Nexa 's managers and approved by major shareholders, and has not been independently verified nor audited by Clairfield International France.

Neither Nexa 's shareholders and managers, nor Clairfield International France nor any of their respective affiliates, subsidiaries, officers, employees, agents, advisers or representatives, nor any person named or referred to herein, make any representations or give any warranties or indemnities or undertakings, express or implied, with respect to the truthfulness, accuracy or completeness of the contents of this Executive Summay or any other documents or written or oral information supplied at any time to any recipient nor does any such person accept any responsibility of whatsoever nature for the information, statements and opinions made or expressed in this Executive Summay or for any omissions therefrom nor shall they be liable for any loss or damage of whatsoever nature relating in any way to or arising from this Executive Summay or to any such information, statement, opinion or omission or in consequence of any such information, statement, opinion or omission or in consequence of any reliance placed on this Executive Summay.

Each recipient is advised to make his own independent assessment and investigations as to Nexa and the matters contained in this Executive Summay. Information in this Executive Summay is not necessarily complete or all-inclusive. In particular, for reasons of commercial sensitivity, information on certain matters which may be material to a prospective investor in deciding whether or not to proceed with a more detailed review of the matters discussed herein may not be included in this Executive Summay.

The sole purpose of this Executive Summay is to assist the recipient in deciding whether or not to proceed with a more detailed review of the matters discussed in this Executive Summay. This Executive Summay is supplied for the purpose of information only and it is distributed to the recipient on the condition that it is not to be used for any purpose other than as a guide to assist the recipient's investigation into the matters discussed in the Executive Summay. Neither the information contained in this Executive Summay nor any further information made available will form the basis of any contract. On request, the recipient will promptly return this Executive Summay to Clairfield International France together with all further information and materials sent or made available to the recipient without retaining any copies.

The information and opinions contained in this Executive Summay are strictly private and confidential and, accordingly, the contents of this Executive Summay and any other information or opinion subsequently supplied or given may not be published, reproduced, copied or disclosed to any third party. Acceptance of delivery of this Executive Summay by a recipient constitutes acceptance of the terms and conditions set out in this Disclaimer. In furnishing this Executive Summay, Nexa 's shareholders and managers and Clairfield International France undertake no obligation to provide recipients with access to any additional information, or to update, or to correct any inaccuracies, which may become apparent in this Executive Summay or any other information made available in connection with the Executive Summay. The issue of this Executive Summay shall not be taken as any form of commitment on the part of Nexa to proceed with the matters discussed in this Executive Summay.

Disclaimer

Clairfield International France will act as the sole point of contacts with recipients. Enquiries should be addressed to:

Thierry Chetrit
President
Mob. + 33 6 99 92 56 78
tchetrit@clairfield.com

Marie Dokchine
Manager
Mob. + 33 6 13 46 09 83
mdokchine@clairfield.com

Clairfield International France
79 bis, avenue Marceau
75116 Paris – France
Tel.: + 33 1 40 20 12 34
www.clairfield.com

Recipient: Risk&Co – Latour Capital

Date: September 13, 2016

Strictly confidential

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

1. Business overview **3 – 14**

2. Key figures 15 – 21

Strictly confidential

1. Business overview

At Glance

- Specialized in the development of **electronic software solutions** for specific high-technology markets
- Core technology is the cornerstone of **intelligence solutions for Governments and Law Enforcement Agencies** (protection from terrorist threats and other dangers)
- Recognized expertise in real time **passive & active IP interception solutions, big data analysis** (metadata), and **cryptography** solutions.
- Full range of **intelligence solutions**, including **COMINT** (Communication Intelligence) , **ELINT** (Electronic Intelligence) **, CYBERINT** (Cyber intelligence) on any type of communication vectors (fiber, satellite, cellular…).
- Strong market position in Europe, French-speaking African countries and the Middle-East.
- A **light structure** with 50 employees, with a large part dedicated to project management and R&D .
- Strategic partnership with **Plath GmbH** offering complementary COMINT and Electronic Warfare products: signal analysis, processing and evaluation of intercepted data…

Key figures – 2016 (est.)

- Sales : € 26.4m
- Adjusted Ebitda margin : 9%
- 50 employees

International presence

Main products

- **Cerebro intelligence system** - massive passive IP interception, big data analysis
- **Alpha probes and Beta²** - Cellular off-the-air interception
- **Sigma Satellite interception** - Over VSAT interception - Double Talk interception
- **Serpulse** - Radar interception & analysis

Strictly confidential

1. Business overview

A group managed by entrepreneurs – Sector experts & business developers

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

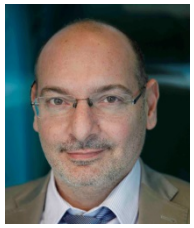

Olivier Bohbot

CEO

More than 20 years of experience in selling solutions such as COMINT and Telecom to DGSE (France's external intelligence agency), DGA (French Government Defense procurement agency)…

More than 10 years of experience in international business

MBA institute Paris and Brussel

1996/03	Acquisition and management of a company specialized in the distribution of electronic components, electronic warfare solutions and T&M solutions (sales x3, Ebit x3) - Sold to Cobham in 2003
2004/10	Creation of Amesys and build-up strategy with three acquisitions (Elexo, i2e and Artware) (sales X3, Ebit x6) - Sold to Bull group in 2010
2011	Vice-president of Bull Group Defense & Security segment
2012	Creation of Nexa Technologies (France) and Advanced Systems (Dubai), spin-off of Bull Group's Security & Defense division (Amesys).

Stéphane Salies

General Manager

More than 25 years of experience in selling solutions such as COMINT and Telecom to DGSE (France's external intelligence agency), DGA (French Government Defense procurement agency)…

More than 25 years of experience in international business

Master of physics (University of Paris), MBA San Jose State University

1996/03	Acquisition and management of a company specialized in the distribution of electronic components, electronic warfare solutions and T&M solutions (sales x3, Ebit x3) - Sold to Cobham in 2003
2004/10	Creation of Amesys and build-up strategy with three acquisitions (Elexo, i2e and Artware) (sales X3, Ebit x6) - Sold to Bull group in 2010
2011	Vice-president of Bull Group's Security & Defense division
2012	Creation of Nexa Technologies (France) and Advanced Systems (Dubai), spin-off of Bull Group's Security & Defense division (Amesys).

Strictly confidential

1. Business overview

Shareholding structure

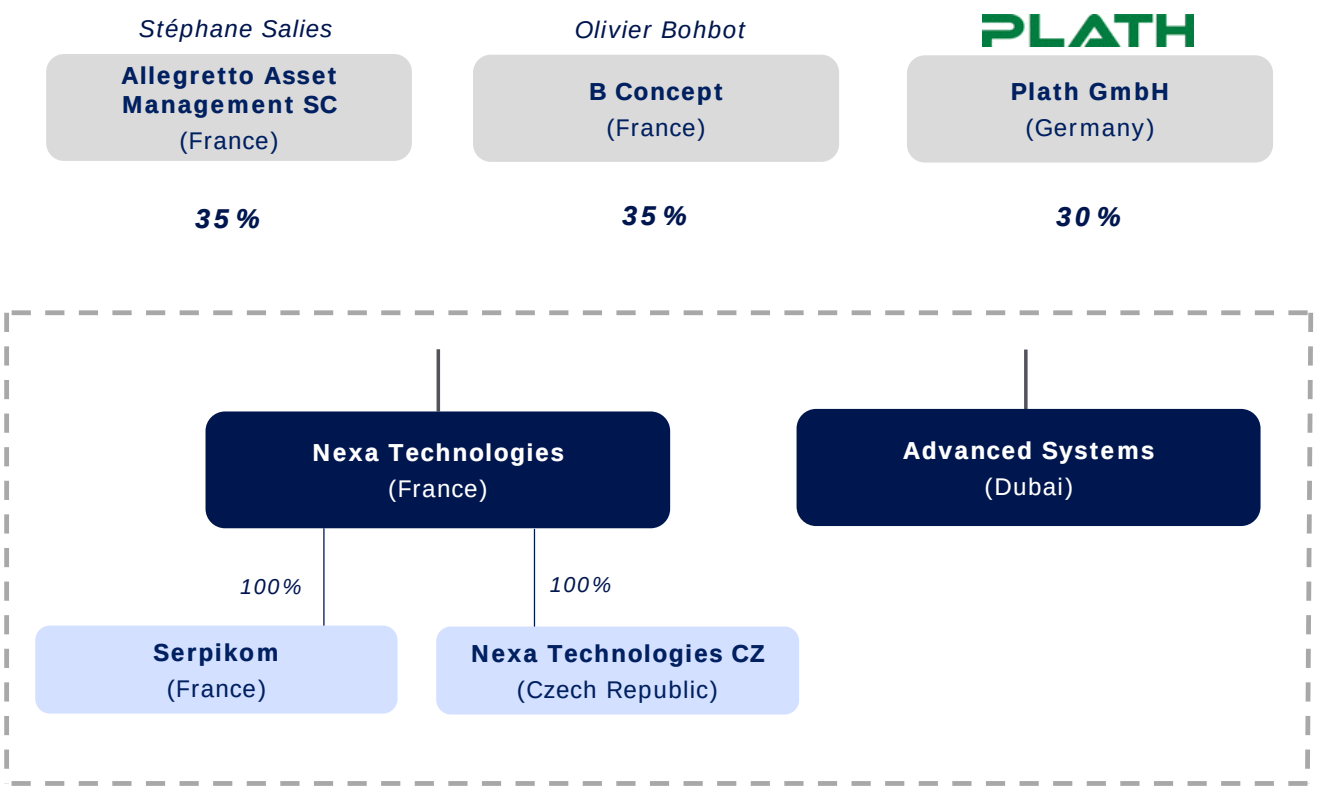

Operating perimeter

- The Group was founded in 2002 by Stéphane Salies and Olivier Bohbot.
- Nexa was created as a spin-off of Amesys, part of Bull Group's Security & Defense division.
- Advanced Systems was opened in Dubai, mainly for the sales department, to ensure a better proximity with some customers (African and GCC countries – Cooperation Council for the Arab States of the Gulf).
- In 2012, the founders welcomed a minority strategic shareholder, Plath GmbH, to expand in Europe. Plath is a family-owned company (€ 120m of orders in 2015) specialized in the development of U/V/UHF solutions for the military sector.
- In 2016, Nexa acquired Serpikom, located in Aix-en-Provence (France), and specialized in the development of both ELINT and satellite interception solutions.
- The company Nexa CZ was created with the objective to develop a second R&D department focused on cryptography.

Strictly confidential

1. Business overview

Technology & products – COMINT & ELINT expert

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

	COMINT						ELINT
	U/V/UHF	GSM off the air	Microwave link	Satellite	IP	Voice (PSTN/GSM)	Radar
% 2016e sales	22 %	19 %	1 %	2 %	49 %	3.5 %	3.5 %
Main products	✓ Agent for all Plath products, primarily designed for the military sector (radio monitoring and radiolocation systems)	*Deciphering box (GPU and FPGA versions)* ✓ 3G/4G interception (worldwide pioneer)	✓ Agent	✓ Double talk (signal processing algorithm) ✓ V SAT Interception	✓ IP interception ✓Skype Interception ✓ Wi-Fi interception ✓Active interception	✓ Voice lawful interception solutions	✓ Radar interception ✓ Radar analysis
	Nexa has signed (Dec. 2015) a 3-year contract with the DGA (€ 11m)	✓ Agent for 2G interception		✓ Agent for complementary products			

Proprietary products Co-ownership

Strictly confidential

1. Business overview

Focus on Cerebro – Intelligence System

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

- Cerebro is a unique solution to **monitor and analyze in real time communications on very high data rate networks** designed to perform predictive analysis through machine learning.

- Cerebro is able to interact with several probes, including SMS, GSM calls, billing data, emails, voice over IP, webmail, chat sessions, social networks…can be interfaced with all types of existing data bases

- With the Cerebro system, Law Enforcement Agencies can perform two different types of data analysis :
  - ✓ Enter the targeting criteria for a live surveillance of suspects
  - ✓ Analyze metadata to understand relationship and behavior of suspected people, or go back in the past to find relevant information in several billions of recorded conversations
- Nexa Group is owning 100% of source code and intellectual property rights of Cerebro.

The Group is positioned among the Top 4 worldwide for massive IP interception and big data analysis.

Main competitors include ETI (BAE Systems, UK), VERINT, TROVICOR, CLEARTRAIL, RAYTHEON…

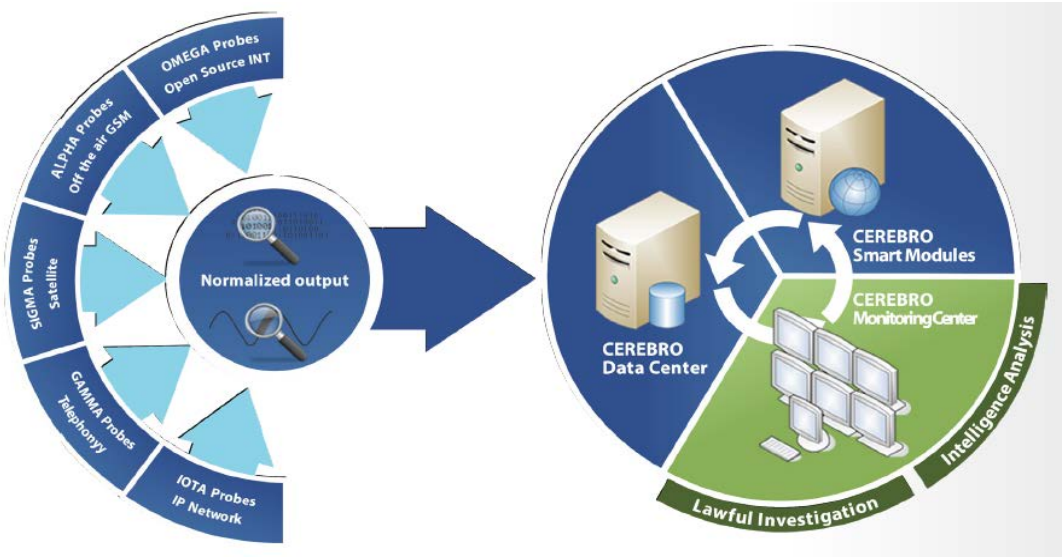

Communication analysis

✓ *Ergonomic graphical interface*

✓ *At any time, investigators can follow live the activity of their target with advanced targeting criteria*

Search in the past

✓ *Designed to store several tens of billions of records (metadata, communication contents)*

✓ *Research can also be improved with a Google-like approach (semantic, faceted search…)*

Smart modules

✓ *Wide range of smart advanced modules help analysis : voice to text transcription, automatic translation, geolocalisation of calls, topic spotting…*

Strictly confidential

1. Business overview

Product portfolio (1/3)

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

- The product portfolio is composed of several sensors covering **acquisition and analysis of data from any civilian ways of communication** (Cellular, Internet, Satellite, etc.)
- **Data fusion of any COMINT sources into one single Intelligence Center**: CEREBRO capable of finding the needle in the haystack

➡ ***Nexa Group is an expert in big data analytics, managing and analyzing tens of billions of records***

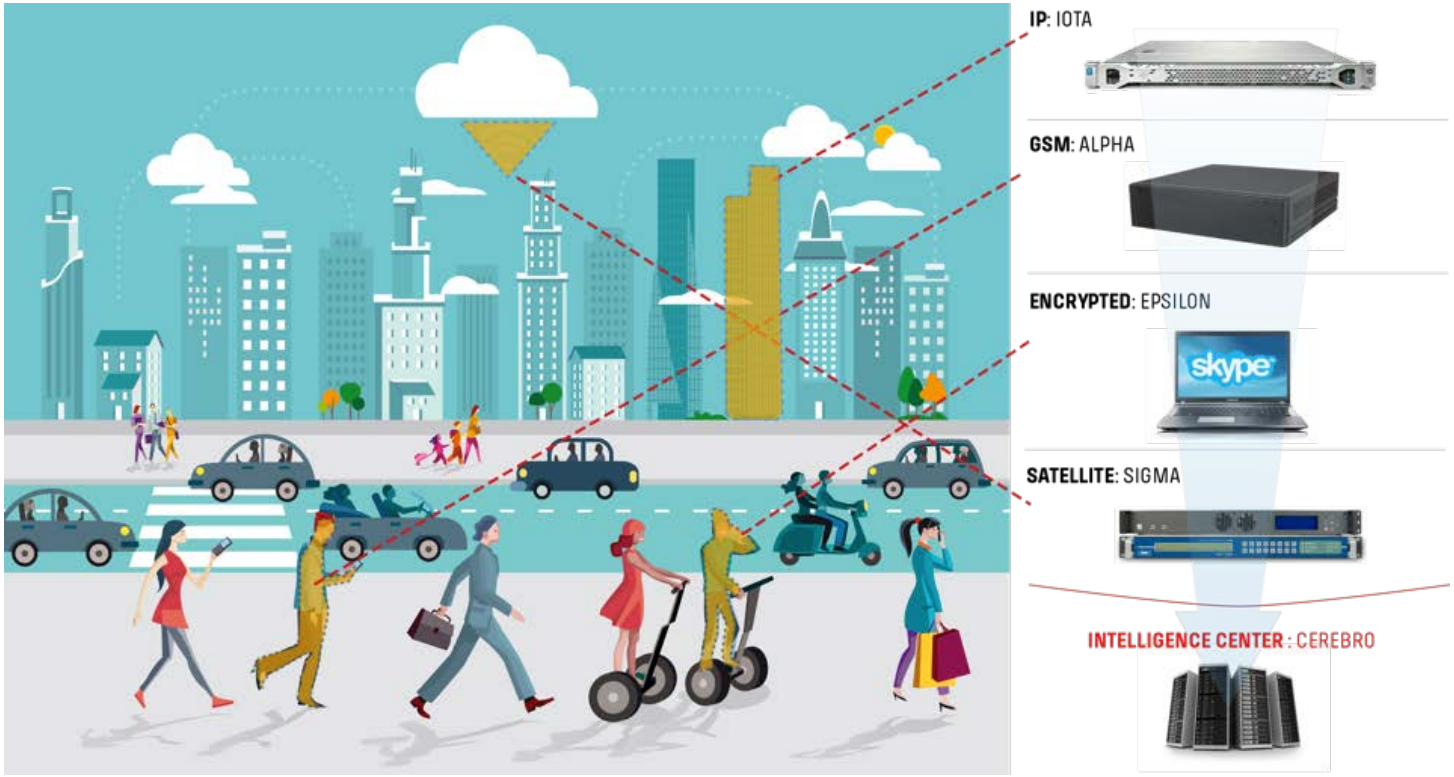

Strictly confidential

1. Business overview

Product portfolio (2/3)

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

- Nexa Technologies sells 3 types of GSM Tactical interception systems. We also provide capacity to integrate it in cars for field operations.

- **IMSI Catcher:** Simulate a fake GSM Base Station in order to identify, detect and locate all mobiles around you. Works in 2G, 3G and 4G.

- **Passive Interception system:** Just listen to all the GSM signals around and decrypt it. Gives access to SMS and voice call content. Working in 2G and 2.5G

- **3G /4G Tactical Interception system:** Unique in the world, 3G-native, interception system to get access to SMS, Calls and Data connection from targeted mobiles around.

The Group has a co-ownership of a worldwide unique solution for 3G & 4G tactical interception.

This is one of the most requested functionality from intelligence agencies all over the world.

Strictly confidential

1. Business overview

Product portfolio (3/3)

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

Big data analytics & Real time correlation expertise

- With more than 10 years of expertise, Nexa Technologies has built its own IP probe to collect and analyze events and communication from any Internet network

- **Capacity to install and deliver nationwide systems.** The IP Probe is able to handle up to 100 Gbps in a 9U server unit and is linearly scalable to cope with any request.

- **Extraction of extended metadata.** Large-scale metadata and event extraction to gain knowledge about target habits and behavior. Ability to reconstruct network and links between people

- **Reconstruction of non-encrypted communication content.** Semantic engine available in more than 120 languages to automatically analyze all communication content.

- Specific expertise in cryptanalysis and reverse-engineer to **extract valuable and actionable data from well-known encrypted apps** (Skype, Telegram, Viber, Twitter, etc.)

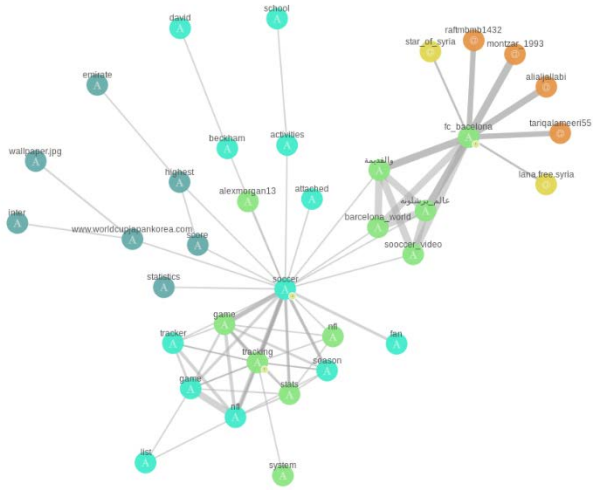

Strictly confidential

1. Business overview

European expansion & powerful salesteam

Locations (sales team)

★ *Nexa Group (& Plath)*

▪ Nexa Group has already started its European/international expansion :

- ✓ Opening of Dubai's office (Advanced Systems) to create close relationships with some customers in the Middle-East
- ✓ Strategic welcome of Plath as minority shareholder (30%) in 2012, to penetrate the German market, reinforce salestream (cross-selling) and develop Nexa's offer (U/V/UHF)
- ✓ Opening of an R&D company in Czech Republic (high-end engineers and developers profiles)
- ✓ Plath has also an office in Singapore

▪ Nexa Group is complying with 100% of rules related to its business activities

- ✓ Wassenaar
- ✓ OCDE
- ✓ Audited company in Dubai (Advanced Systems), 100% owned by French & German companies

Strictly confidential

1. Business overview

Organization chart

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

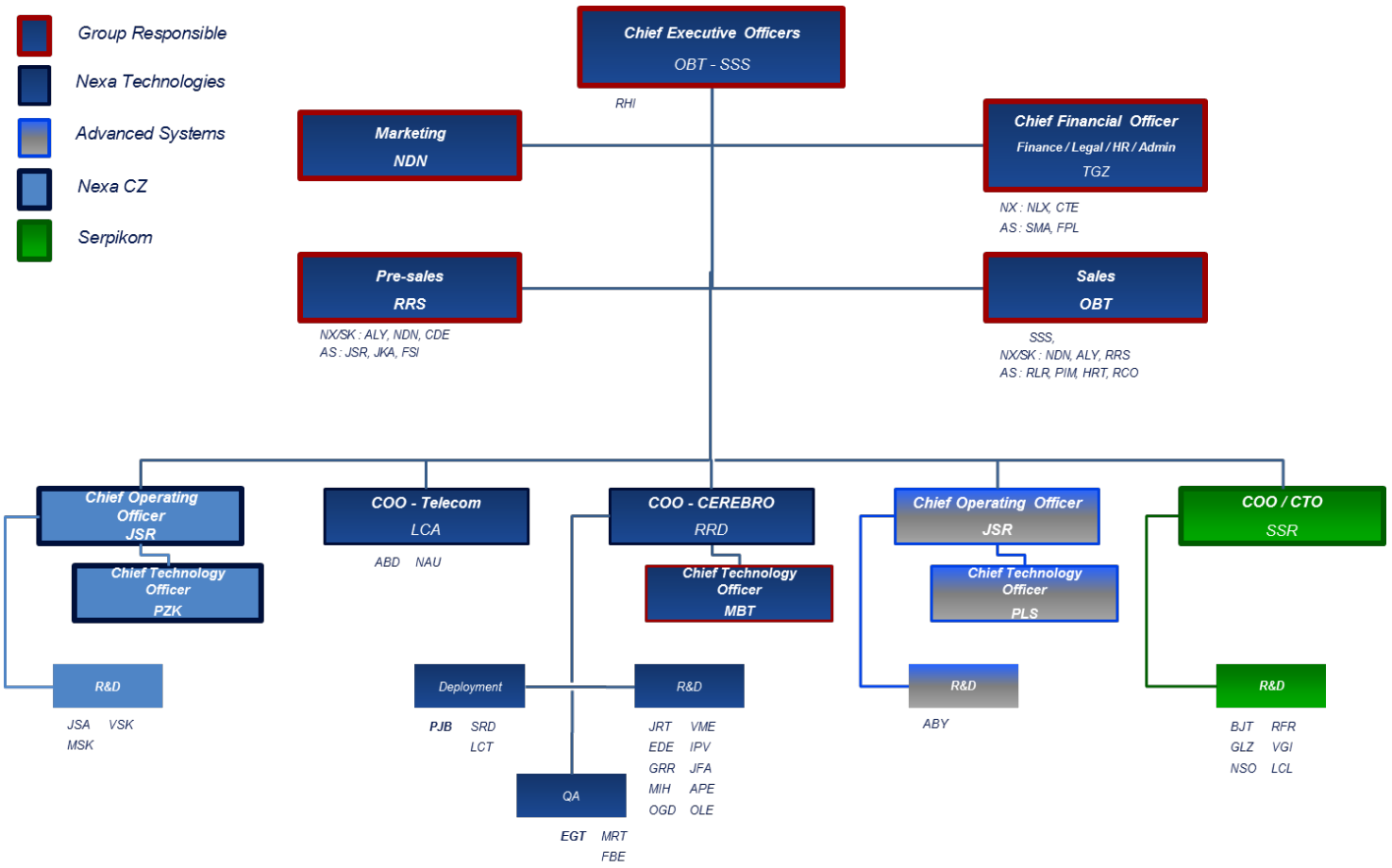

Nexa Group

Evolution of the staff since 2012

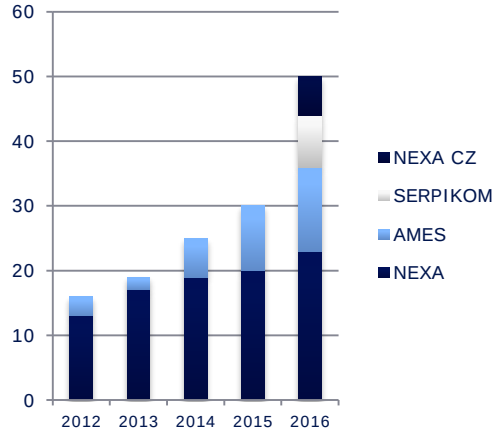

Strictly confidential

1. Business overview

A recognized expertise with 22 operating systems worldwide in 4 years

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

Today, Nexa Group is mainly targeting customers (governments and related agencies) in Europe, French-speaking African countries and the Middle-East

- The Group employs 50 most of them are engineers and developers dedicated to project management and R&D activities.

- Customers are exclusively Law Enforcement Agencies and/or governments, the Group is not addressing the private sector yet.

22 installed solutions as of July 2016 expecting to reach 37 over the next 24 months with new countries/regions penetrated

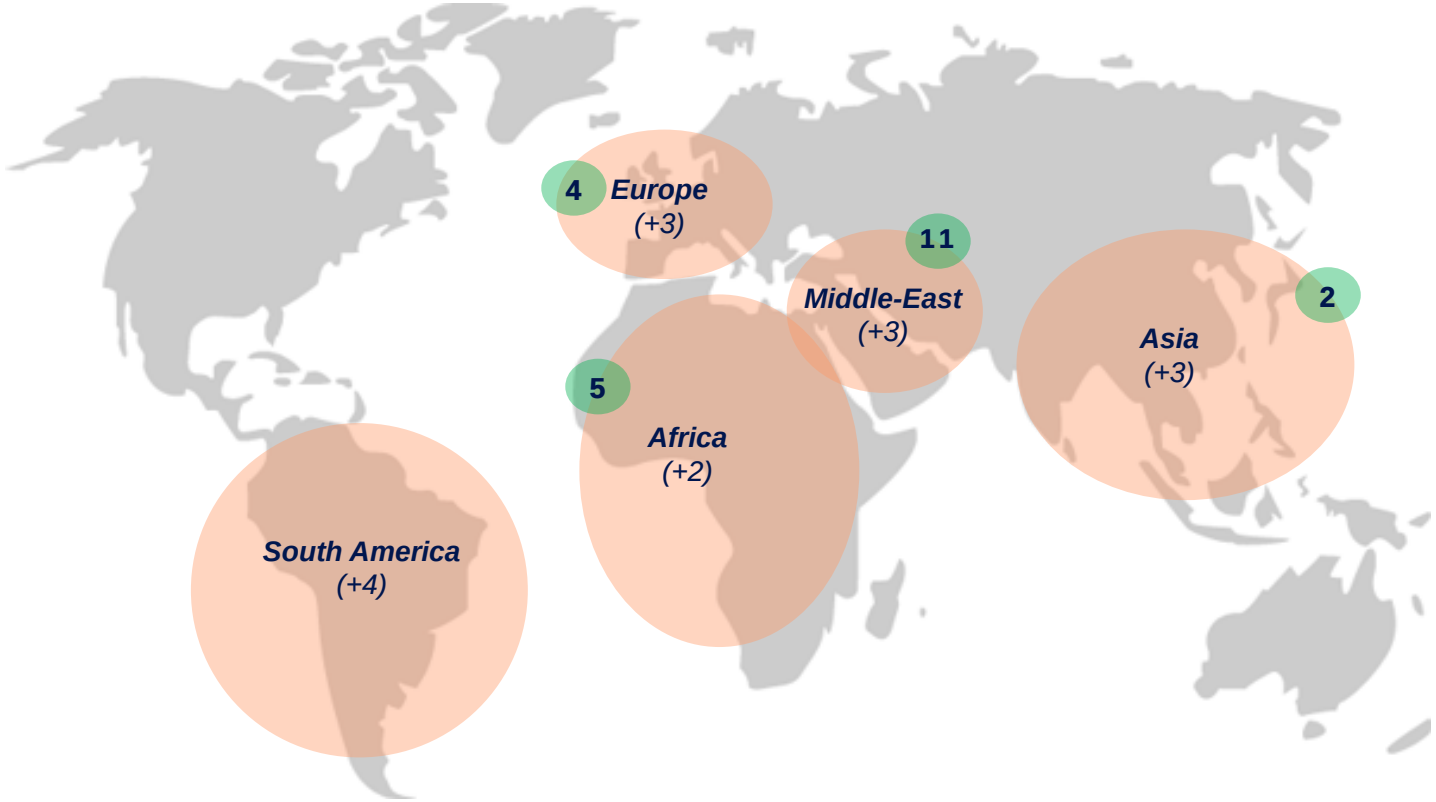

Geographical presence

Number of installed solutions as of July 2016 (+X over the next 24 months)

Strictly confidential

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

1. Nexa Group – Business overview 3 – 14

2. Key figures 15 – 21

Strictly confidential

2. Key figures

Preliminary notice

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

- Fiscal years end as of December 31st of each year, for all companies included in the perimeter.
- Figures presented hereunder are combined accounts (2012-2017b), see below the consolidation perimeter.
- The 2017 budget has been prepared by the management, based on a stand alone approach.

Consolidation perimeter

Company	2012	2013	2014	2015	2016e	2017b
Nexa Technologies	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Advanced Systems	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nexa CZ	✗	✗	✗	✗	✓	✓
Serpikom	✗	✗	✗	✗	✓	✓

Adjustments

- The 2012-2016e P&L statement has been restated from accounting miscalculations to introduce a more accurate operating/business view on financials (details would be available in due diligence).
- The R&D tax credit is recorded in deduction of operating charges.

Strictly confidential

2. Key figures

2012 – 2015 historical profit & loss statement

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

€ 000's - as of Dec. 31st	2012 [1]	%	2013	%	2014	%	2015	%
Restated revenues	**8 216**	***100%***	**7 751**	***100%***	**9 290**	***100%***	**20 263**	***100%***
Purchases	5 516	*67%*	2 265	*29%*	2 636	*28%*	11 724	*58%*
Gross margin	**2 700**	***33%***	**5 486**	***71%***	**6 653**	***72%***	**8 539**	***42%***
External charges	433	*5%*	1 278	*16%*	1 363	*15%*	2 883	*14%*
Taxes	15	*0%*	74	*1%*	41	*0%*	59	*0%*
Staff costs	628	*8%*	1 803	*23%*	2 451	*26%*	3 433	*17%*
Other charges (net)	(4)		(52)		(34)		(57)	
R&D tax credit			(178)		(108)		(334)	
Adjusted Ebitda	**1 628**	***20%***	**2 561**	***33%***	**2 940**	***32%***	**2 555**	***13%***
Depreciation & amortization	52	*1%*	276	*4%*	332	*4%*	388	*2%*
Adjusted Ebit	**1 576**	***19%***	**2 285**	***29%***	**2 608**	***28%***	**2 167**	***11%***
Financial result	4	*0%*	(99)	*-1%*	(10)	*0%*	(234)	*-1%*
Adjusted Profit before tax & extraordinary items	**1 579**	***19%***	**2 186**	***28%***	**2 599**	***28%***	**1 933**	***10%***
Extraordinary items							(415)	
Adjusted Profit before tax	**1 579**	***19%***	**2 186**	***28%***	**2 599**	***28%***	**1 518**	***7%***

[1] *Nexa : 8 months (April 26th - Dec. 31st), Advanced Systems : 7 months (May 16th - Dec 31st)*

The significant increase in 2015 revenues is the result of the diversification strategy (almost 100% of the revenues were historically related to the Cerebro solution) and the sales department efforts since 2012.

Strictly confidential

2. Key figures

2012 – 2015 historical balance sheet

€ 000's - as of Dec. 31st	2012 [1]	2013	2014	2015		2012 [1]	2013	2014	2015
Fixed assets	**4 276**	**4 502**	**5 252**	**6 842**	**Sareholders' equity**	**2 702**	**4 276**	**7 138**	**6 716**
Intangible assets	3 603	3 496	4 435	5 336	*including result of the year*	*1 735*	*2 661*	*2 945*	*2 945*
Tangible assets	608	971	783	747					
Financial assets	64	34	34	759	**Provisions**	**10**	**13**	**38**	**513**
Current assets	**6 068**	**4 669**	**12 252**	**13 798**	**Liabilities**	**7 632**	**4 882**	**10 328**	**13 411**
Inventories	592	355	696	851	Financial debts [2]	4 333	2 707	3 383	8 567
Clients receivables	2 063	1 202	6 195	8 490	Suppliers	1 422	665	3 997	3 730
Other receivables	647	1 859	4 486	1 284	Fiscal & social debts	615	419	787	838
Cash & cash equivalent	2 767	1 253	875	3 172	Other debts [3]	1 262	1 091	2 161	276
Total assets	**10 344**	**9 171**	**17 505**	**20 640**	**Total liabilities**	**10 344**	**9 171**	**17 505**	**20 640**

Notes

[1] *Nexa : 8 months (April 26th - Dec. 31st), Advanced Systems : 7 months (May 16th - Dec 31st)*

[2] *Financial debts mainly refer to shareholders current accounts*

[3] *Other debts include advanced payments received from clients (revenues are recognized upon the progress of each project)*

Strictly confidential

2. Key figures

2016e P&L statement and net financial debt

€ 000's - as of Dec. 31st	2016e	%
Restated revenues	**26 430**	***100%***
Purchases	18 056	*68%*
Gross margin	**8 374**	***32%***
External charges	2 512	*10%*
Taxes	63	*0%*
Staff costs	4 183	*16%*
Other charges (net)	(251)	
R&D tax credit	(550)	
Adjusted Ebitda	**2 417**	***9%***
Depreciation & amortization	663	*3%*
Adjusted Ebit	**1 754**	***7%***
Financial result	(269)	*-1%*
Adjusted Profit before tax & extraordinary items	**1 485**	***6%***
Extraordinary items	(88)	
Adjusted Profit before tax	**1 397**	***5%***

Notes on the 2016 latest estimates

- The latest estimates opposite has not been adjusted from capital expenditures and/or investments related to upcoming years : Nexa Group has hired 10 engineers to design & develop new proprietary products, representing a global cost of € 500k in 2016, without corresponding revenues generated yet.
- The "operating" adjusted Ebitda from existing activities/perimeter in 2016 would have been around € 2.9m (11%).
- The management decided to invest in the development of the sales and presales team, increasing the staff cost by around € 500k.
- Significant investment in software solutions rights increased the D&A in 2016.

Net financial debt as of July 13th, 2016

€ 000's	
Shareholders current accounts	7 483
Cash & cash equivalent	2 235
Net financial debt	**5 248**

Strictly confidential

2. Key figures

2017 budget and commercial pipe

€ 000's - as of Dec. 31st	2017f	*%*
Restated revenues	**27 429**	***100%***
Purchases	17 615	*64%*
Gross margin	**9 814**	***36%***
External charges	2 428	*9%*
Taxes	66	*0%*
Staff costs	4 651	*17%*
Other charges (net)	(434)	
R&D tax credit	(630)	
Adjusted Ebitda	**3 733**	***14%***
Depreciation & amortization	680	*2%*
Adjusted Ebit	**3 053**	***11%***
Financial result	(272)	*-1%*
Adjusted Profit before tax & extraordinary items	**2 781**	***10%***
Extraordinary items	(8)	
Adjusted Profit before tax	**2 773**	***10%***

Notes on the 2017 budget and pipe

- The 2017 budget has been prepared by Nexa Group's management team, on a stand alone approach.

- As of July 19th, 2016, the 2017b relies on secured revenues of € 15.6m (57% of annual budget) from Nexa Group's order intake :

  ✓ Existing projects in progress as of July 2016, which would generate quantifiable revenues in 2017 estimated at € 6.4m (23% of 2017 budget)

  ✓ Order intake on new projects confirmed for 2017 amounting to € 9.2m ("4% of 2017 budget, as of July 19th, 2016)

Strictly confidential

2. Key figures

Future and external growth strategy

CLAIRFIELD INTERNATIONAL

Future strategy for the next 5 years

- **Deployment of Cerebro in new regions** (Central & Eastern Africa, Asian countries, South America…)
- **Reinforce Nexa Group's proprietary products** offer : 15 engineers have been hired in 2016 to support the design and development of value-added solutions
- **Expand in Electronic Intelligence** (ELINT) with the acquisition of Serpikom in 2016, mainly targeting the **military sector** (radar interception)
- **Ethical hacking / Cyber Security** Trainings (complementary solution); the ex founder of an ethical division in an intelligence service is joining in October 2016 with a team of 8 certified expert consultants.
- **Data Leakage Prevention** – DLP, moving from Government customers to the private sector

Build-up opportunities identified

- Eastern company specialized in **offensive techniques and UAV intelligence payload** (around € 10m revenues)
- Merge (or acquisition) with an European company specialized in **pure voice Lawful interception** (complementary offer, two companies identified, discussion in progress)
- Eastern company specialized in **GSM off-the-air** technologies complementary to Nexa's existing offer
- Acquisition of a dedicated team in **satellite interception** (Nordic countries)
- Acquisition of a small dedicated French company with interesting **ELINT capabilities** to reinforce Serpikom

Strictly confidential

Contact

Clairfield International France
79 bis avenue Marceau
75116 Paris
Tel: +33 1 40 20 12 34

CLAIRFIELD
INTERNATIONAL

www.clairfield.com

Marsa Matruh, le 3 septembre 2016

CENTRE DE FORMATION ET D'INTERPRETATION INTERARMEES DE L'IMAGERIE

Compte rendu de fin de mission de l'officier de liaison DRM à Marsa Matruh (Egypte)

Référence : [redacted]

P. jointes : Annexe 1 : Synthèse

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des enseignements

Dans le cadre de l'appui aux opérations et du partenariat qui lie la France et l'Egypte, un détachement ALSR[1] est projeté sur la base aérienne de Marsa Matruh depuis le 13 février 2016. Composé de quatre militaires et d'un équipage civil (société CAE), cet élément est commandé par un officier de la DRM. Suite au premier mandat (14 février -19 avril), le lieutenant-colonel [redacted] a assuré la fonction de chef de détachement et d'officier de liaison DRM du 19 avril au 3 septembre.

Malgré des relations toujours courtoises, les deux principaux objectifs assignés à la mission n'ont pas pu être totalement remplis. Même si elles se sont déroulées dans d'assez bonnes conditions, la réalisation de missions communes de recueil d'informations n'a pas permis de collecter tous les éléments initialement souhaités. La mise en œuvre d'une appréciation autonome de situation n'a pu être non plus optimisée en raison de la mise en place de mesures contraignantes.

Même si la conduite de missions communes de renseignement a permis de recueillir un nombre certain de données exploitables par les deux parties, il n'a néanmoins pas été possible d'instaurer une collaboration plus constructive et surtout plus réactive permettant une meilleure orientation du capteur à partir de données « exogènes » à la mission. Cette coopération a été confrontée à plusieurs obstacles :

- Quasi aucun élément n'a permis d'aborder la problématique terroriste. Tandis que la partie française tente de dérouler une manœuvre renseignement par du recueil d'éléments techniques et d'images, **les égyptiens ont concentré leur effort sur la collecte d'informations en vue de neutraliser ou de détruire des trafiquants circulant entre la Libye et l'Egypte,**
- Excepté les données communes recueillies lors des vols ISR[2], peu d'informations « exogènes » ont été partagées. Tandis que la partie française est contrainte par ses règles de cession de données (pas de données CD rel EGY pour le ROEM et pas de DRI[3] satellite Libye pour le ROIM[4]), les égyptiens ne semblent pas avoir reçu favorablement une proposition de « donnant-donnant ». Les données égyptiennes cédées se sont limitées à quelques numéros de téléphone au début de la mission,

---

[1] Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance
[2] Intelligence Surveillance and Reconnaissance
[3] Dossier de Renseignement Image
[4] Accord technique non établi au bout de six mois de mission

- Plusieurs indisponibilités de l'avion ont pénalisé sensiblement le rythme de réalisation des missions.

Le volet appréciation autonome de situation a également été pénalisé par plusieurs facteurs même si une quantité non négligeable de données techniques a pu être recueillie et que des dossiers image ont été élaborés principalement sur des sites localisés sur le territoire du partenaire :

- La restriction de liberté d'action qui a été imposée par la limitation de la zone de vol de l'ALSR à la partie occidentale de l'Egypte (limitée par la mer méditerranée exclue au nord, le Nil à l'est, le Soudan au sud et la Libye à l'ouest). L'impossibilité de survol du territoire libyen ainsi que du Sinaï a limité le recueil d'informations aux zones frontalières.
- La présence d'un officier égyptien à bord de l'avion a également empêché le survol de certaines zones d'intérêt situé en Egypte. Le recueil d'informations « Spécial France » devait se faire systématiquement à son insu[5],
- La difficulté de l'application des orientations françaises. Un nombre certain de POI (tout comme la quasi-totalité des OIT) sont situés hors de la zone d'évolution. La cession au partenaire de toutes les données brutes recueillies pendant les missions et en particulier les vidéos impose une vigilance particulière des sites imagés.

Enfin, même si certains de leurs officiers recherchaient à acquérir une expérience, en particulier en embarquant à bord de l'avion, il est néanmoins regrettable que l'équipe de marque égyptienne présente à Marsah Matruh n'ait pas fait plus efforts pour améliorer sa méthode de travail: pas de mise en place de moyens spécifiques (ordinateurs, logiciels, SIG, disques durs etc) ni recherche d'amélioration des connaissances en renseignement (traçabilité des données, diffusion des documents et des données etc).

Les deux annexes jointes détaillent l'exécution de la mission ainsi qu'un bilan, ponctué par quelques préconisations.

[redacted]
Officier de liaison DRM ELT16
[redacted]

[5] Mission de plus en plus compliquée au fur et à mesure de l'acquisition d'expérience par les officiers égyptiens sur les capacités de l'ALSR

LISTE DE DIFFUSION

Destinataires :
- DRM
- DA
- CEM
- C3R/ROIM
- C3R/ROEM
- SDE
- SDEA
- SDR
- SDRA
- SDR/B.ANI
- SDR/CO
- SDA
- CFIII
- CFEEE
- CI3RH
- COMJFAC AFCO
- COS JFAC AFCO
- CPCO/J2/AFRIQUE
- CPCO/J3/EUROPE
- MDD LE CAIRE
- A/c

ANNEXE 1 au rapport de fin de mission

SYNTHESE

CONTEXTE D'ENGAGEMENT

Dans le cadre de l'appréciation autonome de situation, de l'appui aux opérations et du partenariat stratégique qui lie la France à l'Égypte, un détachement - dénommé ELT 16 – a été mis en place sur la base aérienne de *Marsa Matruh* depuis le 13 février 2016. Ce détachement est composé d'un officier de liaison (OL) et d'un OL du *JFAC AFCO*, d'un avion léger de surveillance et de reconnaissance (ALSR) contractualisé auprès de la société *CAE Aviation,* d'équipes militaire et civile de mise en oeuvre. La priorité de la mission va à la satisfaction du besoin du partenaire.

Dans un contexte particulier lié à l'absence d'accord de défense entre la France et l'Egypte et la volonté du commandement de fermer toute communication sur ce partenariat, cet appui s'est traduit par la réalisation d'une campagne *ISR*[6] de trois mois renouvelables initialement prévue à partir de janvier 2016. Après une première campagne s'étant déroulée de mi-février à mi-mai, la mission a été renouvelée pour trois mois supplémentaires puis jusqu'à la fin de l'année 2016.

MISSION

Le premier volet de la mission du détachement (ELT16) est de satisfaire à la fois les besoins de recueil de renseignement français et égyptiens.
Le deuxième volet est de participer à l'appréciation autonome de situation.
La zone de recherche de l'ALSR s'est limitée à la partie occidentale de l'Egypte. Bien qu'envisagé sur la DIROPCOM, en l'absence de directive complémentaire, aucun survol de la Libye n'a pas pu être réalisé. Aucune demande de mission au-dessus de la région du Sinaï n'a été exprimée par le partenaire.

RENSEIGNEMENT

1.1. Organisation générale

La mission de recueil de renseignement est réalisée au moyen d'un ALSR locatif disposant d'un potentiel mensuel de 100 heures de vol.
Les missions réalisées sont des missions communes de recueil d'informations. Un officier égyptien est présent à bord de l'avion et traduit les conversations permettant ainsi de mieux orienter l'appareil en conduite.
Le recueil d'informations permettant de participer à l'appréciation autonome de situation se fait donc systématiquement à l'insu du partenaire lorsque la situation le permet.

[6] Intelligence Surveillance and Reconnaissance

Les missions conduites étant à dominante ROEM, la planification des vols consiste principalement en la définition de la zone de recherche de l'avion.

1.2. Personnel

L'ELT 16 est composée de quatre militaires (3 issus de la DRM et 1 de l'armée de l'Air) et d'une équipe de personnel civil appartenant à la société CAE. Quatre sont embarqués et deux constituent l'équipe au sol.

1.2.1. Equipe DRM

-un OL DRM chef de mission (1/0/0);
-un interprète image (0/1/0);
-un analyste ROEM (0/1/0).

1.2.2. OL JFAC

Un OL JFAC (1/0/0) est chargé d'assurer les opérations concernant la préparation, la conduite et la coordination des missions aériennes. Pilote de formation, ses connaissances en matière de renseignement et de sécurité des informations ont imposé de réduire ses tâches par rapport à celles initialement remplies par un DL ALSR. Même s'il a conservé certaines missions hors de sa spécialité (présentation briefing, chargement de données), son action a été globalement limitée au domaine de la 3D. **(Proposition voir annexe 2)**

1.2.3. Equipe CAE

L'équipe embarquée de CAE comprend un pilote, un co-pilote, un exploitant ROEM et un exploitant ROIM (opérateur boule optique). L'équipe au sol est constituée d'un spécialiste imagerie (et souvent chef de détachement) et d'un logisticien.
La plupart du personnel étant d'anciens militaires, la communication et les briefings sont favorisés par une base de connaissances communes.

1.3. Les orientations

1.3.1. Côté égyptien

N'apportant pas de données extérieures à l'exception d'éléments ROEM fournis lors du premier mandat, l'orientation des missions par le partenaire étranger revient à définir une zone de recherche dans laquelle il souhaite détecter une activité particulière. Dans la grande majorité des cas, la recherche d'activité a consisté à localiser les pick-up de trafiquants transitant de la Libye à l'Egypte afin de les neutraliser ou les détruire. A deux reprises, le MID a sollicité l'emploi de l'ALSR pour exploiter des informations pouvant concerner des activités terroristes. Les missions n'ont néanmoins pu être réalisées en raison de l'indisponibilité de l'avion.

1.3.2. Côté français

La réalisation de missions permettant de répondre aux orientations fixées à l'ELT16 a été contrainte par :

- **la réalisation de mission commune** franco-égyptienne imposée par la présence d'un officier égyptien à bord de l'avion a restreint la liberté d'action d'emploi de l'ALSR en termes de recherche d'objectifs. Les éléments recueillis étaient à la fois disponibles pour les français et les égyptiens. Les points d'intérêts « spécial France » contenus dans la liste diffusée par le CCIRM JFAC ne pouvaient donc être acquis qu'à l'insu du partenaire.
- un nombre important de points contenus dans la liste de POI n'a pas pu être imagé principalement en raison d'une **zone de recherche restreinte** (partie occidentale de l'Egypte uniquement) : pas d'accès sur les points au Sinaï, au Soudan et en Libye et pas d'accès aux sites sensibles égyptiens. Cette contrainte a également pénalisé les orientations ROEM dont les OIT étaient quasi tous en dehors de la zone d'évolution de l'ALSR.

1.3.3. Orientations des missions par la partie française

Le champ large ROEM ayant été quasi exclusivement utilisé pour la réalisation des missions, l'orientation du vecteur revenait principalement à la définition de sa zone de recherche.

- Dans un premier temps, la satisfaction de recueil de POI et des OIT étant privilégié, le choix de zones situées à proximité des frontières fut privilégié.
- Dans un deuxième temps, un quadrillage de la partie occidentale de l'Egypte fut effectué en vue de déterminer les zones de fortes activités des trafiquants transfrontaliers.
- Dans un troisième temps, la quasi absence d'informations « exogènes » aux missions de l'ALSR rendant plus compliquées l'orientation et la définition des zones de recherches de l'avion, un effort fut porté au recueil d'éléments techniques concernant les réseaux de trafiquants.

1.3.4. Liste de POI

Malgré un effort consenti pour améliorer son exploitation, la liste des POI envoyée régulièrement a du néanmoins être systématiquement « re-travaillée ». L'uniformité et la mise en page du tableau, la suppression des doublons, les erreurs de coordonnées ont été systématiquement corrigées pour permettre une intégration dans un SIG. **(Proposition voir annexe 2)**

1.4. Le profil des missions

A l'exception de certaines zones interdites par le partenaire (littoral mer méditerranée et certains sites égyptiens), l'avion a pu voler librement dans les espaces déterminés lors des réunions de préparation des missions. En revanche, aucune mission n'a été réalisée au-dessus du territoire libyen ou au-dessus du Sinaï.

Suite à la demande de l'autorité de l'armée de l'Air égyptienne présente à Marsa Matruh (général de division) au Sous-directeur Recherche de la DRM lors de sa visite en Egypte mi-avril, l'instauration d'une boucle courte de transfert d'informations a été mise en place. Ce transfert rapide d'informations ne concerne que les objectifs mobiles (pick-up), les HVI[7] et les informations jugées importantes (écoute des conversations téléphoniques) par l'officier égyptien à bord de l'avion. S'appuyant sur le moyen téléphonique Iridium, les informations recueillies par l'ALSR ont pu être transmises au sol en une dizaine de minutes puis aux égyptiens en moyenne entre dix et quinze minutes[8]. **Pour éviter tout risque de ciblage dynamique, un certain nombre de consignes ont été mises en place : pas de liaison directe entre l'ALSR et un moyen aérien égyptien, transmission de données uniquement à la cellule sol française chargée de la transmission au partenaire, durée d'observation limitée au-dessus d'un élément détecté (10 minutes pour élément fixe, 20 pour élément mobile).**

1.5. ROEM

La recherche par corrélation champ large ROEM / champ étroit ROIM de l'ALSR a été l'outil de la campagne ISR. Ce choix est essentiellement dû à l'embarquement d'un officier égyptien à bord de l'ALSR en qualité de traducteur mais aussi par le manque d'orientation à partir de données extérieures à la mission fournie par le partenaire ou la France.

1.5.1. Côté égyptien

L'effort du partenaire dans le domaine ROEM est porté sur l'exploitation des communications qu'un spécialiste de l'EWD[9] écoute à l'issue de chaque mission. Le niveau des spécialistes et les méthodes de travail sont très variables. Les plus anciens élaborent des synthèses tandis que les plus jeunes (généralement grade de capitaine) rédigent des verbatim, collaborent plus facilement avec l'exploitant ROEM français et permettent le recueil d'un plus grand nombre d'informations. Les échanges dans ce domaine ne furent cependant pas

---

[7] High Value Individual
[8] Durée entre l'« assessment » de l'élément et la fourniture au partenaire
[9] Electronic Warefare Department

systématiques et de nombreux rappels ont dû être formulés par la partie française pour pouvoir obtenir des retours d'exploitation.
Contrairement aux communications, l'exploitation des éléments techniques recueillis semble en revanche beaucoup plus incertaine. Les quelques études relationnelles fournies par le détachement français furent systématiquement prises en compte ; en retour, aucune étude de la part du partenaire et, au fur et à mesure des missions, de moins en moins d'empressement pour récupérer les éléments.
A l'exception des deux premiers mois, le partenaire n'a donné quasi aucune donnée ROEM directement[10]. Les éléments techniques ont été majoritairement récupérés suite à l'exploitation des communications.

1.5.2. Côté français

Après la réalisation d'une carte des déplacements sur l'ensemble de la zone de recherche (partie occidentale de l'Egypte), l'effort a été marqué par la recherche des éléments techniques et discursifs permettant d'améliorer l'identification des boitiers d'intérêt dans la zone de forte activité de trafics proche de la frontière libyenne. Cette approche permettait d'alimenter à la fois la base de données ROEM nationale mais aussi éventuellement d'orienter les missions ultérieures de l'ALSR.

L'arrivée d'un exploitant ROEM ayant la double capacité exploitation et traduction a été une indéniable plus-value. Cela a permis de comprendre le sens général des discussions des officiers égyptiens présents, de pouvoir disposer d'une exploitation sommaire des communications recueillies lors des missions, d'effectuer un filtre des communications d'intérêt au profit du DAT de Giens et de réaliser des travaux de traduction de documents récupérés à l'insu du partenaire. **(Proposition voir annexe 2)**

En l'absence de DL ALSR et sous couvert de l'OL DRM, l'exploitant ROEM est également chargé de la sélection des données ROEM pouvant être cédées au partenaire. A ce titre, il charge une ou plusieurs fois par semaine, le disque dur égyptien.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des données ROEM collectées lors des missions ALSR et/ou cédées par le partenaire[11] :

Données collectées mission ALSR + cédées par partenaire	Avril-16	Mai-16	Juin-16	Juillet-16	Août-16
IMEI	63	27	48	17	43
Numéros THURAYA	73	6	43	16	56
Numéros Téléphone	141	14	32	20	142
Bulletin d'activités	6	1	0	0	0
COMINT	164h04min (comm à 0s)	61h22min (comm à 0s)	55h16min (comm à 30s)	5h46min (comm à 30s)	83h24min (comm à 30s)

1.6. ROIM

[10] Une quarantaine de numéros de téléphone a été fournie par le MID directement, aucun IMEI
[11] Les ¾ des données recueillies auprès du partenaire l'ont été suite à l'exploitation des communications

1.6.1. L'interprétateur image

L'essentiel des missions ayant été réalisé à dominante ROEM, le moyen optronique a été utilisé principalement pour effectuer des corrélations ou imager des points d'opportunité. Les missions de l'interprétateur image ont été principalement de :

- Rédiger les trois types de compte-rendus : « First Impression Report » utilisé comme support lors des débriefings, le compte-rendu image démarqué à destination du partenaire et le Dossier de Renseignement Image « CDSF »,
- Tenir à jour la liste des POI et lister les points pouvant être imagés lors des missions à venir,
- Préparer et sélectionner les données brutes et documents renseignement pouvant être cédées au partenaire.

1.6.2. Bilan ROIM

Depuis le début de la campagne (mi-février) :

- 75 DRI CDSF produits, 1,1 To de données vidéo,
- sur les 187 POI[12] adressés à l'ELT16 :
  - 70 ont été imagés,
  - 76 sont hors de portée de la zone de travail (Sinaï, Le Caire, Libye et Soudan),
  - 41 encore à imager dont un certain nombre en zone sensible pour le partenaire (survol non autorisé par l'officier égyptien embarqué).
- 43 sites CFIII imagés,
- 311 points d'opportunité ont été définis par l'ELT16 dont:
  - 126 positions militaires égyptiennes, checkpoint et sites militaires,
  - 11 positions militaires libyennes,
  - 3 positions militaires soudanaises,
  - 27 installations industrielles dont 15 liées au pétrole,
  - 18 installations de communications,
  - 31 bivouacs, camps, caches et points logistiques lié à la contrebande,
  - 15 chantiers publics en cours et zone de soutien logistiques.

1.7. Débriefing mission

Les débriefings sont généralement réalisés collégialement (équipe militaires français + équipe égyptienne rattachée à l'ELT16) le lendemain des missions.

En s'appuyant sur la « FIR[13] », les événements sont présentés par l'OL JFAC. Ce débriefing permet d'exposer une synthèse des faits détectés lors de la mission, d'échanger et de répondre aux interrogations des deux parties et de présenter la prochaine mission.

Lors de cette réunion, le partenaire récupère systématiquement les chiffres d'éléments techniques (nombre de boitiers détectés, localisés, poids de communications, U/VHF et durée totale des communications) et photographie les études relationnelles éventuellement fournies.

Le débriefing est entièrement piloté par la partie française. A une seule reprise, les égyptiens ont effectué une présentation (synthèse sur plusieurs semaines de l'exploitation des communications).

1.8. Echanges

Les échanges de données renseignement et brutes ont largement été en faveur du partenaire égyptien.

1.8.1. Côté français

[12] Point of Interest

[13] First Impression Report

Ont exclusivement été cédées les données recueillies lors de missions effectuées par l'ALSR (données brutes + données démarquées). L'échange de données a été restreint par l'absence d'accord technique permettant d'élargir le volume ou le type de données (en particulier dans le domaine ROEM) et par l'impossibilité de fournir des dossiers de renseignement image satellite de sites situés en Libye.

Pour chaque mission, ont été cédés au partenaire:

- les listes export signalisation (hors ceux appartenant à des collections françaises) (au format .csv),
- les communications (format .mp3),
- les vidéos (format .avi),
- les images (au format .jpeg),
- les FIR et les DRI démarqués.

1.8.2. Côté égyptien

L'essentiel des données fournies directement l'a été lors des premières semaines. Outre les données partagées, les éléments recueillis par le détachement français l'ont principalement été soit à l'insu du partenaire lors des missions de vol soit suite à l'exploitation des communications téléphoniques réalisées par un officier de l'EWD (souvent des synthèses, plus rarement des verbatim traduits en anglais). La présence d'un linguiste arabe a permis d'améliorer ce recueil d'informations.
Le partenaire a semblé agir en réaction à l'attitude de la partie française qui possédait des informations sans pouvoir les céder en raison de leur confidentialité.

Les données ci-après donnent un aperçu quantitatif des échanges entre le 20 avril et le 3 septembre.

Données brutes	Total
Phonies	6.317 Go
Vidéos	669.1 Go

Produits Renseignement	Total
ROEM	14.764 Mo Fiches techniques
ROIM	42 CRI de mission

Données reçues du partenaire	Avril-16	Mai-16	Juin-16	Juillet-16	Août-16
IMEI		0	0	0	0
Numéros THURAYA		2	5	1	0
Numéros Téléphone		0	8	0	2
Bulletin d'activités		0	0	0	0

1.9. RFI et DRI satellite

Une RFI particulière adressé par le Centre Opération de la SDR de la DRM concernant un ressortissant égyptien a été transmis au MID.

Aucune demande de DRI satellite n'a été effectuée malgré la présentation de trois dossiers ayant été demandés lors du mandat précédent. Les DRI fournis ne pouvant concerner que le territoire égyptien, ils ne répondaient pas aux besoins du partenaire intéressé par des sites situés en Libye. **L'autorisation de fournir au partenaire égyptien des dossiers de sites localisés en Libye ayant été refusée, aucun DRI ne fut fourni. (Proposition voir annexe 2)**

CONDUITE DES OPERATIONS

2.1. Préparation avant le départ

Malgré un préavis assez court, la préparation avant le départ n'a pas causé de difficulté particulière. Plusieurs contacts téléphoniques avec le chef d'élément en place ont permis d'avoir une bonne vision sur la mission et d'apporter les différents matériels utiles (téléphone portable « dé-simé », téléphone portable « international », 1 ordinateur portable CDSF pour le chef d'élément).

En l'absence de document cadre de type SOFA[14] ou accord de Défense, la demande d'un passeport diplomatique et d'un visa est la principale contrainte à prendre en compte.

En termes de préparation renseignement, l'OL DRM a pu bénéficier de différents briefings : SDR, SDR/CO, SDE/EGY, SDE/LBY, CPCO/J2, CPCO/J3 EUROPE.

Ne disposant pas d'armement, aucune formation spécifique ISTC n'est requise. En revanche, une information ROEM et/ou ROIM peut être un plus pour le personnel ne disposant pas de connaissances élémentaires.

Afin de disposer d'un certain poids vis-à-vis des officiers égyptiens (de capitaine à général de division), **le grade de lieutenant-colonel semble adapté au poste d'OL DRM**.

2.2. Le déploiement

Le déploiement de l'OL DRM s'est effectué simultanément à la visite du SDR à Marsa Matruh. Ceci a permis d'assister à des réunions avec les autorités du MID au Caire et ainsi de mieux cerner les attendus et les enjeux de la mission.

A l'exception de l'attaché naval, aucun contact physique n'a pu être réalisé avec la mission de Défense. Cette entité est le point d'entrée pour tous les mouvements d'arrivée et de sortie du territoire pour le personnel militaire du détachement. Une rencontre avec l'attaché de Défense lors de la mise en place sur le territoire peut être un plus pour mieux appréhender les enjeux liés à la mission et les difficultés qui s'y rattachent. **(Proposition voir annexe 2)**

2.3. Coopération

Les relations entre l'ELT16 et l'équipe égyptienne dédiée à la mission de l'ALSR français ont été courtoises. Une certaine stabilité du personnel au sein des deux équipes a permis d'établir une connaissance mutuelle qui a simplifié les relations.

Même si, au fil du temps, chacun avait adopté un rythme de travail et savait ce qui était attendu, la coopération a néanmoins été sensiblement pénalisée par le faible volume d'échange d'informations ou de données d'intérêt. Même si les appréciations (personnelles ou émanant du MID HQ) étaient partagées, aucune information fournie directement par le partenaire n'a pu servir à orienter le capteur. A deux reprises[15] uniquement, le partenaire a demandé à pouvoir effectuer des missions dans des zones bien précises pour répondre à un besoin conjoncturel. Ces demandes non malheureusement pas pu être satisfaites en raison de l'indisponibilité de l'avion.

De bonnes relations ont également été entretenues avec les autorités locales de l'EAF à Marsa Matruh et les représentants du MID au Caire. Dans la mesure de leurs moyens, des solutions ont été proposées aux problèmes rencontrés même si la lourdeur du système hiérarchique égyptien impose quasi systématiquement l'implication des grandes autorités pour prendre une décision.

2.3.1. Interlocuteurs

L'OL DRM entretient des relations avec trois principaux groupes d'interlocuteurs : l'équipe d'officiers égyptiens dédiés à la mission de l'ELT16, les autorités de l'EAF à Marsa Matruh et les officiers du MID au Caire auxquels peut s'ajouter le capitaine chargé de l'administration du lieu de logement/restauration.

La partie égyptienne souhaitant disposer d'un interlocuteur militaire, l'OL DRM joue donc un rôle central et incontournable. Appliquant le même précepte hiérarchique que celui en

---

[14] Status Of Force Agreement

[15] Dont le 30 juin, attaque d'une patrouille de garde-frontières égyptiens près de la frontière libyenne: 6 morts

vigueur au sein de l'armée égyptienne, tous les problèmes doivent être gérés au niveau de l'OL DRM : du moindre problème de soutien jusqu'aux décisions d'exécutions de missions avec le général commandant la région aérienne.

2.3.1.1. L'équipe de marque dédiée à l'ELT16

L'équipe de marque présente à Marsa Matruh et dédiée à l'ELT16 est commandée par le même colonel du MID depuis la mise en place du moyen ISR français. Celui-ci assure la liaison entre les deux parties (française et égyptienne). En son absence (en moyenne une semaine sur deux), un commandant du MID le remplace mais ne fait que rendre compte en cas de nécessité.

Le reste de l'équipe égyptienne est, à minima, composée d'un officier de l'état-major de l'EAF au Caire, un officier de l'EA, un officier de l'EWD et un officier pilote appartenant à la base aérienne de Marsa Matruh. Ce dernier joue un rôle clé puisqu'il est le lien direct pour toutes les opérations de soutien assurées par la base aérienne (avion, bureaux etc) et est chargé de rendre compte au général commandant la région aérienne ouest de la détection de « cibles » potentielles.

L'officier de l'EA assure la fonction d'officier de liaison avec l'armée de Terre et les gardes-frontières en particulier. A ce titre, il communique en conduite des informations ayant pour objectifs la neutralisation de trafiquants.

L'officier de l'EWD est chargé de l'exploitation des communications. Il transmet de manière très irrégulière à l'ELT16 le résultat de ses études qui ne semblent pas inclure (tout du moins à Marsa Matruh) l'exploitation des éléments techniques.

Même si certains officiers sont abonnés à la mission, les officiers se relèvent généralement toutes les semaines. A l'exception du colonel commandant le détachement, aucun officier ne dispose d'une vue d'ensemble et globale de la manœuvre de l'ALSR, d'autant plus que les passages de consignes sont quasi inexistants et que, généralement, les officiers se cantonnent à leur domaine (EA, EAF etc).

Malheureusement, aucune modification n'a été effectuée pendant six mois pour transformer la salle de travail égyptienne en cellule opérationnelle. Aucun équipement n'a été mis en place en plus du vieil (désuet) ordinateur servant uniquement à rédiger les compte-rendus et un fax comme moyen de diffusion. Les officiers égyptiens n'ont affiché aucune volonté pour organiser la salle en cellule d'état-major propice à l'exploitation des informations (aucune carte plastifiée au mur, aucun tableau de suivi d'informations recueillies, aucun élément sur le dispositif égyptien sur le terrain, aucun ordinateur équipé de SIG pour visualiser des données vectorielles, aucun disque dur spécifique pour le stockage de données etc).

2.3.1.2. Les autorités de l'*EAF à Marsa Matruh*

L'ensemble du soutien infrastructure (bureau etc), environnement avionique (abris, ravitaillement carburant, soutien technique avion etc) et la conduite des missions (contrôle aérien etc) est assuré par la base aérienne de Marsa Matruh. A ce titre, de bonnes relations avec le général de division commandant la région aérienne sont importantes. Après des relations au début un peu houleuses entre services, plus particulièrement entre l'EAF et le MID, la coordination entre les différentes armées et/ou services égyptiens a semblé s'améliorer au fur et à mesure de l'avancée de la mission. Suite à la visite du Sous-directeur Recherche de la DRM mi-avril et la mise en place d'une boucle courte permettant de transmettre plus rapidement les informations à la station sol, l'implication de l'EAF dans la destruction de trafiquants a été plus visible.

Ne lui étant plus exclusivement réservées ou volontairement partagées par le MID, les informations recueillies par l'ALSR furent progressivement « analysées » par la cellule « inter-services » (MID, EAF, EA) puis exploitées à des fins d'action soit terrestres (gardes-frontières) soit aériennes (EAF) dans le cadre de la lutte contre les trafiquants.

Au fil des missions, l'EAF veilla toujours à optimiser ses procédures et à résoudre les dysfonctionnements pouvant entraver sa mission de coercition.

2.3.1.3. L'état-major du MID au Caire

Un contact permanent est entretenu avec l'état-major du MID au Caire pour tout ce qui concerne l'acheminement du personnel et du matériel français devant rejoindre ou quittant Marsa Matruh. Ce contact a changé depuis juillet suite à un changement d'affectation des officiers égyptiens. Le colonel francophone a été remplacé par un lieutenant-colonel anglophone.

Aucun problème particulier n'a été rencontré pour l'acheminement du personnel qui a été bien pris en compte.

En revanche, l'acheminement de colis logistiques à destination du personnel de CAE à Marsa Matruh et assuré par des sociétés internationales (DHL, TNT) a rencontré de nombreuses difficultés, en particulier, au passage en douane à l'aéroport du Caire. Le partenaire a éprouvé du mal à définir une procédure efficace permettant d'acheminer rapidement le matériel envoyé de France : adressage précis et contact. Pour assurer la fourniture rapide de pièces de rechange, une rencontre entre personnel de CAE a même été organisée au Caire pour effectuer une livraison de main à la main.

2.3.2. Sécurité

[redacted]

2.4. Coordination et *SAR*

La coordination avec le JFAC et l'EAF pour la conduite des missions n'a pas été modifiée pendant le mandat et suit toujours le principe décrit dans le schéma ci-dessous. Exceptées quelques annulations de missions provoquées par les autorités égyptiennes (EAF), la préparation et la conduite des missions se sont globalement bien passées.

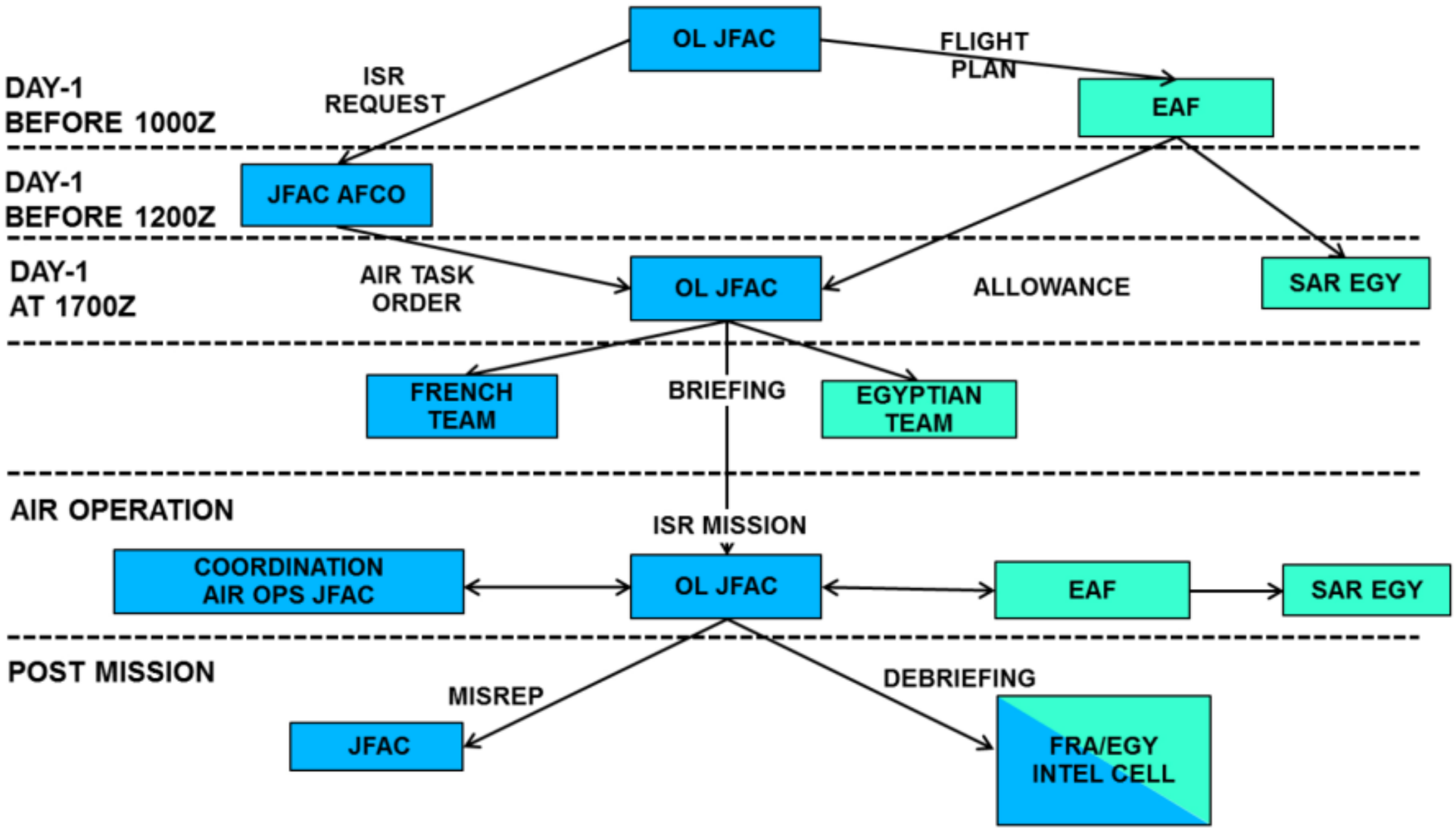

2.5. Bilan des opérations

Durant la période du 20 avril au 3 septembre, 42 missions ont pu être réalisées (75 depuis le 17 février), toutes en coopération avec le partenaire (officier égyptien à bord de l'avion). Un grand nombre de vols ont été effectués dans la région dite de la « banane » ou du « Corridor ».

L'avion a évolué exclusivement au-dessus du territoire égyptien dans une zone globalement comprise entre la méditerranée au nord, le Nil à l'est, la frontière soudanaise au sud et la frontière libyenne à l'ouest. Certaines parties (sites sensibles) n'ont néanmoins pas pu être survolées en raison de la présence d'un officier égyptien à bord de l'avion (exemple : la partie ouest de *Marsa Matruh* et celle comprise entre *As Salloun* et *Sidi Barrani*).

La planification des missions s'est globalement bien passée mais a parfois été perturbée par des annulations de dernière minute. Celles-ci ont été justifiées par des refus d'autorisation de vol émanant du centre opérations du Caire ou des exercices d'entrainement. D'autres raisons supputées mais non officielles peuvent néanmoins être avancées : absence du général, indisponibilité des moyens aériens égyptiens, impossibilité de déployer des éléments des garde-frontières etc.

2.5.1. Phases de la mission

- Jusqu'à la fin du mois de mai, l'objectif principal des missions était d'effectuer un quadrillage de la partie occidentale de l'Egypte afin de déterminer les principales zones d'activité des trafiquants,
- Lors de la période du Ramadan (mois de juin) et à la demande du partenaire, seules des missions courtes ont été effectuées principalement dans la zone de la « banane ». Pour la partie française, cette période correspondait à la recherche de recueil d'éléments techniques dans la zone de plus forte densité de trafiquants,
- Cette logique s'est poursuivie par la suite complétée néanmoins par un certain nombre de vols « longs » effectués dans la partie méridionale de l'Egypte pour détecter d'éventuels terroristes ou des « gros » trafiquants transitant dans les zones frontalières soudano-égyptienne ou libyo-soudano-égyptienne.

La représentation ci-après donne un aperçu des missions effectuées.

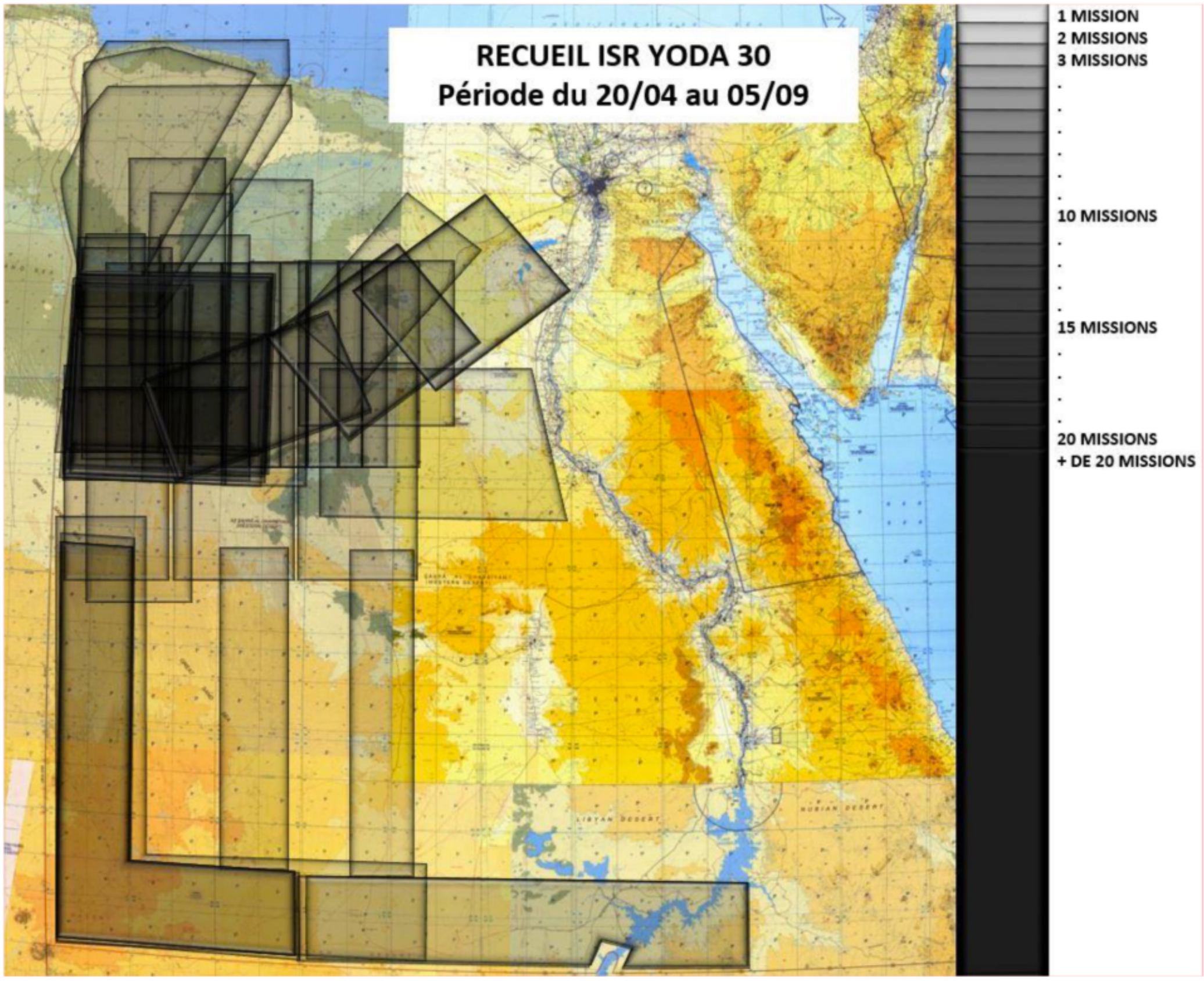

2.5.2. Disposant d'un potentiel d'utilisation alloué de 100h / mois, **l'ALSR a effectué entre le 20/04 et le 03/09, 262h de vol**. La conduite des missions a néanmoins été pénalisée par plusieurs indisponibilités.

	Avr-16	Mai-16	Juin-16	Juil-16	Août-16
Heures de vol ALSR	106h15min	41h15min	70h45min	28h10min	84h10min
Nombre de missions effectuées	17	5	13	6 (5 dont + 1 refaite)	12

SOUTIEN LOGISTIQUE INTERARMEES

3.1. Organisation générale

Tout comme pour le 1er mandat, la coopération repose sur la prise en compte intégrale du soutien du détachement et de l'ALSR par la partie égyptienne. Malgré l'absence d'accord écrit (arrangement technique), les engagements initialement pris par la partie égyptienne ont été dans la grande majorité tenus.

3.2. Statut

Bien que le personnel bénéficie des dispositions prévues par la DAL BARKHANE, une procédure visant à ce que l'ELT16 bénéficie du statut du personnel diplomatique a été initiée

par le biais de l'ambassade de France au Caire le 07 février. Ce point n'était toujours pas réglé et la signature d'un SOFA toujours attendue.
Le personnel appartenant à la DRM dispose d'un passeport diplomatique contrairement à l'OLJFAC et l'équipage de CAE.

3.3. Capacités et soutiens locaux

[redacted]

3.3.3. ALSR

Le hangar habituellement réservé au stationnement des HAWKEYE, a été attribué à l'ALSR. Le soutien de base nécessaire à la préparation, au rangement et à la maintenance de l'avion a été fourni même si les moyens sont limités et « vieillissants ». A l'exception de quelques « ratés » dans la transmission des ordres, le partenaire a veillé, dans la mesure de ses moyens, à satisfaire les demandes françaises.

3.4. Projection stratégique, acheminement

3.4.1. [redacted]

[redacted]

3.4.2. Acheminement du matériel

A l'exception du fret concernant le soutien matériel (cf § ci-dessous) de CAE, aucun acheminement logistique spécifique n'a été effectué durant le mandat.

3.5. [redacted]

[redacted]

3.6. Equipe ALSR

L'équipe de la société *CAE* comprend l'équipage de l'ALSR (1 pilote, 1 co-pilote, 1 opérateur ROIM et 1 opérateur ROEM) et une équipe sol composée d'un spécialiste ROIM et d'un logisticien. Parmi ce personnel, un assure également la fonction de DETCO[16].

Ces équipes sont relevées toutes les quatre semaines et sont soumises aux mêmes règles de vie que le reste du détachement. Le DETCO rédige et diffuse des compte-rendus hebdomadaires et un compte-rendu de fin de mission.

Les acheminements de personnel et de matériels sont gérés en liaison avec l'OL DRM. Dans la grande majorité, le personnel n'a pas éprouvé de difficulté pour s'adapter aux contraintes imposées par la mission.

3.7. [redacted]

[redacted]

3.8. Soutien des matériels

Le détachement est autonome pour la partie militaire. Le soutien technique de l'ALSR est quant à lui assuré par *CAE* qui dispose d'un pool de mécaniciens en France régulièrement (mensuellement) envoyés à Marsa Matruh pour effectuer les visites planifiées de maintenances mais également en mesure d'intervenir en cas d'indisponibilité de l'avion.

---

16 Chef de détachement

3.8.1. Intervention des mécaniciens

La réalisation des maintenances planifiées n'a pas posé de problème particulier. Une attention particulière doit être portée sur le choix le plus judicieux de la date de réalisation. Un travail coopératif prenant en compte la planification des vols et le suivi du potentiel technique de l'avion entre le chef du détachement de CAE, l'OL JFAC et l'OL DRM doit être réalisé en amont de la visite.

Lors de ce 2ème mandat, l'avion a été confronté à plusieurs problèmes techniques qui ont nécessité l'intervention d'un voire plusieurs mécaniciens. N'étant pas présents sur place et contraints par le « brouettage » Le Caire – Marsa Matruh, les délais d'intervention des mécaniciens ont souvent dépassé une semaine. **De plus, soumis à plusieurs avaries consécutives, ces indisponibilités répétées ont sensiblement impacté le rythme des missions, le recueil des informations et la coopération avec le partenaire étranger**.

De mi-avril à début septembre, le MERLIN III a été indisponible à 4 reprises (50 jours cumulés):

- Du 15/05 au 06/06 : 23 jours,
- Du 28/06 au 06/07 : 9 jours,
- Du 13/07 au 20/07 : 8 jours,
- Du 27/07 au 05/08 : 10 jours,

La présence permanente d'un mécanicien est un impératif pour ne pas impacter de manière trop importante le rythme de réalisation des missions et la crédibilité du détachement français[17]. **(Proposition voir annexe 2).**

3.8.2. [redacted]

[redacted]

COMMANDEMENT

4.1. Organisation

L'OPCOM est au CEMA via le CPCO, l'OPCON, le TACOM et le TACON sont au JFAC.

Le commandement du détachement français et les relations avec le partenaire étranger sont assurés par l'OL DRM.

L'OL JFAC assure la coordination pour la planification, la préparation et la conduite des vols à la fois vis-à-vis de nos propres forces (JFAC) que vis-à-vis de notre partenaire (EAF). A ce titre, il conseille également l'OL DRM quant à la réglementation en vigueur dans le domaine aéronautique civil et militaire.

4.2. Capacité décisionnelle

Le cadre d'emploi ayant été borné, l'OL DRM dispose de l'autonomie pour pouvoir répondre aux différentes sollicitations des partenaires.

4.3. Relations de commandement (cheminement des ordres et CR, délais de réaction)

L'ELT16 rend compte quotidiennement au travers d'un CRQ et hebdomadairement via un CRH. Les INTREP et les MISREP sont quant à eux diffusés à l'événement ou aux vols.

---

[17] La proposition de CAE d'acheminer rapidement et directement à Marsa Matruh, avec un moyen aérien de la société, un mécanicien est à l'étude par le partenaire et la mission de Défense.

Dans certains cas particuliers, les sollicitations auprès des échelons supérieurs (JFAC et DRM/SDR) ont permis de répondre rapidement aux demandes ou propositions exprimées par le partenaire égyptien.

4.4. Liaisons avec les autorités nationales ou étrangères

Les relations avec les autorités égyptiennes, tant celles au Caire qu'à Marsa Matruh, ont été courtoises. Néanmoins, en l'absence de documents officiels (SOFA, accord technique) et tout comme pendant le premier mandat, la principale difficulté du chef de détachement a été de préciser les restrictions d'emploi de l'ALSR imposées par la partie française notamment dans le cadre des actions pouvant être liées à du « ciblage » dynamique. De nombreux et réguliers rappels ont été effectués auprès de la partie égyptienne.

Les relations avec la mission de Défense au Caire ont été très bonnes et toutes les sollicitations du détachement ont été parfaitement prises en compte.

4.5. TOA

Le transfert d'autorité a eu lieu le **3 septembre 2016 à 18h00**.

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION

5.1. Organisation des systèmes de transmission

L'ensemble du matériel informatique déployé à Marsa Matruh permet de remplir la mission dans de bonnes conditions.

5.1.1. L'emport d'un ordinateur portable CDSF spécifique pour l'OL DRM est un plus qui lui permet de travailler en dehors des heures de présence sur la base aérienne et de disposer d'un « spare » en cas de problème technique.

5.1.2. Les moyens de communication déployés par le service SIC de la DRM repose principalement sur une station MATTIS (dévolue normalement au réseau CD ECLAIR) et une liaison satellitaire (BGAN INMARSAT). Ce système de « point à point » avec le PC TELEC du CFEEE fonctionne correctement mais impose néanmoins un contrôle systématique de l'envoi des messages les plus urgents.

Durant le mandat, l'équipe a été confrontée à quelques soucis techniques dont une ré-initialisation de l'ECHINOPS. Les problèmes ont pu néanmoins être résolus efficacement grâce au service en ligne (téléphonique) assuré par le TSIC de la DRM.

5.1.3. Des moyens autonomes comprenant une BGAN et un kit ACID ELEONORE ont été déployés au profit de l'OL JFAC. Cependant, en raison de l'utilisation exclusive de la station MATTIS et de l'absence de clé privée ACID ELEONORE, ce moyen n'a pas été utilisé durant le mandant. En revanche, en l'absence de « spare » de la station MATTIS, cet outil pourrait servir de moyen de secours pour communiquer avec la DRM et le JFAC. **(Proposition voir annexe 2).**

5.1.4. Les onduleurs commandés par le mandat précédent ont bien été livrés. Ils sont indispensables pour assurer la sauvegarde des données lors des coupures de courant parfois récurrentes sur la base aérienne.

5.1.5. Pour des raisons de sécurité, l'ensemble du personnel français dispose d'un téléphone portable leur permettant de rendre compte et d'être joignable en cas de nécessité. L'absence d'enveloppe et les difficultés pour assurer une liaison vers la MdD ont conduit à caler une procédure de remboursement avec le CIAO. **(Proposition voir annexe 2).**

5.2. Liaisons satellitaires

L'ELT 16 bénéficie du déploiement d'une TRIM IP pour supporter à la fois la diffusion de la messagerie CDSF et les flux ROEM ; la phonie étant assurée par une liaison TEOREM. L'ensemble de ces moyens repose sur une BGAN disposant d'un débit assez faible et bien souvent instable.

Suite à l'installation de l'antenne CAE, la bascule de l'ensemble des liaisons TRIM IP et TEOREM sur l'antenne satellite de *CAE* a été testée mais n'a pas été réalisée de manière

permanente car elle restreignait l'utilisation de la TRIM lors des périodes de conduite de mission et surtout elle ne fournissait pas une meilleure qualité de liaison que le moyen déployé par l'équipe SIC de la DRM.

5.3. Sécurité des Systèmes d'Exploitation

[redacted]

5.4. Outils d'exploitation

5.4.1. Point de situation

Les principaux outils utilisés durant la mission ont été :

- Pour l'OL DRM : *global mapper* (outil d'appui),
- Pour l'OL JAFC : station AGOMS puis *global mapper*,
- Pour l'exploitant ROEM : *excel* (comparaison manuelle entre différents tableaux), *global mapper*, *audacity* (écoute des communications),
- Pour l'interprétateur image (IP) : *global mapper*, *powerpoint puis station AGOMS*.

5.4.2. Mise en œuvre station AGOMS par le DL ALSR puis l'OL JFAC

Une station AGOMS a été livrée au détachement au mois de mars. Affectée dans un premier temps au DL ALSR, elle a été utilisée par la suite par l'OL JFAC qui avait repris une partie des missions de son prédécesseur. Bien que ne l'utilisant pas quotidiennement, l'exploitant ROEM a pu également étudier les capacités de l'outil par rapport à son travail.

5.4.3. Mise en œuvre station AGOMS par Interprétateur Image

Une tentative de bascule du matériel au profit de l'IP a été étudiée durant le mandat. Ce transfert a néanmoins été confronté à un certain nombre de difficultés : transfert des données sans interférer sur les missions en cours, arrangement d'une base de données structurée, formation de l'OL JFAC sur l'outil global mapper, un seul lieu de travail pour l'IP (1 seule station fixe et horaires de travail décalés), problème de sécurité si station déployée en dehors de la base aérienne (horaires de travail décalés pour l'IP).
La période de « pré-relève » de l'OL JFAC a été mise à profit pour effectuer la bascule de la station AGOMS de l'OL JFAC vers l'IP. Un RETEX spécifique de mise en œuvre sera rédigé par l'IP.

ANNEXE 2 au rapport de fin de mission
Tableau récapitulatif des enseignements

DOMAINE	FAITS	PROPOSITION
RENS	Choisi parmi les pilotes, l'OL JFAC ne peut assurer toutes les tâches effectuées auparavant par un DL ALSR. Dans le contexte d'une coopération RENS plus poussée que celle actuellement réalisée par l'ELT16, ce dernier pourrait être confronté à des difficultés (connaissances milieu renseignement, règles sécurité et SSI, utilisation d'outils spécifiques etc).	Dans la mesure du possible, un profil de personnel de type officier renseignement au lieu de pilote doit être privilégié compte tenu de la vocation renseignement de la mission.
RENS	Les orientations sont centralisées au niveau du JFAC avant diffusion à l'ELT16. Néanmoins, les listes envoyées au détachement nécessitent des vérifications et un travail supplémentaire pour une intégration aisée dans un SIG.	Une uniformisation des demandes doit être recherchée pour la diffusion des POI. La liste envoyée doit être intégrable simplement dans un SIG pour en faciliter l'exploitation (respect des colonnes, types de coordonnées etc).
RENS	La mise en place d'un exploitant ROEM possédant des capacités linguistiques arabe a apporté un plus dans l'exploitation des données et la compréhension des discussions du partenaire.	Dans la mesure du possible, le choix d'un linguiste arabe, formé sur le travail d'analyste ROEM, pour occuper la fonction d'analyste ROEM de l'ELT16 apporte une plus-value appréciable.
RENS	En l'absence d'un accord technique précis, les restrictions nationales concernant les échanges ont quasi annulé la cession de données hors mission ALSR.	Au cas par cas, autoriser l'échange de données ROEM (IMEI et/ou numéro thuraya) et ROIM (dossiers Libye) pour susciter la cession d'informations d'intérêt afin d'aider l'orientation du capteur sur place.
OPS	L'OL DRM traite à la fois avec la direction centrale du *MID* au Caire et l'échelon local à Marsa Matruh. L'AD étant en lien direct avec le *MID*, il est un soutien et un appui précieux pour l'ELT16.	Lors de la mise en place de l'OL DRM, une rencontre avec l'AD et le responsable du *MID* désigné dans le cadre de cette coopération pourrait être un plus avant son transfert sur Marsa Matruh.
LOG	[redacted]	
LOG		

LOG	L'approvisionnement de moyens spécifiques au soutien et à la maintenance de l'ALSR a souffert d'importants délais administratifs imposés par la prise en charge par les autorités militaires EGY.	Exiger auprès du partenaire une procédure claire et précise permettant l'acheminement rapide de colis logistiques.
SIC	[redacted]	
SIC		

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN EGYPTE

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

ND-[redacted]

Le **11/06/2017**

NOTE

pour

Présidence de la République,
SGDSN - direction des Affaires Internationales, Stratégiques et Technologiques,
Cabinet du Premier ministre,
Cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
DGP - Affaires politiques et de sécurité,
Affaires stratégiques, de Sécurité et du Désarmement,
ANMO Afrique du Nord et Moyen-Orient,
Cabinet du ministre de la Défense,
Coopération de sécurité et de défense,
DGRIS - Stratégie de défense, prospective et contre-prolifération,
EMA - Cabinet du chef d'état-major des armées,
EMA - Direction du renseignement militaire,
Etat-major de l'armée de l'air,
Etat-major de l'armée de terre, pôle relations internationales,
Etat-major de la marine,
EMA - Sous chefferie Opérations,
EMA - Centre de planification et de conduite des opérations,
Direction générale armement - Cabinet du délégué général,
Direction générale armement - direction du développement international,
TRIPOLI,
TUNIS,
NDJAMENA,
NIAMEY,
BAMAKO,
NOUAKCHOTT,

Visa(s) : [redacted]
Rédacteur(s) : [redacted]
Étiquette(s) : *égypte, libye, armement, ministre des affaires étrangères*

DIFFUSION RESTREINTE

Spécial France

OUAGADOUGOU,
ABOU DABI,
DOHA,
RIYAD,
ROME,
LONDRES,
WASHINGTON,
MOSCOU,
ANKARA

Objet : Visite du ministre de l'Europe et des affaires étrangères au Caire - entretien avec le ministre de la défense égyptien (8 juin 2017)

Résumé

Témoignage, après la visite de la ministre [illegible] armées, de toute l'amitié de la France et de la volonté d'accroître encore le niveau de la coopération stratégique et militaire. Engagement à soutenir le processus d'acquisitions éventuelles d'hélicoptères français pour les "Mistral" égyptiens. Évocation, par le ministre égyptien, d'un "volet renseignement" devenu exemplaire du niveau de confiance atteint. Dénonciation d'attaques à caractère confessionnel n'ayant en réalité pour objet que la recherche de la destruction de l'unité de la Nation.
Affirmation française d'une priorité diplomatique visant à fournir tout l'appui nécessaire aux initiatives de notre partenaire égyptien. Dénonciation, par le ministre égyptien, d'un embargo sur les armes qui ne s'appliquerait de-facto qu'à l'ANL. Danger représenté par la décision de diviser le territoire libyen en 7 zones. Évocation de l'existence de groupes misratis modérés capables de chasser les milices. Proposition d'une mission parisienne à fin de rédaction d'une feuille de route du partenariat pour la Libye.

(En complément de la [redacted] sur l'audience accordée par le président Sissi)

Le jeudi 8 juin, durant sa journée de visite officielle au Caire, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, monsieur Jean-Yves Le Drian, était reçu par son ancien homologue, le général Sedqi Sobhi, ministre de la défense de la République Arabe d'Égypte. La délégation égyptienne présente pour ces entretiens comprenait également le général Mahmoud Hégazy, chef d'état-major des armées et représentant spécial du Président Sissi pour le dossier libyen, le général Mohamed el Keshky, en charge des relations internationales pour le ministère et le général Mohamed al Shahat, Directeur du Renseignement Militaire.

De cet entretien extrêmement chaleureux entre deux ministres qui se retrouvaient au Caire après huit précédentes rencontres en Égypte en moins de trois ans, il convient de retenir les points saillants suivants :

1. Tour d'horizon de la relation bilatérale de défense

Se félicitant du choix judicieux du Président français de nommer, durant cette période jugée « critique », monsieur Le Drian à la tête du ministère de l'Europe et des

affaires étrangères, le ministre Sobhi a rappelé le rôle fondamental joué par son ancien homologue pour l'établissement d'une relation bilatérale de Défense dont la densité et la teneur n'avaient pas connu de tels précédents. Ce choix était d'autant plus judicieux, vu du Caire, que **monsieur Le Drian avait toujours fait montre d'une grande compréhension des problématiques égyptiennes**. **Le ministre égyptien a rappelé qu'il avait reçu, l'avant-veille, madame la ministre des armées et qu'il avait été frappé par la proximité des approches et la continuité dans l'action.**

Monsieur Le Drian a souligné que le Président Macron avait souhaité, particulièrement après l'attentat de Minya, que ses ministres des armées et de l'Europe et des affaires étrangères se rendent au plus vite au Caire afin de **témoigner toute l'amitié de la France et la volonté d'accroître encore le niveau de la coopération stratégique et militaire**. Monsieur Le Drian a indiqué que ses nouvelles responsabilités n'étaient pas si éloignées de celles qu'il avait assumées pendant les cinq dernières années. Certes, en matière de capacités militaires, il faudrait dorénavant s'adresser à madame la ministre Sylvie Goulard. Mais les [illegible]ités françaises resteraient constamment portées par un partenariat de confi[illegible] que ne manquerait pas de promouvoir le ministère de l'Europe et des affai[illegible]trangères. De fait, si le nouveau « compagnon de jeu » du ministre le Drian [illegible] à présent le ministre des affaires étrangères Sameh Shoukri, si l'audience [illegible]sidentielle accordée dans la matinée constituait toujours un point d'orgue d'[illegible]site au Caire, le ministère de la Défense égyptien restait et demeurerait un p[illegible]e passage obligé pour monsieur Le Drian comme pour son cabinet. Revenan[illegible] l'audience accordée par le Président Sissi, le Ministre a évoqué le **souhait [illegible]chef de l'État d'obtenir des conditions plus avantageuses que celles p[illegible]ntées par les industriels pour parvenir à un équipement des deux Bâ[illegible]nts de Projection et de Commandement « Mistral » en hélicoptères**, particu[illegible]ment les « Tigre ». Au titre de ses responsabilités dans le domaine du commer[illegible]extérieur et en parfait accord avec madame la ministre des armées, monsieur L[illegible]rian continuait de suivre cette problématique des équipements, ce d'autant qu'i[illegible] détenait l'historique des trois dernières années. Les prix devaient, sans doute ê[illegible]justés, notamment à l'aune de notre partenariat stratégique. Toutefois, le « Tigre [illegible]stait une machine très particulière, dont l'écart très important avec son concur[illegible]russe KA52 restait parfaitement justifié. **Peut-être faudrait-il plutôt se conc[illegible]er sur l'offre française en matière d'hélicoptères de manœuvre « NH90 ». T[illegible]en demeurant une machine exceptionnelle, cette dernière serait nettement [illegible]s compétitive face à la concurrence. Les discussions devaient absolument se poursuivre sur ce type d'équipement.**

[redacted]

2. Les attentats contre la communauté copte et contre l'unité égyptienne

Le ministre égyptien s'est ensuite livré à un long argumentaire lui permettant d'inscrire le contexte des attaques répétées contre la communauté des Égyptiens de confession copte dans le cadre d'une entreprise de déstabilisation de l'unité nationale. **Chacun de ces attentats à caractère confessionnel n'avait en réalité pour objet que de rechercher la destruction de l'unité de la Nation.** C'était aussi un moyen, pour la mouvance terroriste, de tenter de s'extraire de la nasse dans laquelle les opérations des

armées égyptiennes au Sinaï avaient fini par la contraindre. Mais les Coptes et les Chrétiens de toutes confessions resteraient indissociables de la Nation égyptiennes. Ils bénéficiaient des mêmes droits que les représentants de toutes les autres composantes. Déjà, après la « Révolution du 30 juin », les « Frères » - qui se disaient à tort musulmans – avaient, poursuivant le même but de déstabilisation, incendié 27 églises. Le général Sobhi a indiqué avoir voulu, après l'attaque de Minya, présenter ses condoléances au Pape Tawadros qui les lui avait refusées : ces condoléances, selon le Pape « ne s'adressaient pas à lui-même mais à toute l'Égypte ». C'est le musulman pratiquant et non le ministre de la Défense qui souhaitait alors s'adresser au ministre français : « Dieu continuerait de protéger cette terre où Moïse l'avait entendu et où tous les prophètes étaient passés ». Mais cette protection spirituelle n'interdisait pas au peuple égyptien et à ses alliés – parmi lesquels la France, qui savait se tenir « au premier rang » - de se « retrousser les manches » et d'agir.

Le Ministre a rappelé qu'il avait, quelques jours auparavant, rencontré, en Angleterre, les familles françaises endeuillées par les attentats du week-end dernier. Le but de ces attaques était, en effet, de créer des fractures dans la société. Mais **il ne faisait aucun doute que l'Égypte et la France opposeraient à ces entreprises leur résistance et leur résilience.** Ce combat ne se terminerait pas après l'éradication de Daesh du Levant. Le théâtre libyen nous le rappelait tous les jours.

3. Libye : point de situation et déclaration de soutien français aux initiatives égyptiennes

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a indiqué que le **Président Macron était tout particulièrement préoccupé par cette zone de chaos où toutes les solutions jusqu'alors proposées s'étaient avérées infructueuses. La priorité de la diplomatie française était nécessaire : il s'agissait de fournir tout l'appui nécessaire aux initiatives de notre partenaire égyptien.** Notre analyse sécuritaire, l'urgence et le caractère protéiforme de la menace à laquelle nous faisions face, la multiplication des réseaux de passeurs nous conduisaient à ce choix. La filière libyenne n'avait-elle pas été identifiée jusqu'aux attentats de Manchester ? Cet enjeu était commun et **la France était disponible et prête à agir avec l'Égypte.** Elle souhaitait, par la voix de son ministre Le Drian, ici au Caire, et avant son déplacement de lundi à Alger, le faire savoir.

Abordant la situation militaire, le ministre Sobhi est revenu sur **l'excellent travail réalisé par l'Armée Nationale Libyenne (ANL) aux ordres de Khalifa Haftar dans l'Est et dans le Sud libyens où « toutes les familles et toutes les tribus soutenaient son action ». Pourtant, l'ANL restait contrainte en raison principalement de l'embargo sur les armes,** lequel, du fait de complicités extérieures ou de choix de la Communauté Internationale, ne s'appliquait ni sur les milices de l'Ouest, ni sur la Garde présidentielle. **La récente décision par le Gouvernement d'Entente Nationale de diviser l'espace libyen en 7 zones constituait, par ailleurs, un danger supplémentaire.**

Évoquant les initiatives politiques égyptiennes le général Sedqi Sobhi a estimé qu'elles allaient dans le bon sens. Mais les récentes attaques de Barak el Chat avaient porté un coup sérieux au processus d'entente nationale.

Invité à prendre la parole par son ministre, le général Mahmoud Hégazy, représentant spécial du Président Sissi pour la Libye a félicité le Président de la République pour ce choix de placer la Libye au sommet de ses priorités diplomatiques. A n'en pas douter, **l'Égypte avait besoin de ce soutien français annoncé par monsieur le ministre Le Drian.** Un accord complet entre MM. Sarraj et Haftar n'avait jamais paru aussi proche. Mais l'instabilité chronique de la capitale, l'offensive de Barak el Chatt et les pressions exercées par les franges extrémistes de Misrata avaient

toujours garanti les conditions de l'échec poursuivi par certains.

Précisant les contours de la situation militaire, le CEMA égyptien a indiqué :

- que **la ville de Benghazi était à présent presque entièrement sous contrôle de l'ANL**. Afin de consolider les succès enregistrés, l'Égypte avait demandé au Maréchal Haftar de stopper la progression de ses troupes
- que **la ville de Joufra et ses environs revêtaient une importance majeure, notamment dans le cadre de la nécessaire sécurisation des axes conduisant à Misrata.** Le contact y avait été établi et consolidé entre l'ANL de Haftar et la 12ème Brigade
- qu'à **Misrata, certains groupes modérés semblaient être en mesure de chasser, voire de neutraliser les milices islamistes**. **L'Égypte** était, selon les dires du CEMA égyptien, en contact avec ces groupes modérés de Misrata mais **ne pouvait réellement en mesurer le poids réel et l'influence**. Des éléments de liaison et de contacts y semblaient disposés à mener des missions de bons offices auprès du commandement de l'ANL
- qu'à Tripoli, le Conseil Présidentiel et le GEN semblaient peu à peu reprendre le contrôle des quartiers sur les milices, mais que **l'annonce de la division territoriale en 7 zones et l'appel à une assistance de l'OTAN pour la formation de certaines unités s'appliquaient très sérieusement les choses**

Commentaire :

En conclusion, il semble que ***le tempo n'a jamais été plus propice qu'aujourd'hui à l'accompagnement actif d'une solution politique. L'entente Sarraj – Haftar, réservant une place à Aguila Saleh, était à portée de main. Le tandem Le Caire – Paris pouvait s'avérer décisif pour les jours ou les semaines à venir.***

Le Ministre a proposé à cet effet une mission dans les plus brefs délais d'un représentant du général Mahmoud Hégazy à Paris. Il s'agirait de poser les premiers jalons d'une « feuille de route » commune validée par les deux partenaires.

Andre PARANT (Ambassadeur)

Diffusion restreinte

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France en Egypte
Spécial France

ND-[redacted]

Le **01/05/2018**

NOTE
pour
Destinataires in fine

Objet : visite du ministre au Caire (28 et 29 avril 2018)

Résumé :
Demande égyptienne d'un dialogue politique encore plus étroit avec la France.
Accord franco-égyptien pour fixer un calendrier électoral en Libye.
Participation de l'Egypte au small group sur la Syrie.
Critiques égyptiennes sur les intentions américaines s'agissant de la question israélopalestinienne.
Très vives inquiétudes du Président Sissi sur les conséquences des tensions avec l'Iran.

Le ministre s'est rendu au Caire les 28 et 29 avril 2018. Il a été reçu le samedi 28 avril par son homologue Sameh Shoukry, au domicile de ce dernier, pour un dîner informel et amical. Le dimanche 29 avril, il a rendu visite au Secrétaire général de la Ligue arabe (entretien dont il est rendu compte séparément); il a été longuement et très chaleureusement reçu par le Président Sissi et a revu son collègue égyptien pour une réunion de travail formelle entre les deux délégations.

Le ministre a reçu à la résidence un groupe de cinq personnalités de la société *civile, engagées sur le terrain des droits de l'homme et des libertés publiques (cf note* de compte rendu séparée).

Le ministre a par ailleurs rencontré - sur le site du chantier du métro construit par des entreprises françaises - les entreprises qui forment le "club de la ville durable" et a visité le chantier du futur Grand Musée Egyptien (cf les compte rendus de ces deux visites).

Des entretiens politiques avec le Président Sissi et avec le ministre égyptien des affaires étrangères, il convient de retenir les éléments suivants :

1/ Situation intérieure

Le ministre a félicité le Président Sissi pour sa réélection et a réitéré, comme l'avait fait le Président de la République dans un entretien téléphonique au lendemain du scrutin, la volonté de la France d'aider le Président égyptien à réussir son deuxième mandat, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme, de l'accompagnement des réformes économiques ou du travail conjoint entre la France et l'Egypte pour traiter ensemble des crises qui affectent la région. Le ministre a incité le Président à ouvrir le jeu politique intérieur, estimant que le Président Sissi pouvait incarner un exemple de leadership dans le monde arabe, combinant le combat contre le terrorisme, la stabilité intérieure et la promotion d'un nouveau projet politique. Le Président Sissi a marqué que c'était bien cette direction-là qu'il entendait suivre. Il a indiqué, se référant à la situation dans le Sinaï, que le contexte restait difficile pour la sécurité du pays. Il a demandé au ministre que la France soit l'avocate de l'Egypte au sein de l'Union européenne.

A l'issue de l'entretien, le ministre a eu un tête-à-tête avec le Président au cours duquel il a souligné l'importance que nous attachions à ce que des gestes soient consentis par les Egyptiens, en particulier s'agissant des cas individuels figurant sur la liste qui avait été remise par notre Président au Président Sissi fin octobre 2017 à Paris.

2/ Libye

Le Président Sissi a appelé à un renforcement de la concertation entre la France et l'Egypte sur le dossier libyen; il a rappelé qu'il avait convenu avec le Président Macron que nos deux pays intensifieraient leur dialogue stratégique, en particulier sur la Libye. Le ministre a souligné l'importance d'accélérer le tempo : il fallait maintenant lancer concrètement le processus électoral et amener Ghassan Salamé à annoncer un calendrier avec une date pour un scrutin. C'est le seul moyen d'éviter les blocages et le statu quo. Le Président Sissi a insisté sur l'importance de tenir les élections avant la fin de l'année 2018. Il a indiqué que la France et l'Egypte devait faire passer ce même message coordonné à tous les acteurs avec lesquels nous étions en *contact. Il a manifesté son inquiétude sur la situation dans le sud libyen et a évoqué la* nécessité de reprendre le contrôle de Derna.

Lors de l'entretien ultérieur entre les deux ministres, il a été convenu d'un travail conjoint pour proposer un cadre et un calendrier pour les élections. Le ministre égyptien a évoqué les discussions conduites dans un cadre tripartite avec les Algériens et les Tunisiens. Le ministre Shoukry a mentionné les discussions du Caire sur l'unification des groupes armés. Il a indiqué que le nouveau Président du Conseil d'Etat libyen Mechri voulait ouvrir un dialogue avec l'Egypte mais le Caire voulait d'abord s'assurer de sa sincérité;

3/ Syrie

Le ministre est revenu auprès du Président Sissi sur les raisons qui nous avaient amené à opérer des frappes contre des sites chimiques syriens le 14 avril. Pour le Président égyptien, le seul moyen de sortir de la crise syrienne était de parvenir à un accord politique entre les Présidents Trump, Poutine et Macron; c'est ce qu'il avait dit à chacun des trois; un accord à trois ferait bouger les lignes, y compris auprès des Iraniens. Le ministre et le Président ont estimé que les Russes cherchaient une voie de sortie et qu'il fallait exploiter cette souplesse potentielle. Le ministre a fait part des travaux du small group et a souhaité que l'Egypte y soit dorénavant associée. La France prposerait une nouvelle réunion du small group élargie à l'Egypte avant la visite du Président macron en Russie fin mai. Il fallait travailler ensemble au sein de ce groupe à un agenda politique et ensuite ouvrir une discussion avec les trois du groupe d'Astana (Russie, Iran, Turquie). Pour le Président Sissi, il fallait en effet

travailler avec les Russes et éviter toute attitude d'hostilité à leur égard.

Le ministre Shoukry a confirmé que l'Egypte avait reçu des demandes de la part des Etats-Unis d'une implication accrue en Syrie, y compris sur le terrain. Le ministre a fait état de sa conversation téléphonique la veille avec Lavrov et des entretiens à Washington lors de la visite d'Etat du Président Macron. Il a indiqué à son collègue égyptien que le Président Trump ne retirerait pas prématurément les éléments militaires américains engagés dans l'est syrien jusqu'à l'éradication de Daech.

4/ Israël/Palestine

Le Président Sissi a insisté fortement auprès du ministre sur le fait que la position de l'Egypte ne changerait pas à l'égard de la question palestinienne : l'Egypte ne transigerait pas, ni sur la création d'un Etat palestinien, ni sur celle de Jérusalem est pour capitale. La question palestinienne était la première des crises qui traversaient la région; il exhortait régulièrement Netanyahou à faire le pari de la paix, sans lequel Israël ne pourrait jamais s'intégrer dans la région. Il a souligné que l'Egypte avait deux objectifs immédiats : éviter une explosion à Gaza et poursuivre le travail de réconciliation inter-palestinienne engagé par le Caire. Le Président a critiqué l'absence de vision américaine Le ministre a fait part de nos graves préoccupations compte tenu de la poursuite de la colonisation, de la situation à Gaza et de l'imprévisibilité du Président Trump sur ce dossier.

Le ministre a rapporté au Président et au ministre égyptiens les informations qu'il retirait du déplacement du Président Macron aux Etats-Unis s'agissant des initiatives américaines. Le Président Sissi a regretté qu'aucune des questions que l'Egypte posait aux Américains n'ait reçu de réponse; il avait fait passer très clairement le message à Trump que l'Egypte n'accepterait pas des annonces américaines sans concertation préalable. Le ministre a indiqué au Président qu'il avait conseillé à Kushner de vérifier d'abord auprès des Egyptiens les idées d'un plan américain.

5/ Iran

Le Président égyptien a marqué une très vive inquiétude : il y avait des signes annonciateurs d'une confrontation militaire avec l'Iran; c'était le dossier le plus dangereux pour la région et il fallait une discussion approfondie entre la France et l'Egypte sur les scénarios et sur la manière d'y faire face. Le ministre a souligné qu'Israël ne laisserait pas l'Iran reprendre son programme nucléaire si le JCPOA devenait lettre morte. Le Président Sissi a jugé que toutes les colères accumulées dans les opinions arabes depuis les années 80 contre les Etats-Unis et contre Israël pouvaient se libérer, y compris chez les sunnites, si des frappes étaient conduites contre l'Iran; il a estimé qu'avec l'Iran, "on joue avec le feu".

6/ Dossiers bilatéraux

Le ministre a évoqué le déplacement du Président Macron en Egypte d'ici la fin de l'année, auquel il fallait donner une triple dimension : dialogue politique et de sécurité, appui de la France à la mise en oeuvre des grands projets, coopération culturelle et éducative. Plusieurs dossiers ont été abordés (le ministre a évoqué le cas des deux entreprises Vicat et Ipsos lors de son tête--à-tête) :

● dialogue stratégique : les deux ministres ont convenu de signer le document mettant en place un dialogue politique renforcé entre la France et l'Egypte par échange de lettres ou lors d'un prochain déplacement de Shoukry à Paris;

● le Président a rappelé l'importance que revêt pour lui le dossier de création d'une "ENA à l'égyptienne" avec la volonté de conclure l'accord avec la France lors de la visite du Président Macron;

● le Président Sissi a demandé une mobilisation des entreprises françaises pour l'aider à réaliser son projet de nouvelle capitale et les 13 autres villes nouvelles;

il a plaidé pour nous mettions en place un "fonds français d'investissement pour l'Egypte";
● s'agissant du cas de l'entreprise Vicat, le Président a indiqué que le dossier lui avait été remonté et qu'il avait demandé qu'une solution juridique soit trouvée;
● pour le cas d'Ipsos, le Président a indiqué qu'il s'agissait d'une affaire fiscale et que les dirigeants d'Ipsos devaient venir en Egypte en discuter avec les autorités;
● le ministre a par ailleurs demandé le soutien de l'Egypte pour promouvoir notre projet de Pacte mondial pour l'environnement au sein du G77;
● les sujets d'armement, évoqués par le ministre devant le Président, font l'objet d'un compte rendu séparé.

Stephane ROMATET (Ambassadeur)

Destinataires de la note :
Anmo Afrique Du Nord Et Moyen-Orient,
Cabinet Du Ministre De L'europe Et Des Affaires Étrangères,
Dgp - Affaires Politiques Et De Sécurité,
Secrétariat Général,
Présidence De La République,
Cabinet Du Premier Ministre,
Washington,
Amman,
Riyad,
Abou Dabi,
Tel Aviv,
Jerusalem (Cg),
Teheran,
Beyrouth,
Moscou,
Tripoli,
Cabinet De La Ministre Des Armées

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Diffusion restreinte

Cabinet du Ministre d'Etat - Ministre de l'Intérieur
[redacted] **(Cercle Ouvert)**

Le **26/10/2017**

NOTE

pour
LE CAIRE,
AUTORITES,
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE,
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE,
DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Objet : Entretien du ministre de l'Intérieur avec le Président Sissi (Paris, 26 octobre 2017)

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, s'est entretenu aujourd'hui avec le Président égyptien Al-Sissi. On peut retenir de l'entretien les principaux éléments suivants :

Le président Sissi a évoqué les menaces qui pesaient sur son pays, notamment l'instabilité libyenne à l'ouest, l'ingérence des services soudanais au sud, et la menace terroriste omniprésente, notamment dans le Sinaï. Le président égyptien et le ministre ont convenu de renforcer la coordination entre les services de renseignement égyptiens et la DGSI, notamment pour renforcer la lutte contre le terrorisme ainsi que le suivi des combattants terroristes étrangers et des ressortissants français radicalisés présents en Egypte.

Le président Sissi a fait part de son intérêt pour certaines technologies françaises de sécurité intérieure. Des pistes de coopération pourraient être envisagées sur ces questions.
S'agissant des enjeux migratoires, le ministre a évoqué les difficultés rencontrées pour l'obtention des laissez-passer consulaires nécessaires aux retours d'Egyptiens en situation irrégulière. Le Président Sissi a donné son accord pour qu'un travail soit engagé en vue d'un accord pour faciliter les réadmissions.

Pour contribuer à lutter contre la radicalisation en France, le président Sissi a proposé de faciliter la venue en France d'imams modérés égyptiens qui pourraient contribuer à la formation d'imams français. Le ministre a souligné l'importance de promouvoir un Islam éclairé et l'utilité d'une coordination sur ces questions.

Le ministre a accepté l'invitation du Président Sissi à se rendre au Caire prochainement.

Frederic JUNG (Conseiller diplomatique)